LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 57—No 32 ST-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI 12 NOVEMBRE 1969 PRIX 10c

Réactions à la Commis... ntières

1,200 personnes à St-Pierre et 750 à Steinbach rejettent le plan provisoire

Une chose ressort nettement des séances publiques que la Commission des Frontières a tenues, mercredi et jeudi derniers, à Steinbach et à St-Pierre: la population s'oppose catégoriquement aux changements des frontières scolaires tels que proposés dans le plan provisoire publié par la Commission des Frontières en septembre dernier. Tous les mémoires, présentés aux deux endroits, ont été unanimes à affirmer que le système unitaire actuel est adéquat, qu'il répond suffisamment aux besoins, et surtout qu'il respecte les caractéristiques et les sensibilités ethniques, linguistiques et même religieuses de chaque région.

S'il y a des améliorations à apporter, a-t-on reconnu partout, on préfère les réaliser par le dialogue et l'entraide entre les régions et les commissions scolaires avoisinantes sans bouleverser les structures d'un système qui vient d'être établi dans la plupart des endroits, il y a à peine trois ou quatre ans.

A chaque endroit, la population franco-manitobaine a fait sentir sa présence de façon indubitable tant par le nombre de ses mémoires, dont plusieurs devaient inévitablement se répéter, que par les applaudissements nourris et prolongés accordés à ses porte-parole.

Vibrant plaidoyer du Dr Doyle à Steinbach

Au gymnase de l'Institut collégial de Steinbach, où s'étaient rassemblées, mercredi soir, près de 750 personnes dont les deux tiers au moins étaient venus de Ste-Anne, La Broquerie, Richer, Ste-Geneviève et autres centres environnants, ce fut le discours chargé d'émotivité du Dr F.-P. Doyle, président de la Commission scolaire de la Rivière-Seine, qui impressionna le plus l'assistance. Pendant près d'une heure et sans se servir de texte, le Dr Doyle exposa dans le détail toutes les étapes accomplies par la Division de la Rivière-Seine depuis sa formation en 1959 et tous les plans en voie de réalisation, mais que les recommandations de la Commission des Frontières anéantiraient si elles étaient jamais appliquées.

Le Dr Doyle plaida vigoureusement pour que soient gardées intactes les limites actuelles de la Rivière-Seine où, a-t-il expliqué avec des données précises à l'appui, les divers critères avancés par la Commission des Frontières se trouvent déjà amplement réalisés.

Au mémoire de l'Association des Parents et Maîtres de langue française de La Broquerie qu'il présenta, M. Albert Vielfaure ajouta ses réflexions personnelles basées sur sa profonde connaissance d'une région qu'il a représentée pendant un certain nombre d'années à l'Assemblée législative. Il pria la Commission des Frontières de ne pas appauvrir la province de la richesse que lui apportent présentement deux groupes qui ont conservé leur homogénéité et qui, bien que distincts au point de vue linguistique et culturel, vivent en harmonie.

Les représentants de la Division scolaire de Hanover abondèrent dans le même sens.

Ont également présenté des mémoires à l'audience de Steinbach: la Chambre de Commerce de Ste-Anne, le Conseil du Village de Ste-Anne, les étudiants de l'Institut collégial de Ste-Anne, les Commissaires d'écoles de langue française du Manitoba, la Hanover Division Teachers' Association, la municipalité rurale de La Broquerie, la Commission scolaire de Hanover, l'Association des Enseignants de la Rivière-Seine, la Ligue des Femmes Catholiques du diocèse de St-Boniface, M. Cornelius Loewen, de Steinbach, l'Association des Parents et Maîtres de Richer et de Ste-Geneviève et la Home and School Association des parents anglophones de La Broquerie.

1,200 personnes à St-Pierre

Ce fut à St-Pierre, jeudi dernier, que, contrairement à toute prévision, les Franco-Manitobains de la Rivière-Rouge ont fait sentir le plus massivement leur présence: 1,200 personnes, rapporte-t-on, remplissaient le gymnase de l'Ecole élémentaire du village.

Contrairement à ce qui s'était passé la veille à Steinbach, la plupart des mémoires présentés à St-Pierre furent lus en français, le président de la Commission des Frontières, M. R. G. Smellie, y allant lui-même d'une phrase ou l'autre en français.

Ils furent également plus brefs que ceux soumis à Steinbach, plusieurs des porte-parole se contentant de déclarer que l'organisme qu'ils représentaient appuyait sans réticence le mémoire présenté par la Division scolaire de la Rivière-Rouge.

Celle-ci insista pour que soient maintenues les limites territoriales actuelles de la région scolaire de la Rivière-Rouge, lui permettant ainsi d'assurer à sa majorité francophone des services conformes à sa langue et à sa culture.

Au lieu de changer les frontières, a suggéré la Commission scolaire de la Rivière-Rouge, le gouvernement devrait

(Suite à la douzième page)

M. Maurice Gauthier nommé agent d'animation sociale

OTTAWA — M. Jean Lagassé, directeur, Direction de la citoyenneté du secrétariat d'Etat, a annoncé mercredi dernier la nomination de M. Maurice Gauthier, de St-Boniface, au poste d'agent d'animation sociale à Winnipeg.

Parmi ses nombreuses tâches, M. Gauthier entretiendra des relations étroites avec les minorités officielles et les groupes ethniques. Il appuiera les divers projets de civisme et encouragera la participation aux activités communautaires.

Il a toujours participé activement au mouvement des coopératives et aux relations extérieures. Lors de sa nomination, il était directeur régional de Federated Co-operatives Ltd., Winnipeg.

Agé de 45 ans, M. Gauthier fit ses études au Manitoba. Il poursuivit son cours au Western Co-operative College à Saskatoon et se spécialisa en éducation des adultes. Il a été président de l'Association d'éducation des Canadiens français du Manitoba de 1966 au 8 décembre 1968 où il fut élu par acclamation à la présidence de la Société Franco-Manitobaine.

M. Gauthier exerce ses fonctions à Winnipeg avec M. Walter Hlady, qui est aux services de la Direction de la citoyenneté depuis 1962.



M. Maurice Gauthier

Etant donné ses nouvelles fonctions, M. Gauthier a dû démissionner de son poste de président de la S.F.M. C'est M. Etienne Gaboury, architecte bien connu de St-Boniface et vice-président des Affaires intérieures de la SFM, qui succède dans l'intérim à M. Gauthier. Un nouveau président devra être élu au congrès de décembre prochain.

La Chambre de Commerce de St-Boniface a inauguré officiellement, jeudi dernier, son nouveau bureau situé à l'angle du chemin Ste-Marie et de la rue Eugénie. Le président Raymond Mager et le maire Edward Turner coupèrent le ruban traditionnel. (Cliché Winnipeg Tribune)

Une réforme fondamentale du système fiscal

Le gouvernement fédéral veut rendre le régime des impôts plus équitable

OTTAWA — Le ministre fédéral des Finances, M. J. Edgar Benson, a déposé aux Communes, vendredi dernier, un livre blanc dans lequel le gouvernement d'Ottawa propose un nouveau régime d'imposition des revenus des individus et des entreprises.

Selon M. Benson, il s'agit d'une réforme fondamentale de notre système fiscal visant à une redistribution plus équitable du fardeau fiscal depuis les contribuables à faibles revenus vers ceux à revenus moyens — en somme, les classes moyennes. Ce nouveau régime entrerait en vigueur en 1971, s'il n'y a pas de délais imprévus.

Voici, telles qu'empruntées au quotidien "Le Devoir" de Montréal, les grandes lignes de ce livre blanc sur la restructuration du régime de taxation au Canada:

- Les gains de capital seront désormais assujettis à l'impôt sur le revenu comme toutes les autres formes de revenus. Après une période de transition de cinq ans, les contribuables devront les déclarer soit au moment de leur réalisation, soit à la suite d'une réévaluation, tous les cinq ans. Ils pourront également déduire les pertes de capital de leur revenu imposable.
- Les exemptions personnelles déductibles du revenu brut seront portées de $1,000 à $1,400 pour les célibataires et de $2,000 à $2,800 pour les contribuables mariés.
- le revenu imposable sera assujetti à de nouveaux barèmes d'imposition, qui allègent le fardeau fiscal des contribuables, sauf ceux dont le revenu est le plus élevé, qui bénéficieront d'un plafonnement des taux à 50 pour cent. Les nouveaux barèmes englobent l'impôt de la sécurité de la vieillesse, la taxe de progrès social, et la surtaxe, qui se trouveront par le fait même abolis.
- Les contribuables mariés qui travaillent tous les deux pourront déduire de leur revenu brut les frais de garde de leurs enfants, jusqu'à concurrence de $500 par enfant et

(Suite à la douzième page)

Ottawa est prêt à consacrer $50 millions au bilinguisme

OTTAWA — Le secrétaire d'Etat, M. Gérard Pelletier, a réaffirmé jeudi dernier que le gouvernement fédéral souscrit entièrement aux principes du bilinguisme de la commission Dunton-Gagnon et qu'il est même disposé à consacrer $50 millions en 1970 seulement pour l'expansion des services éducatifs aux minorités officielles et pour la formation de Canadiens bilingues.

Ainsi, le gouvernement canadien a indiqué de façon plus concrète qu'il entend vraiment considérer comme très prioritaire l'expansion du bilinguisme à travers le Canada. L'autre grande priorité est le développement régional.

"Pour l'essentiel, a dit le secrétaire d'Etat, ce programme porte sur deux questions prioritaires reliées l'une à l'autre. Premièrement, des mesures seront prises en collaboration avec les provinces en vue d'assurer aux minorités de langue officielle des droits égaux à ceux de la majorité en ce qui concerne l'enseignement dans leur propre langue. Deuxièmement, pour répondre aux voeux d'un nombre croissant de Canadiens qui aspirent à la connaissance des deux langues officielles du Canada, on favorisera l'étude de la langue seconde."

Pour mettre en application les recommandations du deuxième livre de la commission sur le bilinguisme, qui portent sur l'enseignement aux minorités et sur l'enseignement d'une langue seconde, le gouvernement fédéral estime qu'il devra fournir environ $50 millions. Il s'agit d'une contribution maximum en période d'austérité.



M. Hubert Philippot, de St-Boniface, est le président du Comité d'organisation du Congrès de la SFM qui se tiendra les 6 et 7 décembre prochain.

Il y a cent ans avec Louis Riel

Le 2 novembre 1869, Louis Riel et quelques Métis se mettent en route pour le Fort Garry. Ce n'est pas sans difficulté que les Métis acceptent d'endosser le geste de Riel, geste aussi audacieux que plein d'imagination stratégique. En effet, tenir le Fort Garry, situé en plein centre de la colonie de la Rivière-Rouge, c'est tenir le pays, c'est protéger la colonie en empêchant McDougall d'en prendre le commandement, c'est aussi assurer un toit aux 400 soldats métis du Comité National.

Sans coup férir, sans déranger les logis privés du Fort, sans même avoir besoin de parlementer, le Comité National Métis occupe le Fort Garry, siège du gouvernement de la colonie, et se met en frais d'assurer la protection du peuple qui se trouvait, à toutes fins utiles, sans gouvernement depuis que la Hudson's Bay avait cédé le territoire au Canada.

Le 3 novembre, Riel s'attaque aux problèmes administratifs. Il confie à W. B. O'Donoghue, professeur irlandais du Collège de St-Boniface, le poste de trésorier, et Louis Schmidt, métis et ami de Riel, assume celui de secrétaire adjoint.

Le 6 novembre, Louis Riel et Louis Schmidt rédigent une proclamation qui convoque en quelque sorte les Etats généraux de la Rivière-Rouge. Elle se lit comme suit:

"Le chef et les représentants de la population française dans la Terre de Rupert, après avoir chassé les envahisseurs de leurs droits, comptant sur les sympathies de leurs frères d'origine anglaise, viennent leur tendre une main amie et les inviter à envoyer douze représentants dans le but de former, avec les métis français, un conseil où seront discutés les moyens à prendre pour sauvegarder les intérêts de la nation dans les circonstances actuelles.

Ce conseil s'assemblera dans la salle de la cour de justice, à Fort Garry, le 16 novembre prochain.

Par ordre du président,
Louis Riel, secrétaire.
Winnipeg, 6 novembre 1869."

Les Métis demandent au journal "Nor'wester" de publier la proclamation. Mais l'éditeur Walter Robert Brown, adversaire acharné et irréconciliable des Métis, s'y refuse. Les Métis le mettent à la porte de son établissement, recrutent un imprimeur et font paraître le document.

Le "Canadian Party", ennemi juré de Riel, lui mène une virulente opposition et prédit que les paroisses de langue anglaise ne répondront pas à l'invitation des Métis.

En effet, celles-ci s'inquiètent. Cependant, à la grande déception du "Canadian Party", toutes les paroisses de langue anglaise acceptent l'invitation du Comité National, nomment leurs représentants et les envoient à l'assemblée du 16 novembre 1869, au Fort Garry.

Don de livres de la France à la bibliothèque de Fort Garry

La Bibliothèque municipale de Fort Garry vient de recevoir du gouvernement français une collection de livres pour enfants. La présentation officielle en sera faite samedi prochain par le Consul de France à Winnipeg, M. Philippe Bourdon.

Il semble que ce soit la première fois dans l'histoire de la province qu'un organisme anglophone ait fait une telle demande à la France. Celle-ci s'est empressée d'y répondre favorablement.

La cérémonie de présentation se déroulera à la Bibliothèque municipale de Fort Garry à 3 h de l'après-midi, le samedi 15 novembre.

Congrès de la Société Franco-Manitobaine

Avis à tous les Franco-Manitobains

La flamme de la fierté franco-manitobaine n'est pas prête de s'éteindre. Ce qui suit n'est pas pour les pessimistes. En effet, toute une semaine d'activités dans les domaines les plus divers, à laquelle vous êtes invités à participer très activement et chaleureusement, précédera l'important congrès annuel de la Société Franco-Manitobaine.

Que ce soit le théâtre, la chanson, la culture en général sous forme d'exposition, vous qui êtes assoiffés de manifestations d'expression française, vous serez bien servis. Nous vous demandons de bien vouloir noter attentivement les dates et les endroits où se tiendront les spectacles et divertissements d'ordre culturel ou artistique.

Les activités culturelles

26, 27, 28, 29 et 30 novembre
— Le Cercle Molière présente "Les Rosenberg ne doivent pas mourir..." au Centre Culturel de St-Boniface.

3 décembre
— Exposition de gravures lithographiées au Centre Culturel.

4 décembre
— La populaire chorale canadienne-française, les "Intrépides", à la Salle du Centenaire de Winnipeg, à 8 h 30 du soir. Entrée gratuite.

5 décembre
— Récital du chansonnier canadien-français de grande renommée, Georges Dor, au Playhouse, à 8 h 30 du soir. Les billets sont en vente chez "Huot" et seront aussi vendus au guichet du Playhouse le soir du récital.

Le congrès proprement dit

5 décembre
— 4 h à 8 h du soir: Inscription des délégués au Centre Culturel.

6 décembre
— 8 h à 9 h du matin: Inscription des délégués au gymnase du Juniorat.
— 9 h 30: Ouverture du premier congrès.
— 9 h 30 à midi: Assises au gymnase du Juniorat.
— 2 h à 4 h de l'après-midi: Assises au gymnase du Juniorat.
— 6 h à 8 h 30 du soir: Banquet au gymnase Notre-Dame.
— Remise des insignes de la Fidélité Française au Père Martial Caron, S.J., par le Conseil de la Vie Française.
— Discours par l'orateur invité.
— Discours des candidats à la présidence (3 à 5 minutes).
— 9 h: Bal au gymnase du Collège de St-Boniface.
— Le 100 Nons dans la salle académique du Collège.

7 décembre
— 1 h à 4 h de l'après-midi: Assises au gymnase du Juniorat.
— Elections.
— Rapports sur les affaires en cours.
— 4 h: Clôture du Congrès 1969.

A noter
- Les délégués devront payer la somme de $10.00 pour les assises seulement. Banquet et bal: $3.50 par personne. Bal seulement: $1.50 par personne.
- Le grand public est cordialement invité au banquet et au bal.

Communiqué

ÉDITORIAL

Il ne faudrait pas en rester là

La présence franco-manitobaine aux séances publiques de la Commission des frontières a dépassé toute attente. Rarement a-t-on vu, au cours des dernières années du moins, tant de monde se déplacer pour accorder leur appui à leurs représentants.

Il est assez évident que l'influence des femmes, surtout de celles de la Ligue des Femmes Catholiques et des Associations de Parents-Maîtres, y fut pour quelque chose.

Cependant, ainsi que nous le faisait remarquer quelqu'un de St-Pierre, cette manifestation massive donne un peu l'impression d'une réaction inspirée par la peur. "Ceci, disait-il, parlant de la réunion qui a vu 1,200 personnes de la Rivière-Rouge envahir le gymnase de l'Ecole élémentaire de St-Pierre, ce n'est pas de la démocratie, c'est de la panique! Si les gens avaient fait preuve de démocratie les années passées en assistant en nombre aux réunions de commissions scolaires, de parents-maîtres ou autres, on n'aurait pas cette situation-là aujourd'hui!"

Rien de plus exact. Pour aussi valable que soit cette participation imposante aux audiences de la Commission des frontières auxquelles d'ailleurs on a bien fait d'assister, il n'en reste pas moins vrai que la participation aux réunions locales est fondamentale à tout régime démocratique: il n'y a pas de démocratie qui vaille si le peuple, le simple peuple autant que les professionnels et les gens cultivés, n'est pas là pour exprimer ses opinions et son sentiment.

Mais, fait déplorable, c'est au niveau local que la population se montre trop négligeante et insouciante. Tant en ville qu'en campagne, on n'assiste pas aux réunions publiques des conseils municipaux, des commissions scolaires, des parents et maîtres, des chambres de commerce, des caisses populaires, des partis politiques, du mouvement coopératif, des centres récréatifs, et encore moins de la Société Franco-Manitobaine. En somme, là où se préparent les bases des programmes qui intéressent divers aspects de la vie sociale présente et future, on est absent.

Et l'on s'étonne ensuite que les organismes gouvernementaux ou autres s'avancent avec de beaux projets préfabriqués mais trop souvent pas assez conformes à la réalité. Le plan provisoire de la Commission des frontières n'en est qu'un exemple dont les principaux responsables ne sont peut-être pas, après tout, les commissaires eux-mêmes.

Chose certaine, — quelqu'un l'a souligné lors d'une des audiences publiques, — le projet de la dite Commission a eu au moins l'heureux effet d'éveiller la population à des problèmes qui la concernent de près et dont elle aurait dû s'occuper davantage il y a longtemps.

On aimerait voir le même réveil se faire sentir dans la population franco-manitobaine alors que se prépare son congrès de décembre. On aimerait, en particulier, voir les milliers de francophones de Winnipeg même, des immigrés de la campagne pour la plupart, se réveiller à cette occasion et faire connaitre leurs aspirations au sujet de la culture française dans Winnipeg. S'ils ne savent trop comment s'y prendre, ils n'ont qu'à s'adresser au secrétariat de la SFM ou encore à notre journal qui se fera un plaisir de donner les renseignements voulus.

La participation, c'est pour aujourd'hui et dans tous les domaines. Les temps sont mûrs. Qu'on agisse.

J.-P. A.

En quête d'une réponse claire

Il suffit d'assister à quelques séances publiques de la Commission des Frontières pour s'apercevoir que les objectifs de l'éducation au Manitoba ne sont pas la chose la plus claire au monde. Certes, on parle de "critères" jugés acceptables (par qui?) pour un "système scolaire efficace", de "chance égale d'obtenir une éducation à la page", de possibilité pour les enfants de la campagne de "rivaliser avec ceux de la ville", et d'autres généralités du genre.

Il n'y a de précis que certains chiffres: un minimum de 180 élèves pour une école de niveau secondaire, et 350 pour une école de niveau collégial. Pourquoi ces chiffres plutôt que d'autres? Sur quelles raisons précises se base-t-on pour conclure que ces chiffres sont le strict minimum requis? On ne le dit pas.

Et ce "système scolaire efficace", qu'est-ce que c'est au juste? "L'éducation à la page", cela veut dire quoi exactement?

Les milieux administratifs ont l'habitude du charabia. Cependant, dans le domaine de l'éducation en particulier, il serait temps que quelqu'un, quelque part, prenne en pitié le grand public et cherche à lui expliquer, noir sur blanc, en un langage **intelligible** ce dont il s'agit et où l'on va. Cet exercice de pensée forcerait les administrateurs de mieux définir leurs objectifs et de s'assurer que l'argent du contribuable qu'ils se proposent de dépenser soit vraiment un investissement pour l'avenir.

J.-P. A.

La dépopulation des campagnes: courant mondial irréversible

NATIONS UNIES — Le président de la Banque Mondiale, M. Robert S. McNamara, a déclaré, fin-octobre, que toutes les nations doivent faire face au courant actuel qui porte les populations des campagnes vers les villes.

M. McNamara, qui s'adressait au Conseil Economique et Social des Etats-Unis, a précisé qu'il s'agissait d'un "phénomène à l'échelle mondiale, mais dont les effets sont cependant beaucoup plus accentués dans les pays sous-développés que dans les pays industrialisés".

Dans le rapport qu'il faisait de sa première année complète à la tête de la Banque Mondiale, l'ancien secrétaire à la Défense des Etats-Unis a fait remarquer que les grandes cités des pays industrialisés doublaient de taille tous les dix ans. A la fin du siècle, la population urbaine pourrait être 500 pour cent plus élevée qu'elle l'est présentement, a-t-il noté.

"Avec éventuellement une population additionnelle de 1,500,000 d'habitants vivant dans les communautés urbaines, a-t-il poursuivi, la tâche de fournir les services essentiels et de maintenir des conditions de vie décentes s'accroîtra alors avec l'expansion gigantesque de ces centres."

Pour faire face au problème, M. McNamara est d'avis que la planification domestique est essentielle, mais incapable à elle seule de changer le courant actuel avant la fin du siècle.

"Le problème doit être affronté à l'échelle nationale, de dire M. McNamara, il est nécessaire d'avoir une vue stratégique globale sur le développement rural et urbain."

La Liberté et le Patriote

Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.

Tirage



Certifié

Journal hebdomadaire publié le mercredi, à Winnipeg, Man. 619, avenue McDermot

par la

Canadian Publishers Limited.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à **La Rédaction**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (**Tél.: 775-8443**).

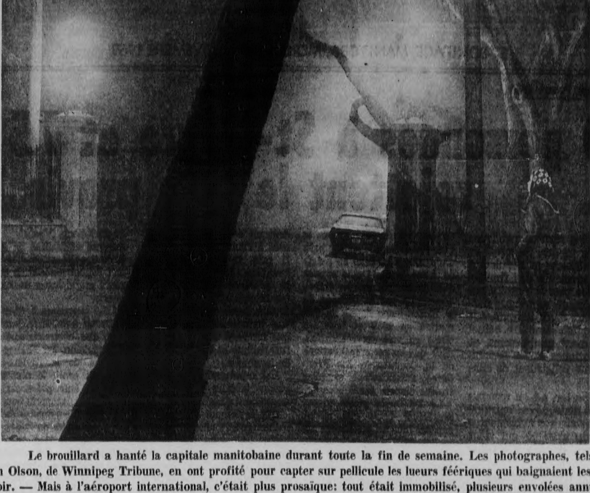
Toute correspondance relative aux abonnements et à la publicité doit être adressée à **L'Administration**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (**Tél.: 774-3415**).

ABONNEMENT ANNUEL
Canada: $5.00

Ajouter $1.00 par année pour abonnement aux Etats-Unis et $2.00 par année pour abonnement aux autres pays.

Les abonnements partent du premier numéro du mois qui suit la réception de l'abonnement.

Courrier de la deuxième classe— Enregistrement no 0477.



Le brouillard a hanté la capitale manitobaine durant toute la fin de semaine. Les photographes, tels que John Olson, de Winnipeg Tribune, en ont profité pour capter sur pellicule les lueurs féeriques qui baignaient les rues le soir. — Mais à l'aéroport international, c'était plus prosaïque: tout était immobilisé, plusieurs envolées annulées.
(Cliché Winnipeg Tribune)

Bilinguisme: le Canada n'est pas seul à avoir des problèmes

NATIONS UNIES, N.Y. — En Irlande, il est possible d'étudier la langue anglaise en celte.

En Suisse, un étudiant universitaire doit être versé dans trois langues.

La législation tchécoslovaque prévoit certains droits linguistiques dans les écoles, mais cela n'a pas tellement d'importance parce qu'un Tchèque peut converser avec un Slovaque sans connaitre la langue de ce dernier et vice versa.

L'Afrique du Sud et la Finlande ont une législation proche de celle proposée par le gouvernement du Québec.

Ces détails ont été révélés au cours d'un sondage auprès des représentants aux Nations unies de pays bilingues ou multilingues sur la façon dont leurs pays respectifs ont résolu le problème linguistique dans leurs systèmes éducatifs.

Lorsqu'on a indiqué à un fonctionnaire suisse que le Canada a certains problèmes avec ses deux langues, il esquissa un sourire, puis a répondu: "Vous pensez avoir des problèmes. Nous avons trois langues officielles et quatre langues nationales".

Dans les deux pays européens multilingues les plus connus, la Belgique et la Suisse, les jeunes écoliers sont censés apprendre la langue de leur région, soit le français ou le flamand en Belgique et le français, l'italien, l'allemand et le romanche en Suisse.

Mais il y a des exceptions et l'importance des groupes linguistiques minoritaires dans les différentes régions est négligeable.

A Bruxelles, les écoliers belges peuvent choisir l'une ou l'autre langue pour leur instruction. Il y a quatre universités principales dans le pays, une de langue flamande, une de langue française et deux où l'enseignement est possible dans les deux langues.

En Suisse, il y a deux écoles d'Etat bilingues à Berne.

Depuis l'indépendance, l'Eire (République de l'Irlande), a tenté d'encourager l'enseignement du celte, mais sans grand succès. Le celte, ou l'irlandais comme disent les milieux officiels, est une matière obligatoire dans les écoles et les élèves des classes supérieures peuvent exiger que toute leur instruction soit faite dans cette langue.

Ainsi, il est possible pour un écolier d'étudier la majeure partie de son cours d'anglais en celte. Aux examens on peut répondre aux questions soit en anglais, soit en celte. Autrefois, il existait un règlement voulant que les étudiants universitaires passent un examen d'entrée en celte. Cette exigence a été abandonnée.

Un fonctionnaire irlandais a déclaré qu'un élève du secondaire doit être stupide ou opposé à la renaissance du celte pour ne pas être versé dans les deux langues au moment où il obtient son diplôme.

La Suisse possède peut-être la législation linguistique la plus étendue. Les élèves apprennent au début la langue de leur région.

Mais quelques années plus tard les élèves doivent décider dans quelle langue se fera leur enseignement universitaire, le français ou l'allemand, et doivent commencer à apprendre cette langue. Lors de son entrée à l'université, un étudiant doit connaitre deux des langues nationales du pays et une troisième, qui peut être l'anglais.

Les étudiants universitaires doivent passer des examens assez difficiles, oraux et écrits, dans cette langue. Il existe trois universités de langue française et quatre de langue allemande. Les étudiants de langue italienne doivent fréquenter une de ces universités. Il existe également une université bilingue.

L'expérience de l'Afrique du Sud avec les langues ressemble à celle du Québec.

Une certaine résistance s'est manifestée, il y a quinze ans, lorsque l'africaan fut reconnue comme langue officielle à côté de l'anglais.

A l'heure actuelle, l'instruction se fait dans les langues maternelles de l'Afrique du Sud, soit l'anglais, l'africaan et le zoulou. L'enseignement d'une deuxième langue officielle est obligatoire.

Les écoliers ont droit à l'assistance gouvernementale pour fréquenter les écoles où est enseignée leur langue maternelle ou celle dans laquelle l'écolier est le plus versé.

Dans trois provinces, un écolier dont la langue maternelle est l'africaan, par exemple, peut demander à recevoir son instruction en langue anglaise.

Dans pareil cas, le directeur de l'école doit décider si l'écolier est capable de se débrouiller dans cette langue et s'il existe de la place dans l'école pour lui.

Un étudiant universitaire doit, avant son inscription, exhiber un certificat démontrant qu'il a passé des examens dans les deux langues officielles. Toutefois, les examens dans la langue officielle autre que celle du candidat à l'inscription sont considérablement plus faciles.

Un fonctionnaire sud-africain a déclaré que ses compatriotes se montrent chatouilleux sur la question des langues, mais le temps est passé où ces divergences pouvaient conduire à une confrontation. Plusieurs pensent à la guerre des Boers qui avait opposé Sud-Africains de langue anglaise à ceux de langue africaan.

La Finlande a deux langues officielles: le finlandais et le suédois. Lorsque l'importance du groupe linguistique minoritaire atteint 10 pour cent de la population d'une région, cette région est proclamée bilingue. Lorsque l'importance du groupe linguistique minoritaire n'atteint pas 10 pour cent de la population, les écoliers peuvent demander l'assistance du gouvernement pour se rendre dans les écoles où est enseignée leur langue maternelle.

Une fois qu'une région a été reconnue bilingue, elle ne perd ce statut que si le pourcentage du groupe linguistique minoritaire descend au-dessous de 7 pour cent.

La législation linguistique tchécoslovaque n'est pas connue aux Nations unies. Cependant un Tchèque a indiqué que l'existence de deux langues dans ce pays ne pose pas beaucoup de problèmes, vu que les Tchèques et les Slovaques peuvent se comprendre si les uns et les autres ne parlent que leur propre langue.

Pour que le jeu soit franc entre les deux groupes au Québec

Tous ne perdent pas la tête et c'est heureux! Le président de l'Université du Québec, M. Alphonse Riverin prenait la parole, dimanche, à l'occasion de la collation des grades d'automne au Collège Loyola et ce n'était pas le moment de raconter des balivernes. M. Riverin s'en est bien gardé.

Le sentiment d'inquiétude qu'il est facile de déceler dans le comportement des anglophones québécois provient dans une large mesure, du fait que les institutions scolaires anglophones préparent des diplômés qui ne sont pas du tout enclins à un dialogue fécond avec les Québécois d'expression française. A qui la faute? Sûrement pas à nous de dire M. Riverin. Notre effort de compréhension est connu. La communauté anglaise — du moins à un échelon élevé — a cru et croit encore qu'il lui est possible de vivre en marge du reste du Québec. Calcul insensé, s'il s'agit de calcul; maladresse grossière s'il s'agit de la méconnaissance volontaire ou non du milieu. Or, M. Riverin qui sait garder tête froide, invite les institutions scolaires anglophones à fournir un sérieux effort afin que l'homme anglophone se rapproche de son frère d'expression française. Le moyen: apprendre le français.

Et est-ce trop demander à des gens qui sont brillamment préparés par leurs études à apprendre une langue qui n'est tout de même pas du chinois? Tout cerveau correctement articulé comprendra et acceptera cette nécessité. Quant aux autres qu'ils demeurent dans leur pénible ignorance en ayant au moins la décence de ne pas trop s'étonner des événements.

La tragédie du Québec provient de l'incommunicabilité: tragédie qui frise parfois le drame! Avant d'en arriver à la confusion finale et à l'effondrement, il doit être possible de créer au sein des élites des deux groupes un désir généreux d'accord. Mais selon un effort égal dans les deux camps. Le diplômé d'une institution anglaise, poursuit M. Riverin, doit comprendre qu'il aura à faire carrière au sein d'une communauté qui lui fera confiance dans la mesure où il acceptera de vivre avec le fait français. Les préjugés tolérés par faiblesse ou par indifférence deviennent des ferments de haine et si civilisé que chacun soit (ou croit être) il peut arriver que l'homme le plus correct se conduise subitement comme un vulgaire sauvage. Dans un Québec livré aux pires exagérations, côtoyant le gouffre final, il est réconfortant de penser que des diplômés anglophones s'avisent — grâce à l'appel de M. Riverin — de la rigueur de leurs responsabilités. Que les démons de la fureur animent certaines têtes, nous n'y pouvons rien. Mais que les nouvelles équipes sérieuses comprennent la nécessité d'une dualité d'expression, fait se lever un peu de lumière dans le sombre ciel d'orage qui nous accable tous. A Loyola, M. Riverin a dit ce qu'il fallait. La gravité de ses propos exige (de ses auditeurs) une franche acceptation.

Roger Champoux
(La Presse, 28-10-69)

Cours de conversation française à l'Hôpital Saint-Boniface

Dans son bulletin mensuel INTERCOM, numéro d'octobre, l'Hôpital St-Boniface annonce qu'il donne cette année un cours de conversation française à ses employés. Trente-huit de ceux-ci s'y sont inscrits.

— Ce n'est pas la majorité, sans doute, mais c'est un bon début. — Le cours se donne en collaboration avec la Commission scolaire de St-Boniface.

L'Ecole d'infirmières de l'Hôpital St-Boniface est fière d'annoncer pour sa part que la moyenne des notes remportées par ses élèves cette année est la plus élevée de la province. L'Ecole s'est classée première en psychiatrie, pediatrie, obstétrique et médecine, et seconde en chirurgie. — "Cuique suum".

Le nouvel Office de la Consommation

Le ministre de la Consommation et des Corporations du Manitoba a annoncé, la semaine dernière, la nomination des hauts fonctionnaires qui dirigeront le nouvel Office de la Consommation à partir du 1er janvier prochain. Ce service gouvernemental s'occupera de la mise en vigueur de la nouvelle loi de la protection du consommateur dont voici les principales dispositions:

- Dans les transactions au détail où le prix de l'emprunt dépasse $10 et celui de la marchandise n'excède pas $7,500, on devra déclarer au complet le coût de l'emprunt et du crédit.
- Que le contrat ait été signé ou non, un acheteur peut résilier son contrat avec un colporteur dans un délai de quatre jours au lieu de deux jours comme c'est le cas présentement.
- Les sociétés de prêts ont l'obligation de déclarer les taux d'intérêts et tous les frais compris dans un prêt dont le coût de crédit dépasse $10.
- Le coût total, y compris celui du crédit ainsi que le taux réel annuel des intérêts, doit être déclaré.
- L'emprunteur a le privilège d'anticiper le remboursement de son emprunt avec remboursement des frais pour la période anticipée.
- Dans les ventes à tempérament, le vendeur doit donner avis de la reprise de possession avec possibilité pour l'acheteur de racheter la marchandise.
- Les clients qui achètent à crédit d'une société quelconque doivent être protégés si cette société vend son contrat à une autre.
- Certaines garanties fondamentales dont le titre est incontestable doivent être maintenues sur les biens vendus, nonobstant n'importe quel contrat qui pourrait être fait dans le sens contraire, y compris des ventes au détail, à crédit ou comptant.

Le nouvel Office aura en outre la charge d'informer le consommateur sur diverses questions de sa compétence.

La recherche spatiale et la science médicale

En trouvant une solution aux problèmes de toute sorte que posait le voyage extra-terrestre, la recherche spatiale a fait accomplir des progrès considérables à toutes les sciences appliquées. Les plus grands bénéficiaires de ces "retombées" se recrutent dans la métallurgie, l'électronique et l'automatisation. Mais la part des autres disciplines n'est nullement négligeables, et nous allons voir combien sont importants les profits que la médecine elle-même tire déjà des travaux qui ont conduit à la conquête de l'espace.

Voici un extrait important d'un article de M. Thomas de Galiana, article paru dans l'hebdomadaire **Les Nouvelles Littéraires.**

"L'un des domaines qui ont été les mieux étudiés par la recherche spatiale est celui des très basses températures. D'une part, la propulsion et les installations des engins spatiaux font appel à des gaz liquéfiés dont les températures vont de -183° C pour l'oxygène à -269° C pour l'hélium; de l'autre, hors de l'atmosphère, les surfaces d'un engin qui se trouvent à l'ombre sont exposées à des températures du même ordre et, par exemple, dans la nuit lunaire elles sont portées à -150° C.

"Ces recherches ont donné, indirectement, une grande impulsion à la **cryochirurgie** fondée sur le fait que des os et d'autres tissus peuvent être détruits par ces froids intenses sans recourir à l'ablation instrumentale. L'azote liquide (-196° C) a, en particulier, de nombreuses applications médicales que nous ne saurions passer en revue ici. Parmi les plus remarquables, figure le traitement de la maladie de Parkinson, ou paralysie agitante, caractérisée par un tremblement dû à des contractions alternatives des muscles extenseurs et fléchisseurs. A l'aide de l'observation radioscopique, on introduit entre le thalamus et le cerveau un petit tube plein d'azote liquite: en quelques minutes, la température de la zone atteinte par la maladie se trouve abaissée à -65° C, ce qui met une fin aux tremblements du patient.

"D'autres applications de la cryogénie en sont encore au stade expérimental. Citons: la destruction, par le froid, de la prostate, de certaines tumeurs malignes et des cataractes, le recollement de la rétine, etc. Etant donné que les astronautes devaient respirer de l'oxygène pur pendant leur séjour dans l'espace ou sur les autres mondes, des études approfondies ont dû faites en vue de déterminer la toxicité de ce gaz en fonction de la pression à laquelle il est respiré et de la durée de son emploi. Les médecins ont pu trouver ainsi l'explication des graves complications qui, sous le nom de **pneumonie interstitielle**, apparaissent parfois chez les malades astreints à respirer de l'oxygène pur pendant de longues périodes.

"Un autre domaine bien exploré par la recherche spatiale est celui qui a trait au comportement de l'organisme aux basses et aux hautes pressions. Les **caissons hyperbariques** permettent maintenant de soumettre des malades à des traitements médicaux sous des pressions plus fortes que celle de l'atmosphère et de pratiquer certaines interventions chirurgicales dans les mêmes conditions. Parce qu'elle assure une meilleure saturation en oxygène des globules rouges, la pression hyperbarique facilite certaines opérations du coeur. Sont soignées aussi des affections provoquées par des bactéries anaérobies qui, tel le bacille responsable du tétanos, vivent sans faire appel à l'oxygène atmosphérique."

(Informations Larousse)

La Semaine du Livre pour la Jeunesse canadienne

Un sage écriait un jour: "Il arrive que quelqu'un puisse passer de l'enfance à la maturité sans avoir rencontré un seul livre qui réponde à sa soif de connaissance et de joie." C'est une infortune qu'il faut éviter à votre enfant, une infortune que la Semaine du Livre pour la Jeunesse canadienne veut prévenir.

Durant cette semaine, bibliothécaires, instituteurs et libraires travaillent de leur mieux à créer entre les enfants et les livres un lien durable. Chaque enfant a besoin de loisirs et d'occasions favorables pour découvrir les plaisirs de la lecture. Il n'est jamais seul celui qui peut partager les expériences racontées dans un bon livre. Souvenez-vous-en et aidez nous à initier les enfants et les adolescents aux joies illimitées de la lecture durant la Semaine du Livre pour la Jeunesse canadienne du 15 au 22 novembre.

Opinion libre

Le film — notre responsabilité?

Actuellement on pousse des hauts cris, et non sans raison, sur le genre de films qu'on nous sert présentement dans notre métropole. Que faisons-nous positivement? Sommes-nous conscients que NOUS aussi nous avons notre part de responsabilité? Chaque fois que nous assistons à un film, nous donnons notre vote pour tel genre de film. C'est en grande partie le "Box Office" (entrée) qui détermine la production.

Si nous encouragions davantage les films ayant des valeurs positives, on nous en offrirait davantage. Malheureusement, le contraire arrive... le "Box Office" de ces films est souvent très pauvre. Comme tout commerçant élimine la marchandise qui ne se vend pas, ainsi les exploitants du cinéma s'abstiennent de réaliser des films qui ne rapportent pas. Notre appui aux films ayant des valeurs humaines (même s'ils manquent de perfection au plan de réalisation) est donc essentiel si nous voulons aider à changer la situation.

Des films très recommandables, il s'en trouve à l'affiche.

Sr Maria Prenovault, S.N.J.M., Communications sociales, Centre de Pastorale, St-Boniface 6, Man., le 7 novembre 1969.

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet no 3681

N'oublions pas...

Le lundi 17 novembre: commémoration des morts, à 7 h 45 p.m., en l'église du Précieux-Sang.

Le samedi 29 novembre: rencontre avec les jeunes à la salle Ste-Famille.

Félicitations

Parmi les onze étudiants qui ont reçu des bourses d'études du Fonds scolaire St-Vincent, le 29 octobre, on compte plusieurs fils et filles de nos frères. Félicitations!

Ligue de 5 quilles

Même si elle a terminé la première série sur un pied d'égalité avec l'équipe E. Rougeau, l'équipe A. Girard a été déclarée la gagnante à cause de son total plus élevé de quilles abattues. Chez les messieurs, les records individuels à date reviennent à Alphonse Girard, 749 pour trois parties, et J.-L. Jubinville, 328 pour la haute partie.

Après deux rencontres, la position des équipes est la suivante:

Equipe	Points
E. McCarthy	29
H. Sala	25
M. Théoret	23
E. Rougeau	22½
A. Girard	22
M. Morier	19
J.-L. Jubinville	15½
D. Nolin	12

Rigoletto

Banquet de reconnaissance offert par le Club Saint-Vincent

Le 8 novembre dernier, plus de 120 personnes assistaient au souper de reconnaissance offert par le Club St-Vincent à ses anciens présidents, gérants et travailleurs de bingo.

Table d'honneur

A la table d'honneur l'on remarquait les Père J. Alarie et J. Soulodre, le président du Club Philippe Jeanson et Mme Jeanson, MM. et Mmes Léo Fluet et Joseph Royal, le vice-président du Club et président du Comité social Roland Gervais et Mme Gervais, M. J.-L. Jubinville, maître de cérémonies, et Mme Jubinville.

Bienvenue

Le président du Club se fit l'interprète de son exécutif en souhaitant la bienvenue et une agréable soirée à tous. Le premier président du Club, M. J. Royal, parla ensuite des débuts du Club et félicita ses successeurs pour le magnifique travail accompli. M. L. Fluet, Grand Chevalier, apporta les saluts du Conseil Goulet.

Invité à dire quelques mots, le curé de la paroisse du Précieux-Sang, le Père J. Alarie, remercia le Club de son invitation à cette soirée de reconnaissance et exhorta les membres à continuer leur intérêt envers les oeuvres paroissiales.

Le troisième président du Club, M. Edgar Rougeau, présenta un bouquet de roses à Mme P. Jeanson, épouse du président actuel du Club St-Vincent.

Conférencier invité

Le Père Jean Soulodre, curé de la paroisse du Sacré-Coeur de Winnipeg et conférencier invité, remercia le Club pour sa magnifique coopération alors qu'il était vicaire au Précieux-Sang. Il souligna sa grande satisfaction lorsqu'il fut nommé aviseur et conseiller à l'école du Précieux-Sang.

Le conférencier développa son thème en insistant sur la nécessité d'élargir nos vues pour nous intéresser non seulement à notre petit patelin, mais à toute la communauté en général. Un travail qui se limite à un seul secteur de la communauté risque l'isolement et l'engloutissement avec les années. Sachons élever nos horizons afin d'étendre notre influence sur un plus grand secteur de la population.

M. Marcel Morier remercia le conférencier et lui dit son espoir de l'entendre à nouveau avant trop longtemps.

La soirée se termina au son d'une musique gaie et entraînante.

Le futur...

On sait que le Club St-Vincent a organisé son dernier bingo le samedi 30 août et que l'auditorium a été vendu à la Division scolaire de Norwood no 8.

Une oeuvre de longue haleine entreprise en 1954 permet aujourd'hui aux membres du Club St-Vincent d'entrevoir une autre lueur de soleil. En effet, le 14 octobre dernier, le Club St-Vincent acceptait les plans pour l'érection d'un foyer pour les vieillards à Norwood.

L'architecte, M. Nikola M. Zunic, n'attend plus que le retour des soumissions pour commencer les travaux.

Le Foyer Vincent aura dix étages et contiendra 106 logements, y compris quelques-uns pour couples mariés. Chaque logement aura son vivoir ou chambre à coucher, sa cuisine avec poêle et réfrigérateur et sa salle de bain.

Le Club St-Vincent, on peut le dire, marche toujours de l'avant!

Novembre

Troubadour de la nuit, immobile hibou
Lance le triolet du monotone hou-hou!
Un squelette sapin sur podium perché
Agit en maestro avec un bras levé.

Sa tête qui domine la frange du bosquet,
A l'arbre dénudé un vieux nid apparaît
Inutile, frileux, où ne naîtra jamais
Une fraîche nichée de jolis oiselets.

Soudain, au firmament, un gros nuage gris
Passe devant la lune et, très sombre, la nuit
S'étend dans un frisson sur la terre glacée
Qui, raidie par l'hiver, ne peut plus remuer.

La neige en une nuit le sol a recouvert;
On ne croirait jamais qu'un jour il fût si vert.
Sans arrêter, le vent souffle la poudre blanche,
Et la chouette hélas! a délaissé sa branche.

A cessé de gémir, on entend plus rien,
Voici que s'encabanent et le chat et le chien.
Les enfants seulement semblent
Aimer la bise de l'hiver,
Ils aiment le grand air et semblent
Tout heureux de jouir de l'hiver.

Manie Tobie

Chronique du 100 Nons

La Broquerie accueille le 100 Nons

Pour la seconde fois cet automne, le 100 Nons s'étire vers une paroisse de campagne pour atteindre la jeunesse intéressée en son avenir culturel.

Le dimanche 9 novembre, le 100 Nons était à La Broquerie. Les artistes y firent preuve de talents remarquables. Comme à Ste-Anne, la soirée se composait de la troupe du 100 Nons et d'un spectacle préparé par les talents de La Broquerie dont Lucille Jolicoeur, Diane Leclerc, Paulette Girardi, François Tétrault, Claudette Taillefer et Marcelle Fournier. Il faut absolument en voir de ceux-là au 100 Nons sous peu. D'ailleurs, il est si facile de débuter. Il suffit de contacter Suzanne Jeanson, 540, rue Ritchot, pour établir la date d'une audition.

M. Joseph Desrosiers, directeur d'école, remplissait avec goût son rôle de maître de cérémonies.

Sauf pour les siffleurs trop excités et le "caquetage" peu camouflé, le 100 Nons a fait une réussite.

Nous remercions les gens de La Broquerie de nous avoir si bien reçus. Félicitations à tous, sans oublier Georges Beaudry et Thomas Ivory qui font un merveilleux travail à l'éclairage.

A noter qu'il y aura réception, surtout pour les adultes, le samedi 15 novembre, au Centre Culturel. On y entendra le meilleur de la récolte.

La tournée d'avant Noël se terminera avec St-Pierre, le 16 novembre.

Comité de publicité

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface no 3158

Six points

Le Comité des activités religieuses, sous la direction du frère Mulaire, nous prépare un grand déjeuner-com m u n i o n pour le 23 novembre au Grand Séminaire. En voici le programme: 9 h, messe; 9 h 45, déjeuner; 10 h 30, conférence par M. Goulet, sulpicien.

Le tout devrait être terminé pour 11 h 30 ou midi. Il faut appuyer les activités de votre conseil; venez donc nombreux. Vous aurez aussi la chance de rencontrer des frères d'autres conseils invités spécialement pour cette occasion.

Le Comité de recrutement et de conservation s'occupe de préparer une initiation pour bientôt. Ce comité a aussi pour tâche de maintenir l'intérêt dans le conseil, en coopération avec les autres comités et l'exécutif.

Le Comité de publicité est la "trompette" du conseil. Ce comité voit à ce que tous soient informés à temps de toute activité. Il a à sa disposition la presse, la radio et la télévision.

Les deux principales activités du Comité d'activités familiales sont le pique-nique annuel en juin et le dépouillement de l'arbre de Noël en décembre.

Après-Tout

Le Comité Canada lance une vaste campagne de recrutement

Dans le but de représenter avec plus de force les Canadiens qui veulent conserver l'unité de leur pays, le Comité Canada lance une vaste campagne de recrutement à travers tout le pays.

Tous les Canadiens de tous âges et conditions, désireux de travailler "pour un Canada uni" et d'unir leur voix à celles de milliers d'autres Canadiens, sont invités à joindre les rangs du Comité Canada.

Ils n'ont qu'à écrire aux secrétariats du Comité Canada, 1470, rue Peel, Suite 1010, à Montréal, et 62 ouest, Richmond Street, Suite 900, à Toronto. Une modeste contribution de $2.00 pour les adultes et de $1.00 pour les étudiants suffit à inscrire leur nom dans nos listes de membres.

Toutes ces personnes seront ensuite regroupées par sections où elles pourront accomplir un travail précis et pratique pour la cause de l'unité canadienne.

Cette vaste campagne de recrutement est très importante pour le Comité Canada puisqu'elle permettra à ce dernier d'être reconnu comme une voix officielle des Canadiens et qu'elle assurera à ces derniers de nouveaux horizons en ce qui a trait aux échanges entre provinces, aux séances d'études des interprovinciales sur des problèmes communs, à l'ouverture d'auberges de jeunesse à travers le Canada et à l'intégration plus rapide et pratique des immigrants à notre mode de vie au Canada.

Les nouveaux membres seront également appelés à prendre une part très active dans la préparation de la prochaine semaine du Canada qui aura lieu du 24 au 31 mai 1970 et dont le thème sera "Pour un Canada uni" "For a United Canada".

C'est donc un mot d'ordre lancé à tous ceux qui partagent le même idéal: devenir membre du Comité Canada. Tous ceux qui enverront leur nom et leur contribution recevront une carte de membre, un décalque du Comité Canada et le bulletin mensuel où sont résumées les diverses activités du Comité à travers le pays.

LE COMITÉ CANADA



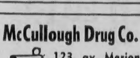
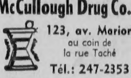
POUR UN CANADA UNI
1470 Peel, suite 1010,
Montréal 110

Appel du Comité de la Caisse de Noël du Grand Winnipeg

Les bureaux du Comité de la Caisse de Noël sont ouverts pour la saison 1969. Le "Christmas Cheer Board" existe pour venir en aide aux personnes nécessiteuses au temps des Fêtes.

On se fera un plaisir de donner des renseignements aux organisations ou aux individus désirant assister leurs concitoyens moins privilégiés.

Les bureaux sont situés à MACLEAN HOUSE, 730, avenue Alexander, Winnipeg 3, Manitoba (tél.: 786-6931).

Chronique de CBWFT

Femme d'aujourd'hui

De qui doit-on parler? De la jolie femme ou de la belle carrière, quand l'une et l'autre se rencontrent en une même personne? Par les sentiers de province, où l'air est pur, où les fleurs poussent bien, elle est venue avec un nom qui est déjà tout un programme et un sourire propre à charmer n'importe quel public téléspectateur.

"Dans ses petits souliers", Aline Desjardins débutait à la télévision montréalaise (elle en avait déjà fait en province et surtout à Québec) il y a trois ou quatre saisons de cela; c'était à l'émission "Aujourd'hui". L'espace d'un été suivant, elle fit quelques émissions radiophoniques, dont "Présent" et "Comme une fleur".

On ne tarda pas à la réclamer de nouveau à l'écran. Une émission importante: **Femme d'aujourd'hui**, qu'elle anima au début avec Yoland Guérard.

Depuis, **Femme d'aujourd'hui** et Aline Desjardins sont devenues synonymes. Elle, si active et passionnée de tout, l'émission, un vaste magazine quotidien s'intéressant à tout. Le plus grand magazine télévisé au monde destiné à la femme, animé par une femme du monde, i.e. universelle: c'était bien viser.

Aline Desjardins reçoit sans cesse des témoignages d'encouragement, preuve que son travail est apprécié. Que ce soit lors des enregistrements des "Soirées au théâtre Alcan", qu'elle présente cette année dans le cadre des "Beaux Dimanches", le public invité la reconnait et lui parle de **Femme d'aujourd'hui**. Que ce soit, encore, aux Iles-de-la-Madeleine ou en Gaspésie, au Lac-St-Jean ou à Québec, aux quatre coins de la province, où elle va régulièrement préparer des reportages, Aline est accueillie chaudement. Des hommes lui écrivent pour l'assurer qu'ils ne manquent aucune de ses émissions.

A Radio-Canada même, on lui confiait le soin, lors du dernier congrès des télévisions francophones, de représenter le réseau français en Europe. Bref, Aline Desjardins est devenue, en moins de trois ans, une des femmes les plus populaires de la télévision. Il n'y a qu'à regarder **Femme d'aujourd'hui**, diffusée tous les jours de la semaine à 15 heures, pour comprendre pourquoi.

Son charme naturel, la chaleur qu'elle met dans ses propos, l'intelligibilité avec laquelle elle présente ses invités et ses sujets et, à tout cela s'ajoutant un humour bien venu, n'est-ce pas suffisant pour capter un auditoire? Il faut encore compter avec l'intimité, cette façon d'être présent à l'écran qui rompt les distances techniques entre l'animatrice et son interlocuteur.

Pourtant, il n'est pas simple d'animer quotidiennement un magazine d'une heure, de faire devant les caméras, tous les jours, la synthèse de dizaines de sujets divers, traités par autant de personnes. Pas simple, non plus, de toucher avec le même impact le téléspectateur de Rimouski et celui de Montréal, d'intéresser à la fois une ménagère de Ste-Rose-du-Dégelé et une femme d'affaires de Québec, avec des sujets aussi différents que la littérature québécoise, les problèmes du consommateur, le bill 49 ou la recette du jour.

Aline Desjardins y parvient tout de même. Elle n'est pas seule, à **Femme d'aujourd'hui**, à préparer les émissions. Et même si cela va sans dire, dans une conversation courante, Aline Desjardins insiste sur le travail d'équipe, la qualité des réalisateurs, recherchistes et techniciens avec lesquels elle travaille.

"Sans eux, dira-t-elle, **Femme d'aujourd'hui** tournerait à vide. Bien au contraire, je suggérerais volontiers que les émissions, telles qu'elles sont construites en ce moment, soient diffusées en soirée. Les sujets que nous traitons intéressent tout le monde. Il faudrait sans doute modifier le titre du magazine, ajouter quelques séquences, dans le domaine de la politique, par exemple. Sur ce sujet particulier, je me tue à répéter que par la manière de les traiter, nous ne concurrencerions pas les autres émissions d'information mais, bien plus, pourrions les préparer, les compléter. L'information n'est pas une affaire de sujet mais de traitement. Ce qui m'intéresse avant tout, dans un magazine quotidien, c'est l'information."

Bien sûr, **Femme d'aujourd'hui** est un magazine d'information, non d'actualité. On y trouve des chroniques qui n'auraient pas leur place ailleurs. On y trouve aussi des pages d'intérêt général: littérature québécoise, justice, consommation, problèmes sociaux, artistiques, économiques, d'éducation.

Pour Aline Desjardins, dont les journées sont celles de **Femme d'aujourd'hui**, du matin au soir, il appartient à l'animatrice de rendre tout cela vivant, clair, concis. Puisqu'il importe de dire, autant bien dire. Féministe qu'en face du misogyne, spontanée et décontractée devant l'écheveau du quotidien qu'elle doit affronter, elle demeure, avant tout, femme moderne, **Femme d'aujourd'hui**. Qu'on nous permette pour une fois, dans le silence des studios de la télévision, de l'applaudir.





Paul Léveillé

Yves Fortier

Paul Léveillé et Yves Fortier joueront respectivement le rôle de David Greenglass et du Juge dans la prochaine représentation dramatique du Cercle Molière, "Les Rosenberg ne doivent pas mourir...", à l'affiche du Centre Culturel de St-Boniface les 26, 27, 28, 29 et 30 novembre. La pièce d'Alain Decaux est basée sur la désormais "cause célèbre" que fut le procès des époux Rosenberg, les premiers citoyens américains à mourir sur la chaise électrique pour cause d'espionnage.

Nouveau directeur des études au CN

MONTREAL — M. J. L. Cann vient d'être nommé au poste de directeur général des études spéciales à l'étendue du réseau du Canadien National et, à ce titre, il sera responsable du planning et de la mise en oeuvre des projets spéciaux de la compagnie par tout le Canada.

C'est M. W. C. Bowra, vice-président du réseau, qui a annoncé la nomination. M. Cann était auparavant directeur général du CN pour la région des Prairies, poste qui a maintenant été confié à M. Colin T. Cameron.

M. Cann est né à Winnipeg et est entré au CN en 1939; au cours de sa carrière au CN, il a rempli plusieurs postes importants, dont celui de directeur de l'aménagement d'un triage électronique à Toronto et la construction de ses voies d'accès.

M. Cameron, né en Ecosse, est entré au CN comme apprenti-wagonnier aux ateliers de Transcona; il a rempli plusieurs postes de commande par la suite jusqu'à sa nomination en 1966 à la direction générale de la région de l'Atlantique.

FILMS à l'écran

- **Les chiffres placés après le troisième alinéa réfèrent à la valeur artistique: (1) chef-d'oeuvre, (2) remarquable, (3) très bon, (4) bon, (5) moyen, (6) médiocre, (7) minable.**
- **A la fin du texte est indiquée, quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes! (e) enfants, (a) adolescents.**

Alfred the Great

Film historique qui met en vedette l'Angleterre du 19e siècle durant lequel Alfred réussit à rallier les Saxons alors divisés en tribus dissidentes et dépravées afin de leur permettre de confronter l'ennemi envahisseur, les Vikings.

D'abord jeune prince ayant de l'idéal, Alfred comme roi est troublé par de multiples conflits intérieurs. A un moment où les moeurs sont plutôt barbares et très peu imprégnées du christianisme, il ne faut pas se surprendre de ses réactions. Il saura se vaincre et devenir ce roi valeureux qui fut Alfred le Grand.

Les scénaristes ont réussi à traiter ce sujet avec une dignité humaine et vraisemblable — y compris les scènes violentes et sanglantes des batailles. Le jeu de lumière et les effets visuels sont frappants. D'autre part le film est lent, s'attachant trop souvent à des détails. Quelques spectateurs seront peut-être agacés par le comportement des héros Alfred (David Hemmings), Guthrun (Michael York), Aelhswith, la reine (Prunella Ransome).

En somme "Alfred the Great" est un film qui sera apprécié par un large public.

• • •

The Madwoman of Chaillot

Film rafraichissant et chaleureux tiré de la pièce de Jean Giraudoux.

"Madwoman" raconte comment la comtesse Aurelia, ... une simple d'esprit, tente de restaurer dans notre monde dépravé la vie simple et candide du bon vieux temps. En somme il s'agit d'une satire sur la cupidité de notre monde contemporain.

Le rythme est lent et le film est verbeux. Par contre l'interprétation de Katharine Hepburn, Margaret Leighton, Giulietta Masina, Dame Edith Evans, Charles Boyer, Yul Brynner et bien d'autres est excellente, semée de séquences heureuses et délassantes. Le tout saura captiver un auditoire qui entend rire.



Depuis le vendredi 7 novembre à 20 h 00, Radio-Canada diffuse en direct de la Plaza Alexis-Nihon à Montréal l'émission de variétés pour les jeunes *Donald Lautrec "chaud"*, animée bien entendu par Donald Lautrec. Cette émission télévisée au réseau français de Radio-Canada est réalisée en couleur successivement par Jean-Guy Benjamin et Jacques Demers.

A l'Affiche

Film du jeudi

"School of Paris" est le titre du film que les amateurs d'art pourront apprécier à la salle d'assemblée de la Galerie des Beaux-Arts demain midi, 13 novembre. C'est l'histoire de l'école révolutionnaire des Beaux-Arts, née à Montparnasse en 1920.

Photographie

On pourra admirer et étudier les débuts de cet art en contemplant les oeuvres des premiers maitres de la caméra. Elles datent du début du siècle et l'exposition a pour titre "Les débuts de la photographie moderne".

Céramique

A compter du 17 et jusqu'au 29 novembre, on exposera des pièces de céramique de Robert Archambeau, et à compter du 18 novembre, treize gravures importantes de Rembrandt ont été prêtées à la Galerie par un collectionneur particulier en souvenir du 300e anniversaire de la mort du grand maitre.

Tapis de Turquie

A la salle d'assemblée de la Galerie, le public pourra admirer, jusqu'au 23 novembre, une collection de 50 tapis de Turquie. Cette collection fut envoyée ici par le Textile Museum et la Hajji Baba Rug Society de Washington, D.C.

Récital

Le vendredi 14 novembre prochain, une élève de l'Ecole de musique de l'université de Manitoba donnera un récital.

Ce récital représente une des conditions requises pour l'obtention du diplôme de bachelière en musique (exécution). Mlle Leslie Uyeda présentera un programme de musique baroque qui consistera de trois Sonates de Domenico Scarlatti et de sélections de Bach.

Le récital commencera à 11 h 40 a.m. dans la salle Eva Clare de l'Ecole de musique du campus de Fort Garry. Le public est bienvenu et l'entrée est libre.

Palmarès de CKSB

NOVEMBRE 1969

1 — A demain sur la lune (Adamo)
2 — Moi, je m'en vais demain (Gilbert Bécaud)
3 — L'oiseau en cage (Georges Dor)
4 — Bienvenue (Eric Charden)
5 — Si demain (Le coeur d'une génération)
6 — Le responsable (Jacques Dutronc)
7 — Après la nuit (Michel Cogoni)
8 — Le tour de la terre (Renée Claude)
9 — Je t'aime... moi non plus (Sounds Nice)
10 — Marine (Jacques Ivart)
11 — Tu viendras (Rodier Gauthier)
12 — Si le coeur vous en dit (Gilles Dreu)
13 — Le clair de lune d'Apollo 11 (Claude Gauthier)
14 — Quand on n'a que l'amour (Nicoletta)
15 — Quelque part à Bethléem (David Alexandre Winter)
16 — Et pourtant je t'aime (Nana Mouskouri)
17 — Voyage au pays des vivants (Johnny Hallyday)
18 — L'enfant noir (Jacques Michel)
19 — Les yeux de velours (Le Cardan)
20 — Une fille est toujours belle (Les Fléchettes)
Révélation du mois: le Coeur d'une génération



Au poste CBWFT

JEUDI 13 NOVEMBRE

2:00—M. Surprise présente (C)
2:15—La Souris Verte
2:30—Ni oui ni non (C)
3:00—Femme d'aujourd'hui
4:00—Bobino (C)
4:30—Le pirate Maboule (C)
5:00—Bidule de Tarmacadam
5:30—Les Chevaliers du ciel (C)
6:00—Thibaud ou les Croisades (C)
6:30—Format 30
7:00—Le téléjournal et Sport
7:15—A propos
7:30—Les grands films: "Tous en scène". Comédie musicale de V. Minelli, avec Cyd Charisse, Jack Buchanan et Oscar Levant. Une ancienne étoile de la danse est maintenant oubliée et gagne péniblement sa vie. Ses amis, pour l'aider, la présentent à un imprésario de Broadway. (Américain 1953)
9:30—Sel de la semaine
10:30—Au point — Emission locale d'affaires publiques animée par Rhéal Teffaine.
11:00—Cinéma: "Remarions-nous". Comédie musicale d'A. Hall avec Jane Wyman et Ray Milland. Un homme et une femme s'aiment, mais ne s'entendent pas. Ils envisagent le divorce. Le mari se fiance, mais son ex-femme, jalouse, trouble les fiançailles et le couple se réconcilie. (Américain 1953)

VENDREDI 14 NOVEMBRE

2:00—M. Surprise présente (C)
2:15—La Souris Verte
2:30—Oui ou non (C)
3:00—Femme d'aujourd'hui
4:00—Bobino (C)
4:30—La Ribouldingue (C)
5:00—Yogi l'Ours (C)
5:30—Tour de terre
6:00—Les 2 D
6:30—Format 30
7:00—Le téléjournal et Sports
7:15—A propos
7:30—Dossiers
8:00—Donald Lautrec "Chaud"
8:30—Les règles du jeu (C)
10:00—Format 60
11:00—Cinéma: "La tour des ambitieux". Drame social de R. Wise, avec William Holden, Barbara Stanwyck et Frederic March. A la mort du directeur général d'une importante entreprise américaine, une lutte s'engage entre ses cinq assistants pour obtenir le poste vacant. Par le jeu de diverses circonstances, la compétition se limite bientôt à deux d'entre eux: l'aîné, et le plus jeune. (Américain 1954)

SAMEDI 15 NOVEMBRE

1:30—Cours universitaire — "Histoire du Canada".
2:15—Cours universitaire — "Littérature canadienne-française".
3:00—Roquet Belles Oreilles
3:30—Robin-Fusée (C)
4:00—Lassie (C)
4:30—Plein feu... L'aventure (C)
5:00—Si jeunesse pouvait
5:30—L'heure des quilles (C)
6:30—Le téléjournal
6:35—Atome et Galaxies (C)
7:00—Cher Oncle Bill (C)
7:30—Jinny (C)
8:00—Cinéma: "Typhon sur Nagasaki" (C). Film exotique d'Y. Ciampi, avec Danielle Darrieux, Jean Marais, Kishi Ko et So Yamamura. Un ingénieur dans une industrie s'éprend d'une jeune Japonaise lorsque survient une ancienne amie qui l'avait quitté peu auparavant. Un typhon éclate sur Nagasaki où elle trouve une mort tragique. (Franco japonais 1956)
9:30—Zéro un Londres
9:55—Le train bleu s'arrête 13 fois
10:23—Politique fédérale: Libéral
10:30—Les couche-tard (C)
11:00—Cinéma: "La vie normale". Drame psychologique d'A. Charpak, avec Monique Lejeune et Victor Lanoux. Une jeune Française travaillant à Londres a une défaillance provoquée par un choc émotionnel subi au cours d'un séjour prolongé dans les camps de concentration nazis. A l'hôpital, elle fait la connaissance d'un interne français comme elle. (Français 1967)

DIMANCHE 16 NOVEMBRE

1:30—Tennis
2:30—D'Iberville (C)
3:00—Francophonissime
3:30—Langue vivante (C)
4:00—D'hier à demain
5:00—Les visages de l'Eglise
6:00—Au pays des géants (C)
7:00—Quelle famille (C)
7:30—Zoom (C)
8:30—Les beaux dimanches (C)
10:30—Prisme
11:00—Cinéma: "L'Amérique à l'heure de la guerre". Documentaire de F. Caillaud, avec Jacques Legris et Jean Negroni. Comment l'Amérique fut amenée à participer à la guerre de 14-18. (Français)

LUNDI 17 NOVEMBRE

2:00—M. Surprise présente (C)
2:15—La Souris Verte
2:30—Oui ou non (C)
3:00—Femme d'aujourd'hui
4:00—Bobino (C)
4:30—Grujot et Délicat (C)
5:00—Monsieur Surprise présente (C)
5:30—Les aventures du Seaspray (C)
6:00—Salut Jean-P. Ferland (C)
6:30—Format 30
7:00—Le téléjournal et Sports
7:15—A propos
7:30—Les belles histoires des pays d'en haut (C)
8:30—Ma sorcière bien-aimée (C)
9:00—A la seconde (C)
9:30—Le paradis terrestre (C)
10:00—Les espions (C)
11:00—Cinéma: "Le corps et le fouet". Drame d'horreur de J. M. Old, avec Christopher Lee, Daliah Lavi et Tony Kendall. Un fils dévoyé revient au château paternel où il est froidement accueilli. Il poursuit de ses assiduités la jeune femme de son frère. Mais il meurt bientôt, mystérieusement assassiné. Peu après, son vieux père connait le même sort. (Italo-français 1963)

MARDI 18 NOVEMBRE

2:00—Monsieur Surprise (C)
2:15—La Souris Verte
2:30—Ni oui ni non (C)
3:00—Femme d'aujourd'hui
4:00—Bobino (C)
4:30—Sol et Gobelet (C)
5:00—Mini-fée (C)
5:30—La vie qui bat (C)
6:00—Skippy (C)
6:30—Format 30
7:00—Le téléjournal et Sports
7:15—A propos
7:30—Cinéma du mardi: "Peter Foss, le voleur de millions" (C). Comédie policière de W. Becker, avec O. W. Fisher, J. Andree et M. Saad. Pour sauver le père de celle qu'il aime de la banqueroute, un aventurier parcourt le monde à la poursuite de millions. Peter Foss, qui ne recule devant rien, s'improvise cambrioleur mais, au moment où il arrive devant le coffre-fort du banquier, il se trouve en présence d'authentiques cambrioleurs en plein travail. (Allemand 1958)
9:00—Rue des Pignons (C)
9:30—Moi et l'autre (C)
10:00—Format 60
11:00—Cinéma: "Quatre de l'infanterie". Drame de G. W. Pabst, avec Gustav Diessel, Fritz Kampers et Claus Clausen. 1916: la guerre des tranchées, la vie au front de quatre soldats allemands, unis par une grande amitié scellée dans un même destin. Cette amitié, réalisée dans la boue et le sang et qui est pour eux un refuge contre la souffrance et la folie des hommes, les conduira à une mort inéluctable. (Allemand 1930, sous-titré)

MERCREDI 19 NOVEMBRE

2:00—M. Surprise présente (C)
2:15—La Souris Verte
2:30—Oui ou non (C)
3:00—Femme d'aujourd'hui
4:00—Bobino (C)
4:30—Picolo (C)
5:00—Walt Disney présente (C)
6:00—Les 2D
6:30—Format 30
7:00—Le téléjournal et Sports
7:15—A propos
7:30—La Bohème
8:00—Cinéma: "Le château des amants maudits". Drame de F. Freda, avec Micheline Presle, Gino Cervi, Frank Villard et Claudine Dupuis. En 1598, au château de La Patulla, un riche seigneur règne en despote sur tous les siens. Sa seconde femme est devenue la maitresse de son fils. Le couple maudit attire dans un guet-apens l'odieux chef de famille, qui fait une chute mortelle. (Franco-italien 1960)
9:30—La paire gagne
10:00—Les incorruptibles
11:00—Ciné-nuit: "Petite femme et haute finance". Comédie satirique de C. Mastrocinque, avec Anita Ekberg, Renato Rascel et Francis Blanche. Un expert-comptable, veuf, modeste, peu ambitieux, découvrant un jour dans les comptes de la banque un déficit d'importance venant d'une actionnaire de haute qualité, s'en ouvre à son directeur. (Franco-italien 1960)



Chronique sportive

Après avoir critiqué Denny McLain, il est de mise de le féliciter pour ses succès!

par Jacques LEMOYNE

On se souviendra peut-être qu'au cours de la saison les journaux se sont montrés sévères pour le lanceur Denny McLain. On l'accusait de ne pas prendre son rôle au sérieux, de songer à s'amuser, et on lui reprochait son manque d'esprit d'équipe. Il faut dire que les Tigres ne remportaient pas alors les succès escomptés et qu'on tenait McLain en partie responsable de ces échecs. Pourtant, en fin de semaine, les mêmes personnes qui l'ont vertement critiqué, et à bon droit, lui rendaient un bel hommage en lui accordant le trophée Cy Young remis au meilleur lanceur de la ligue Américaine. Mike Cuellar a reçu lui aussi le même honneur, chose très inusitée dans le monde du baseball. Mais le choix de McLain m'impressionne beaucoup car il prouve que les critiques savent faire abstraction du caractère des personnes quand l'heure est venue de reconnaître l'excellence du travail de cette même personne. On aimerait que tous les gens puissent faire de même dans la vie et qu'on récompense aussi ceux qu'on critique le plus, quand ils prouvent qu'en dépit des critiques ils savent agir. Mais hélas, la jalousie est beaucoup plus forte, comme sentiment, que la justice...

Pour revenir à McLain, rappelons d'abord sa saison formidable de 1968 avec 31 victoires à son crédit. Cette année il n'a pas conservé une fiche aussi brillante pour ce qui est du nombre des victoires, se contentant de 24 gains. Mais il a remporté neuf joutes par blanchissages et sa moyenne de points accordés n'a été que 2.80. Cuellar a remporté moins de victoires, obtenu moins de blanchissages, mais a conservé une meilleure moyenne soit 2.38. Le choix était difficile à faire, mais les journalistes qui se sont prononcés semblent avoir voté avec beaucoup de sérieux et ont fait preuve de grandes connaissances dans le monde du baseball. J'avoue que, personnellement, j'aurais opté pour Cuellar mais je réalise maintenant que j'aurais opté ainsi simplement en tenant compte de la conduite de McLain hors du terrain de baseball. Et, de toute évidence, ce n'est pas le critère qu'il faut adopter quand on juge un homme! Voilà une autre petite leçon que nous sert le sport et qu'on devrait essayer de mettre en pratique dans sa vie quotidienne! Saluons donc et Cuellar et surtout Denny McLain qui a fait mentir tous ceux qui croyaient qu'il avait été plus chanceux que bon en 1968, mais qui doivent reconnaître ses grands mérites cette année encore.

C'est cher!

Les dirigeants de la ligue Nationale viennent de recevoir deux avis qui devraient les faire réfléchir: à $6 millions les millionnaires les plus nantis considèrent que c'est trop cher pour obtenir une franchise dans ce circuit professionnel de hockey. Il n'y a que les gens de Vancouver, appuyés par des millionnaires américains et aussi, par en-dessous, par Jack Kent Cook qui sont prêts à faire le saut, ou devrait-on écrire les sots! Mais cela ne fera pas réfléchir ces messieurs de la Nationale qui ne paraissent pas inquiets quand seulement 1,500 personnes se présentent pour assister à une joute régulière à Oakland! Au lieu de chercher des millions pour renflouer une caisse qui ne doit pas en avoir besoin, on devrait travailler fermement à faire marcher le hockey à Oakland, ou encore à sortir de là en vitesse avant d'engloutir des millions qui ne serviront à rien. Il y a plus de gens qui assistent aux joutes des ligues junior du Québec, de l'Ontario ou de l'Ouest qu'il y en a dans plusieurs villes de la nouvelle division. Il est temps que le président Campbell pense à cela, même si ce n'est pas son argent qui est investi dans ces entreprises. S'il faut ruiner quelques individus trop optimistes pour amener les autres millionnaires à commencer à craindre un sort identique, c'est bien malheureux pour le hockey et l'image qu'il tente de donner au public américain!

Et en parlant de Oakland soulignons l'excellent travail de l'instructeur Red Kelly qui est à conduire son équipe de main de maître. Red Kelly est un gars très sympathique qui n'a commis qu'une seule erreur dans sa vie: celle d'accepter de faire la publicité d'une compagnie "de finances"! Les gens l'ont immédiatement associé à ce groupement d'écumeurs de petites gens et, sans qu'il le veuille, cela lui a fait grand tort auprès du public canadien. C'est malheureux car Kelly mérite mieux que de voir son nom associé à des gens de cette espèce! Pour revenir au hockey disons que, sans faire de bruit, il sait construire une équipe, qu'il sait leur donner ce bel esprit sportif qui a toujours été le sien et qui en a fait un des grands joueurs de l'histoire du hockey. Kelly devait conduire son club dans la cave du circuit dès sa première saison dans la section Ouest. Il a déjoué tous les calculs en permettant à son équipe de passer aux éliminatoires. Cette année, son club de Oakland se prépare à faire la vie dure aux Blues de St-Louis. C'est Kelly qui a opéré ce miracle et il faudrait s'en souvenir à la fin de la saison quand on décernera les trophées aux plus méritants.

La coupe Grey!

A Montréal on se prépare à faire les choses en grand pour bien accueillir les visiteurs lors de la joute de la coupe Grey. Le défilé qui aura lieu en plein jour, le samedi, sera des plus imposants et pour distraire tout ce public on a organisé une danse et l'orchestre de Guy Lombardo, un des Canadiens les plus célèbres des Etats-Unis, fera les frais de la musique. Ça ne sera pas un party à "go go", mais les enthousiastes de ces danses n'auront probablement qu'à suivre le premier ministre Trudeau qui semble connaître toutes les bonnes places, partout où il passe. Et en parlant de M. Trudeau j'espère que, cette année, il n'y aura personne pour bloquer son botté initial! Je suis à peu près certain qu'il va établir un nouveau record pour ce genre de botté, si on lui en donne la chance bien entendu. Pour ce qui est de la joute elle-même elle devrait normalement opposer les deux mêmes clubs que l'an dernier, soit Ottawa et Regina et, une fois de plus, les gars de Bytown devraient remporter le biscuit et le champagne qui l'accompagne, mais attendons-nous à une joute hors de l'ordinaire si le terrain ne ressemble pas à un marais. Et c'est là le grand problème de l'heure.

L'autostade construit l'année de l'Expo '67 est un endroit excellent pour le football, quand il fait beau. Mais il pleut à Montréal depuis quelques semaines et cela presque quotidiennement. Ce n'est pas drôle pour le terrain, ni pour ceux qui veillent à son entretien. Il paraît qu'on y enfonce déjà jusqu'aux chevilles et avec le genre de joueurs d'attaque qu'il y aura sur le gazon ce jour-là on risque d'en voir disparaître plusieurs sous la terre. Quel miracle le maire Jean Drapeau va-t-il faire pour empêcher le terrain d'être en trop mauvais état? On l'ignore mais on sait qu'il fera quelque chose, car qui connaît bien le maire Drapeau sait qu'il n'y a rien à son épreuve. Nous en saurons plus long sur les adversaires possibles pour ces joutes après la fin de semaine. Une chose est certaine: il est déjà impossible d'avoir des chambres dans quelques-uns des plus grands hôtels de la métropole, ce qui va permettre aux autres endroits excellents de montrer à tous l'hospitalité de grande classe de la ville de Montréal. Nous y serons cette année, même s'il nous faut coucher sous la tente. Un événement comme celui-là, à Montréal, c'est à ne pas manquer.

Le programme d'émission de timbres de 1970

On a apporté quelques changements au programme d'émission de timbres-poste de 1970. On utilisera la couleur noire au lieu de la couleur orange pour l'impression du timbre courant de 6c. Un timbre commémoratif marquera le Centenaire de la fondation des Territoires du Nord-Ouest et un autre sera émis en hommage à Louis Riel.

Le changement dans la couleur du timbre courant de 6c aura lieu le 7 janvier 1970 et l'on pourra se procurer le nouveau timbre n'importe quand à partir de cette date. Sa nouvelle couleur, le noir, se prête mieux à la lecture optique à laquelle font appel les nouvelles machines à redresser et à oblitérer.

Le programme des émissions de 1970 est le premier qu'a conçu le Comité consultatif sur la création des timbres-poste. Grâce à ce Comité d'éminents artistes canadiens ont pu participer, pour la première fois, à la création des timbres-poste.

Voici les dates d'émission des timbres de 1970: 7 janvier — Timbre courant de 6c, changement de couleur 6c; 27 janvier — Le Centenaire de l'entrée du Manitoba au sein de la Confédération et Le Centenaire de la fondation des Territoires du Nord-Ouest, 6c; 18 février — La participation du Canada au programme international de biologie, 6c; 18 mars — Expo-70 (4 timbres), 25c; 15 avril — Henry Kelsey, 6c; 13 mai — Le vingt-cinquième anniversaire des Nations unies, 10c et 15c; 19 juin — Louis Riel, 6c; 14 juillet — Sir Alexandre Mackenzie, 6c; 12 août — Le cinquantenaire du Groupe des Sept, 6c; 18 septembre — Sir Oliver Mowat, 6c; 7 octobre — Timbres de Noël; 4 novembre — Sir Donald Alex. Smith, 6c.

Les timbres commémoratifs sont ordinairement offerts en vente dans les bureaux de poste du Canada pendant dix jours après leur émission. On fera, cependant, exception à cette règle en 1970 dans les cas suivants: Les timbres du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest seront offerts en vente dans ces régions pendant six mois, et l'on pourra acheter les timbres spéciaux sur Expo 70 et les Nations unies aux bureaux de poste du Canada pendant trois mois après leur émission.

Les timbres de Noël 1970 seront émis en octobre pour l'affranchissement des envois à destination d'outre-mer et comme dans le passé, la vente de ces timbres continuera durant décembre.

Soirée au Centre Culturel

Certaines personnes demandent souvent où il serait possible de trouver un bon restaurant français à St-Boniface. Eh! bien, voilà l'occasion rêvée par les amateurs de bonne chère.

Le samedi 22 novembre, à 7 h 30 du soir, aura lieu, au Centre Culturel de St-Boniface, une soirée dansante avec orchestre et attractions. Pendant la soirée, ou plutôt au début de la soirée, un succulent dîner sera servi.

J'aimerais donner quelques détails au sujet de ce dernier. Les amateurs de bonne cuisine française se délecteront car ce dîner sera tout particulièrement soigné. Sans détailler le menu ici, mentionnons qu'un apéritif sera servi, suivi de plats délicieux. Le vin est également compris avec le repas. La soirée débute de bonne heure, comme mentionné plus haut, afin que chacun puisse déguster son repas et danser.

Bien que la tenue de soirée ne soit pas de rigueur, si vous possédez une robe longue, ce sera une bonne occasion de la mettre. Les organisateurs du Centre font bien les choses.

Ils désirent que chacun se détende dans une atmosphère de joie et de gaieté. Si vous êtes déjà venu à une des soirées du Centre, vous savez à quoi vous en tenir, et sinon, venez sans crainte, vous ne regretterez pas votre soirée.

Pendant le repas, il y aura un petit programme de musique et de chant.

Comme nous le répétons à chaque soirée, la vente des billets est limitée et pour éviter d'avoir des regrets, achetez le vôtre assez tôt en téléphonant au Centre Culturel: 233-3539. Le prix du billet est de $6.50.



GUIDES CATHOLIQUES

Sous le trèfle d'or

Le Comité protecteur de la Paroisse-Cathédrale a tenu sa réunion annuelle le jeudi 6 novembre, avec M. Lucien Chaput comme président.

Mme Rita Bohémier, commissaire diocésaine à la branche guide, ainsi que Mme Gilbert Fournier, commissaire du district de St-Boniface, ont expliqué le mouvement guide et répondu aux questions posées par les parents. Plusieurs parents des guides et jeannettes étaient présents.

Mme Jean-Pierre Lukongez expliqua le projet pilote des 15 et 17 novembre. S'il y a des jeunes filles qui ont été guides, non pas seulement de la Paroisse-Cathédrale mais aussi des autres paroisses, et qui seraient curieuses de savoir ce qui se fait dans ce groupe, composez 233-7519 et vous recevrez tous les renseignements.

Les cheftaines jeannettes et guides ont donné avec beaucoup de précisions un compte rendu des activités de l'année qui vient de s'écouler.

L'élection du nouveau Comité protecteur eut les résultats suivants: président, M. Lucien Chaput, vice-président, M. Edouard Glasson; secrétaire, Mme Léon Fontaine; trésorier, M. Denis Prenovault; conseillères, Mmes Antoine Magne, Omer Joyal et Edouard Perron.

L'abbé L.-P. Jean est l'aumônier du groupe de St-Boniface.

Bienvenue aux nouveaux membres et félicitations aux anciens. Un sincère remerciement aux membres qui se retirent, car sans le Comité protecteur, le mouvement guide ne pourrait survivre.

M. et Mme Félix Boulet, toujours dévoués, ont accepté la responsabilité du chalet guide à la plage Albert.

A tous mille fois merci de la part des Guides et Jeannettes de St-Boniface.

La publiciste

Depuis 41 ans, l'Alberta stérilise légalement les "arriérés mentaux"

Depuis 41 ans, la province d'Alberta maintient en vigueur une des lois les plus extraordinaires du monde libre: elle prévoit la stérilisation obligatoire de quiconque souffre d'"arriération mentale".

Adoptée en un temps où l'on croyait que la stérilisation empêcherait les patients affligés de désordres mentaux de transmettre ceux-ci à leurs enfants, cette loi est maintenant attaquée comme constituant une grossière violation des droits humains et comme "évocatrice des lois de stérilisation de l'Allemagne nazie".

Le Dr James Goodwin, ancien associé de recherches de l'Institut Nuffield à Oxford en Angleterre, devenu l'un des principaux gynécologues de Toronto, est l'un de ceux qui s'affairent le plus pour faire abroger la loi.

Il déclare que le bureau qui, en Alberta, donne le feu vert à chaque opération de cette nature ne comporte aucun membre disposant de la moindre expérience en génétique et qu'en fait, deux des quatre postes de ce bureau sont détenus par des profanes.

En conséquence, il craint que des données telles que le comportement d'un patient en société, en particulier toute tendance à la promiscuité, puissent avoir sur le jugement du bureau autant d'influence que toute question de génétique.

Le Dr Goodwin a l'appui d'un article rédigé par deux généticiens, les Drs Kennedy McWhirter et Jan Weijer, dans un numéro récent de l'"University of Toronto Law Journal". Ils soulignent que la stérilisation est effectué, sur ordre du bureau, sur quiconque a un "défaut mental" ou une "psychose" qui pourrait être héréditaire, ou pourrait causer une "blessure mentale" à une mère ou à un enfant, mais que ces termes ne décrivent aucun état médicalement établi spécifiquement et sont donc sujets à interprétation.

Chaque année, une centaine de personnes, dont environ la moitié sont des femmes subissent en Alberta une stérilisation irréversible. La plupart des gens ainsi opérés sont des patients d'hôpitaux psychiatriques ou de cliniques d'hygiène mentale relevant de la province.

La décision de référer au bureau leurs histoires de cas est généralement prise par les surintendants des instituts.

Dans le cas des mineurs, on cherche le plus souvent à obtenir la permission des parents pour l'opération, mais le bureau a tous pouvoirs pour ordonner l'opération sans leur consentement. Le Dr Goodwin lui-même, avant de quitter l'Alberta pour Toronto, rencontra dix femmes qui avaient été stérilisées entre les âges de 13 et de 16 ans. Elles vinrent plus tard à l'hôpital universitaire pour demander "d'une façon surprenamment articulée" s'il y avait moyen de restaurer leur fertilité. C'était impossible. Le Dr Goodwin et quelques collègues entreprirent cependant de leur administrer des épreuves psychologiques. "Toutes montraient le niveau normal inférieur d'intelligence", dit-il, "mais elles étaient loin d'être des infirmes psychologiques.

Un autre exemple des risques en cause, c'est celui d'une écolière albertaine qui fut opérée avec le consentement de ses parents et passa par la suite les examens terminaux de l'école secondaire. Les garçons d'un quotient intellectuel de 60 sont éligibles à stérilisation en Alberta.

"Tout psychiatre compétent en ce qui touche aux adolescents", de dire le Dr Goodwin, "sait qu'un diagnostic d'arriération mentale peut être fait par erreur au sujet d'une personne qui a un désordre de comportement temporaire au temps de la puberté. Et, peu importe ce qu'on pense de ce traitement comme étant dans l'intérêt commun: la stérilisation par l'Etat est une responsabilité repoussante. N'y aurait-il eu qu'une seule personne opérée sans nécessité réelle, alors je considère cela comme un crime."

(Julie Weston, London Sunday Times)

Remerciements

RADVILLE —

La famille De Vreese remercie très sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de Mme Julianna De Vreese.

Mariages

Au Manitoba

ILE-DES-CHENES —

Petit-Wenden

En l'église d'Ile-des-Chênes, le samedi 4 octobre, à 4 h p.m., l'abbé M. Dacquay, curé, bénissait le mariage de M. Roger Petit, fils de Mme Bertha Petit, d'Ile-des-Chênes, à Mlle Huguette Wenden, fille de M. et Mme Gérard Wenden, de St-Boniface.

La mariée, accompagnée de son père, était revêtue d'une longue robe blanche avec traine garnie de dentelle Chantilly. Son voile court était retenu par une parure de petites marguerites blanches. Elle portait un bouquet de roses rouges.

Les demoiselles d'honneur, Mme Marie-Reine Johnson, Mlles Myriam, Michelle et Diane Wenden, soeurs de la mariée, étaient revêtues de longues robes de couleur lilas. Des fleurs de même teinte ornaient leurs cheveux. Leurs bouquets se composaient de fleurs blanches et lilas. Elles étaient accompagnées de MM. Garry Johnson, Roger Roy, Jean Lamoureux et Bernard Dupuis. Au cours de la cérémonie religieuse, Mme Louise Roy-Morin exécuta le Psaume 127 de Gélineau, l'Ave Maria de Schubert, le Panis Angelicus de César Frank et la Prière nuptiale de Boyer. Elle était accompagnée à l'orgue par Mme Joël D'Auteuil.

Une réception, suivie d'une soirée dansante pour quelque 500 invités, eut lieu à la salle Christ the King.

Pour leur voyage de noces, les nouveaux époux allèrent aux Etats-Unis, ainsi qu'à St-Lazare visiter la soeur de Mme Petit. Depuis leur retour, M. et Mme R. Petit demeurent à Ile-des-Chênes.

* * *

En Saskatchewan

WILLOW BUNCH —

Rainville-Forest

Le samedi 1er novembre, dans l'église St-Ignace, avait lieu le mariage de Mlle Marie-Reine Forest, fille de M. et Mme Viateur Forest, à M. Roland Rainville, fils de M. et Mme Arthur Rainville, tous de Willow Bunch. L'abbé A. Chabot célébra la messe nuptiale. M. André Rondeau exécuta des cantiques, accompagnée à l'orgue par Sr Marie-Alma.

La mariée portait une longue robe blanche en poult-de-soie recouverte de dentelle, un voile trois quarts retenu par une couronne de perles et un bouquet d'oeillets roses et blancs.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Claire Forest, soeur de la mariée, Dolorèse Therrien, cousine du marié, et Dianne Fauchon, une amie, et les bouquetières, Denise et Joanne Le Roy, nièces de la mariée, portaient des robes courtes en fortrel de couleur cerise avec garniture blanche et bouquets de fleurs blanches. Les garçons d'honneur étaient MM. Marcel Lespérance, cousin, Florent et Lionel Forest, frères de la mariée. MM. Albert Forest, frère de la mariée, et Gilles Therrien, cousin du marié, agissaient comme huissiers.

Une réception, suivie d'une soirée dansante, eut lieu au théâtre Palace.

Pour le voyage de noces, la mariée portait un ensemble bleu foncé avec accessoires noirs. A leur retour, les nouveaux époux résideront à Assiniboia.

Joyal-Hennessey

Le 4 novembre, en l'église d'Assiniboia, l'abbé L. Rodrigue bénissait le mariage de Mme Lilianne Hennessey, fille de M. Albert Cayer, à M. Martial Joyal, fils de Mme Marie Joyal, tous de Willow Bunch.

La mariée portait un costume bleu marin et blanc, un petit sac à main et un bouquet de corsage d'oeillets blancs.

La dame d'honneur, Mme Raymond Campagne, portait une robe rose foncé, bouquet de corsage d'oeillets roses et blancs et un petit sac à main. Le garçon d'honneur était M. Raymond Campagne. M. Michel Hennessey, fils de la mariée, agissait comme petit page. Bernard et Robert Joyal, fils jumeaux du marié, servaient au choeur. Mme Martha Porter, soeur de la mariée, fit les frais du chant, accompagnée à l'orgue par Mme Aline Forer, d'Assiniboia.

A l'issue de la cérémonie religieuse, une réception eut lieu au "Lodge Hotel" d'Assiniboia. M. Tom Cairns, de Coronach, présenta le toast à la mariée.

Au retour de leur voyage de noces, le nouveau couple demeurera à Willow Bunch.

La cour suprême de l'Orégon voudrait faire déplacer une croix d'un lieu public

EUGENE, Orégon — Si la cour suprême fédérale aux Etats-Unis allait entériner un jugement porté par la cour suprême de l'Etat de l'Orégon, avec le temps, les croix ne paraitraient plus sur les places publiques à travers le pays.

Suivant les termes du jugement, une croix en béton d'une hauteur de 51 pieds, symbole du christianisme, dressée au sommet du mont Skinner Butte, dans un parc public dominant la ville d'Eugène, viole les dispositions de la Constitution aux Etats-Unis sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Une conséquence de cette jurisprudence voudrait l'enlèvement de cette croix.

"Si la cour suprême fédérale acceptait l'audition de la cause et en confirmait les données", déclare le juge Arno Denecke, "la mesure s'appliquerait à tous les Etats du pays, sans qu'aucun ne puisse infirmer le contraire". Le magistrat a émis par écrit cette opinion dissidente au journal "Los Angeles Times".

"La grande question maintenant", écrit encore le juge Denecke, "consiste à savoir quelles sont les implications de la cause. Si la cour fédérale devait rejeter l'appel, ses données ne toucheraient que l'Etat de l'Orégon, et probablement, cette unique croix".

Indépendamment de l'attitude du tribunal fédéral, selon le juge orégonais, le jugement soulèvera des opinions controversées à travers le pays. "Nous croyons", dit-il, "que l'Orégon et d'autres Etats soumettront d'autres cas, pour connaitre la portée de la mesure."

Depuis les environs de 1930, de grandes croix de bois avaient orné la Skinner Butte. Jamais jusqu'à présent, un résident d'Eugène n'avait protesté. La controverse, cependant, a commencé quand M. John Alltucker, propriétaire d'une firme de sable et de gravier, a décidé de substituer une croix en béton à l'ancienne croix en bois. Alltucker avait ainsi, en 1964, dressé la croix la plus élevée sur la Butte, à l'occasion de la fête de Noël.

Depuis, les débats sur le sujet se poursuivent. Pourtant, la plupart des 70,000 résidents d'Eugène se montrent favorables au maintien de la croix sur le mont. Toutefois, parmi les protestataires, on compte des ministres de plusieurs sectes protestantes. "Le jugement de la cour suprême de l'Orégon est ridicule", affirme avec vigueur le révérend Carlton Buck, pasteur de la première église chrétienne érigée dans la ville d'Eugène.

Selon le juge Denecke, les cours dans plusieurs Etats seront appelées à décider si une croix dans un cimetière national est "la même" qu'une croix dressée sur un monticule appartenant à l'administration publique d'une ville, si le jugement allait prendre la vigueur d'une loi générale. La population dans la ville d'Eugène, note le pasteur Norman Pott, parait toute surprise d'entendre quelqu'un s'opposer à la conservation de la croix sur le mont.

Un événement . . .

A la demande, la Commission Dumont, commission d'étute sur les laïcs et l'Eglise, Jacques Champagne, qui en est le secrétaire général, a parcouru tous les diocèses officiellement français du pays. C'est en juin qu'il rencontra une cinquantaine de personnes à St-Boniface.

A la suite de cette rencontre, un Comité de liaison fut mis sur pied. Ce comité a pour fonction d'informer le public, d'établir un réseau de représentant locaux et d'organiser les séances d'audiences du printemps prochain. Les membres de ce comité sont Patrick Halpin, président; Mme Rita Bisson, secrétaire; Terry Edgeworth, trésorier; Henri Marcoux, l'abbé Léo Beaulieu, Mme Gisèle Marion, Mme Evelyn Wyrzykoski, Mme Shirley Scaletta et Louis Lemoing.

Ils ont divisé le diocèse de St-Boniface en trois régions: la ville (partie française) et la Seine; la ville (partie anglaise) et la rivième Winnipeg; la rivière Rouge et la Montagne. Tous seraient heureux de vous donner d'autres renseignemens, si vous le désirez.

Pour toute information supplémentaire, veuillez vous adresser à vos représentants ou au Comité de liaison de la Commission Dumont, 622, rue Taché, St-Boniface, ou à Mme Rita Bisson, secrétaire (256-7665).

(à suivre)

Communiqué

Décès

En Saskatchewan

GRAVELBOURG —

M. Marcel Huel

Le samedi 25 octobre est décédé M. Marcel Huel, âgé de 42 ans. Né à Gravelbourg en 1927, il fit ses études primaires et secondaires au couvent Jésus-Marie de Gravelbourg et depuis quelques années était propriétaire du garage Huel. M. Huel était Chevalier de Colomb et membre de la Société Libérale de Gravelbourg.

Les funérailles eurent lieu en la cathédrale Notre-Dame-de-l'Assomption le mardi 28 octobre, à 3 h 30 de l'après-midi. Les porteurs étaient MM. Pierre Bouvier, fils, Jean Gauthier, Jules Lizée, Bernard Bourgeois, le Dr G. Sherven et Claude Piché.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Thérèse Soucy; deux filles, Jocelyne et Monique; sa mère, Mme Irène Huel; quatre soeurs, Marguerite (Mme T. Phillipson), de Westaskiwin, Alberta, Jeanne (Mme Pierre Bouvier, fils) et Denise (Mme Jean Gauthier), de Gravelbourg, et Marion (Mme Claude Piché), de North Battleford.

* * *

RADVILLE —

Mme Julianna De Vreese

Mme Julianna De Vreese a rendu son âme à Dieu à l'hospice Marian, à l'âge de 87 ans. La messe de Requiem fut chantée par l'abbé McKenna, de Weyburn. Les porteurs étaient MM. Marcel Van de Sype, Raymond Ban, Léon Wytterhagen, Jules Delanoy, Jean de Bruynes et Prosper Verbeugt. L'inhumation se fit dans le cimetière local.

Mme De Vreese est née en 1882 en Belgique et émigra au Canada en 1914. Elle épousa M. Cyrille De Vreese et de cette union naquirent quatre enfants. En 1915 ils s'installèrent sur une terre à Ste-Colette. M. De Vreese est décédé lors d'un voyage en Belgique.

La défunte laisse dans le deuil quatre fils, Florimond et Prudent, de Ste-Colette, Michel, de Radville, et Florent, en Belgique, ainsi que trois petits-enfants.

* * *

Au Manitoba

ST-NORBERT —

M. Joseph-E. Delisle

Le 3 novembre est décédé, à l'âge de 83 ans, à l'hôpital général St-Boniface, M. Joseph-Emile Delisle, du 291, rue Goulet, St-Boniface, anciennement de St-Norbert. Les prières eurent lieu le mercredi 5 novembre, à 7 h 30 p.m., au salon mortuaire P. Coutu. Les funérailles eurent lieu le jeudi 6 novembre à la Maison-Chapelle. L'enterrement suivit au cimetière de St-Norbert.

M. Delisle est né à Ile-Verte, Qué., et il vint à St-Norbert en 1906 où il fut pendant 40 ans le propriétaire d'un magasin général et d'une boulangerie. Il se retira en 1946 et déménagea à St-Boniface en 1968.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Irène; deux fils, Benoit, de East Kildoran, et Denis, d'Edmonton, Alta; trois filles, Mme S. Fletcher (Lucille), de St-Boniface, Mme A. Lacharité (Aurélie), de Fort Garry, et Mme N. Wiebe (Berthe), de St-Vital; sept petits-enfants; trois frères, Arthur, de Montréal, Eugène et Trefflé, de Nashua, N.H., E.-U.; quatre soeurs, Mmes Lidia Tremblay, A. Lévêque et R. St-Pierre, de Nashua, N.H., et Mme G. Côté, de Montréal



L'instruction "Pastoralis migrantium cura"

Il s'agit d'un document de la Sacrée Congrégation des Evêques pour nous éveiller aux problèmes des "migrants". Nous avons connu l'émigration dans l'Ouest il y a belle lurette. L'Eglise avait alors organisé des paroisses nationales, ouvert des écoles, suscité des agences de "colonisation".

Depuis ce temps-là, les "D.P." — personnes déplacées par la guerre et la révolution —, puis le Marché Européen, etc., ont occasionné des problèmes humains très complexes. Nous avons encore au Manitoba le problème d'accueil des émigrés, des néo-canadiens qui n'ont pas toujours des milieux ethniques pour les recevoir. Nous avons surtout le problème des Indiens et des Métis qui viennent en ville et se trouvent affrontés à des difficultés de toutes sortes. La politique d'intégration scolaire est encore une autre face de cette situation. Winnipeg prévoit la présence d'Indiens dans une proportion de 1 sur 10. Le Concile de Vatican II a parlé de cette situation complexe qu'imposent l'urbanisation, l'industrialisation et la mobilité des populations. Il demande que tout le laïcat chrétien redécouvre sa responsabilité fraternelle à l'égard de cette population qui, sans notre travail, notre ingéniosité, nos initiatives, peut rester marginale et devenir prolétarisée, misérable, parasitaire et sans loi. L'"Inner City" est le cancer de notre société capitaliste qu'aucun service social ne peut guérir sans l'aide de tous et de chacun pour obtenir heureusement ce qu'on appelle "l'intégration", oeuvre de patience, de respect, d'amour chrétien.

Le Tiers-Monde et nous ou la faim et les repus

On a déjà signalé le rapport de Lester B. Pearson sur l'urgence d'aider le Tiers-Monde à se développer. D'abord l'aide financière: même si l'on triplait ce qu'on donne, ce serait une fraction de notre budget pour les forces armées. De plus, il faudrait mettre la priorité sur l'éducation et surtout un commerce international plus juste. Beaucoup de nos jeunes devraient aller se dévouer dans ces pays, comme l'ont déjà fait tant d'autres, au lieu de végéter dans les fausses rêveries contestataires qui aboutissent aux paradis artificiels des stupéfiants.

Les politiciens n'agissent que s'ils sont appuyés par une forte majorité des électeurs. Les Eglises, pour leur part, ont mis sur pied un programme de lutte contre la pauvreté. Mais chacun compte sur son voisin et personne ne fait rien tant qu'on n'est pas convaincu et pris par une "cause".

Les riches nations ont d'ailleurs un gros pourcentage de relativement pauvres. Ils sont là parmi nous: pas besoin d'aller en Afrique ou en Asie. Mais on est tellement égoïste et cupide que l'on sacrifie la fécondité au luxe; la pornographie des cinémas, le tabac et l'alcool ne sont jamais trop dispendieux. Trente, quarante ans durant, l'Europe a connu l'inflation, mais on n'a jamais entendu parler d'une augmentation de 20 ou 30 pour cent comme cela se produit au Canada. Nous n'avons même pas les excuses d'y céder comme aux Etats-Unis. Eux ont une guerre sur le dos, ils servent de Santa Claus international et ils dépensent des milliards pour se promener dans la lune.

Notre myopie égoïste sera-t-elle corrigée par la peur d'une situation qui devient monstrueuse? Donald Tweddle, de l'ONU, dit qu'il faut une longue, patiente et persistante éducation de l'opinion publique pour forger la clé à une stratégie efficiente sur la voie du développement mondial. Il ajoutait: "C'est la clé la plus difficile à tourner". Alors, là où Goliath ne fait rien, David le petit berger peut s'y essayer. La presse catholique n'a pas les moyens immenses de la presse neutre. Au moins peut-elle faire sa petite part. Que chaque lecteurs ensuite fasse sa part. On finira bien par décider nos bonnes politiques à sortir de leur programme d'action à la petite semaine et à voir grand, en "hommes d'état" dignes de nous, si nous en sommes dignes.

En huit ans plus qu'en trois siècles

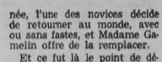
L'Eglise catholique romaine a évolué, affirme Mgr Elchinger de Strasbourg (Doc. Cath., 5 oct., p. 897). On oublie comment Paul VI applique le Concile, sachant ménager les personnes, avec prudence. Il ne faut pas aller plus vite que la musique. Chaque pays a ses besoins propres. Les impatients oublient tout ce qui s'est déjà fait. L'évêque alsacien nous le rappelle: le renouveau liturgique qui permet à chaque nation de pénétrer peu à peu les richesses du culte et de les exprimer selon son génie propre; la présentation mieux adaptée de la doctrine dans un langage plus vivant, plus proche de la vie, de plus en plus fidèle à la Bible; la maturation des consciences qui se voient obligées de sortir d'un infantilisme, de l'obéissance aveugle, pour prendre leurs responsabilités à la face de Dieu; le vrai sens de la liberté religieuse au lieu d'un conformisme routinier; un mode de gouvernement qui passe du paternalisme autoritaire à une conception plus dialogale, collégiale; de la co-responsabilité à tous les niveaux, ce qui oblige les laïques à prendre leur place et leur part au lieu de s'en tenir au minimum d'engagement; à l'individualisme d'une religion, où chacun se sauve soi-même sans s'occuper du voisin, fait place le sens communautaire qui aide à comprendre que Dieu aime tous les hommes et donc s'occupe aussi des "autres" religions.

A nous, catholiques, de devenir missionnaires, d'aider tous et chacun à trouver que déjà l'Esprit travaille leurs coeurs. L'oecuménisme nous aide à aimer tous les chrétiens, tous les hommes, comme un Paul VI qui visite le patriarche de Constantinople, qui parle au Conseil des Eglises à Genève, à l'Organisme international du Travail et à l'ONU, qui publie "Populorum Progressio" pour rappeler à tous les peuples riches comment nous devons aider les pays pauvres, quitte à secouer l'égoïsme de ces riches qui préfèrent une auto à un enfant (Humanae Vitae).

Ainsi donc l'Eglise se décentralise. La religion chrétienne n'est pas simplement un culte ou un code de lois, mais une magnifique raison de vivre pour trouver des solutions généreuses à tous les grands problèmes humains. Tout n'est pas encore fait de ce que demandait Vatican II, mais à qui la faute? Pas celle des évêques ni du Pape; la plupart du temps, c'est nous qui trainons les pieds.

Billet du mercredi

Cette Mère Gamelin qui fut fondatrice sans l'avoir été



Mère Gamelin, fondatrice et première supérieure générale des Soeurs de la Charité de la Providence, fut peut-être une religieuse comme tant d'autres, mais son départ dans les voies de la charité corporelle et spirituelle ne ressemble à rien.

Comme Mère d'Youville, fondatrice de la congrégation des Soeurs de la Charité de l'Hôpital Général de Montréal, tôt appelées Soeurs Grises, elle se maria et eut des enfants, mais son histoire est différente.

Née Emilie Tavernier, elle épouse à 23 ans Jean-Baptiste Gamelin, qui a plus de deux fois son âge, ou 50 ans sonnés, et mène avec lui une vie qui paraît avoir été sans nuages et sans orages, aussi sans soleil, pendant quatre ans et quatre mois.

En si peu de temps, elle met au monde deux enfants qui meurent en bas âge, et elle en attend un troisième, quand son mari décède à son tour.

Son dernier enfant ne vit pas plus que les autres, et la voilà jeune fille comme devant, ou presque, à l'âge de 27 ans.

Elle s'occupera désormais des malheureux, pauvres, indigents et infirmes, prisonniers, faibles d'esprit et fous, et elle atteint l'âge de 44 ans avant d'entrer en religion.

* * *

Son veuvage aura duré 17 ans, et la communauté dont elle est l'inspiratrice, née d'elle et par elle, est plutôt attribuée à Monseigneur Bourget, second évêque de Montréal.

Non sans cause, il est vrai, car elle fut fondatrice sans l'être, et les circonstances voulurent que, devenue supérieure d'une communauté naissante, dont elle n'était pas à l'origine première, elle en fut aussitôt désignée comme fondatrice.

Tout cela paraît un peu fantastique, mais la vérité n'est-elle souvent plus étonnante que la fiction?

Au début de l'an 1843, ou sur la fin de 1842, sept jeunes filles de Montréal se mirent en tête, après consultation et avec l'approbation de Monseigneur Ignace Bourget, de s'unir en congrégation, dans l'intention de se donner au service des pauvres et des infirmes.

La prise d'habit eut lieu le 25 mars 1843, mais Emilie Gamelin n'en était pas.

En juillet de la même année, l'une des novices décide de retourner au monde, avec ou sans fastes, et Madame Gamelin offre de la remplacer.

Et ce fut là le point de départ de l'institution des Soeurs de la Charité de la Providence.

Celle qui devait être Mère Gamelin y entra le 8 octobre 1843, y prit l'habit et prononça ses voeux le 29 mars 1844, en devenait supérieure le lendemain.

* * *

C'est cette histoire que raconte le Père Eugène Nadeau, O.M.I., dans un ouvrage qu'il intitule **La femme au coeur attentif: Mère Gamelin.** (1)

Histoire qui valait la peine qu'on s'y arrêtât, d'autant plus que l'auteur ressuscite en même temps, dans la mesure de ses moyens, celle de la ville de Montréal, il y a un siècle et demi ou près.

En ce temps-là, la jolie ville de Montréal n'était pas la métropole qu'elle allait devenir.

Quand naquit Emilie Tavernier, en rase campagne à l'endroit du Parc Jeanne Mance d'aujourd'hui, elle s'étendait de la rue Saint-Hubert à l'actuelle rue McGill à l'ouest, et c'est à peine si elle atteignait vers le nord la rue Craig, qui alors n'était pas une rue, mais une étroite rivière marécageuse.

Mère Gamelin mit sur pied les premiers asiles de La Providence à Montréal, mais on voit d'abord en Mgr Bourget le fondateur des Soeurs de La Providence.

Mère Gamelin est aussi à l'origine d'oeuvres aussi connues et méritoires que celles des Sourdes-Muettes de Montréal et de l'Hôpital Saint-Jean-de-Dieu.

C'est dire la place que tint cette humble femme, qui ne vécut que pour soulager les misères des autres, dans le développement et l'essor de la ville qu'on appela si longtemps la **grande île**, ce qu'elle était alors plus qu'aujourd'hui, n'étant réunie au monde extérieur par aucun pont.

L'Illettré

(1) Editions Providence, Montréal.

LE CARNET POSTAL

Le ministère des Postes de la Grande-Bretagne fut créé en 1660 sous le règne de Charles II. Il s'appelait le "General Letter Office".



Qu'est-ce que c'est? Un bateau? un traineau? Presque. Cette supervoiture, la dernière invention automobile, est un véhicule tout-terrain à six roues équipé également de trois hélices pour voyager sur l'eau. On peut y ajouter des skis ou encore des chenilles. En somme, un véhicule pour le Canada ou mieux, pour la Russie, puisque ce sont les Soviétiques qui l'ont créé. (Photo TTS)

Carnet universitaire

Quinze arbres de l'avenue des Ormes à l'entrée principale de l'université de Manitoba seront transplantés dans la cour d'honneur, près de l'édifice de l'Administration, pour faire place au nouvel édifice du département de l'Education physique. Ce travail est sous la direction de M. D. Martin, chef-jardinier de l'université de Saskatoon. Il utilisera un équipement spécial emprunté de cette université et de la Wascana Authority de Regina.

Les arbres de l'avenue des Ormes furent plantés pour honorer le souvenir des hommes du Collège d'agriculture du Manitoba qui tombèrent au champ d'honneur lors de la première Guerre mondiale. Sur 296 élèves et membres du personnel, 60 donnèrent leur vie.

On croit que c'est la première fois qu'on transplante des arbres d'une telle taille dans la région centrale du Canada.

La potasse du Canada fait l'affaire des fermiers de toute l'Amérique du Nord

WASHINGTON—Un groupe de fermiers représentant plusieurs millions de fermiers américains a clairement fait savoir la semaine dernière qu'il s'opposait à toute action du gouvernement qui aurait pour but de limiter les importations de potasse canadiennes.

Un porte-parole du groupe a déclaré à une audience de la Commission américaine des Tarifs qu'il n'existe qu'une seule industrie intégrée de la potasse et un seul marché qui couvrent l'ensemble de l'Amérique du Nord et que toute tentative pour les diviser selon les entités nationales seraient utopiques.

L'audience avait été mandée pour déterminer si l'industrie américaine de la potasse souffre de l'augmentation considérable des importations de potasse franc de droit, en provenance de la Saskatchewan, depuis quelques années. Les expéditions sont passées de seulement trois tonnes en 1961, à 3,309,142 tonnes en 1968.

L'enquête fait suite à une déclaration qu'a faite le Conseil du Trésor, le mois dernier, disant qu'une partie de la potasse importée du Canada était vendue à un prix inférieur au prix ordinairement en vigueur aux Etats-Unis, enfreignant ainsi la loi antidumping des Etats-Unis.

Par ailleurs, M. Kenneth Naden, vice-président exécutif de National Council of Farmer Co-operatives, a déclaré à l'audience que "la loi antidumping ne devrait pas être employée comme un mur tarifaire de substitution pour protéger une industrie non-économique".

Il a fait savoir que le nombre de mines de potasse concurrentes et exploitables aux Etats-Unis est insuffisant pour satisfaire les besoins des consommateurs américains et que les compagnies de potasse de Carlsbad, où 90 pour cent de l'industrie américaine de la potasse est concentrée, avaient reconnu ce fait.

"Nous sommes également d'avis que si quelque producteur américain se sent lésé, la cause première en est attribuable à la faible quantité de mines de potasse exploitables dans le pays", a-t-il dit.

Les réserves canadiennes de potasse de première qualité pourraient durer au-delà de 100 ans. Par contre, les réserves situées dans les environs de Carlsbad aux Etats-Unis ne dureraient qu'une période variant de 5 à 50 ans, et seraient en outre constituées de potasse de qualité inférieure.

Congrès annuel des P.-C. du Manitoba

C'est à l'hôtel Marlborough de Winnipeg que se tiendront les assises du congrès annuel des Progressistes-Conservateurs du Manitoba, les 24 et 25 novembre prochain.

Le thème général du congrès sera "La confrontation au Manitoba — l'Entreprise individuelle et le Socialisme". On espère éviter la partisanerie dans les présentations et les discussions et des orateurs de diverses convictions politiques y prendront la parole. Des experts dans le domaine de la pollution, de l'agriculture et du développement économique présenteront des mémoires aux participants qui en discuteront librement.

Les jeunes Progressistes-Conservateurs se préparent à faire clarifier leur situation au sein du parti et affirment qu'ils ne se contenteront plus d'être vus, sans ne jamais être entendus.

Le chef de l'Opposition, M. Robert Stanfield, arrivera le 23 novembre afin de participer au congrès et il adressera la parole en la salle de bal "Skyview" de l'hôtel Marlborough au déjeuner du lundi midi.

Emission scolaire pour la 12e année

Vendredi prochain, 28 novembre, à 1 h 15, CBWFT présentera aux étudiants de la 12e année "Il est Minuit, Docteur Schweitzer", film basé sur la pièce de Gilbert Cesbron. Il raconte une tranche de la vie (1910-1914) du grand pasteur alsacien qui entreprend des études de médecine dans le seul but d'aller à la suite se consacrer aux Noirs d'Afrique.

Les enseignants trouveront, dans la brochure des émissions scolaires "Français - English", page 64, un travail pouvant faire suite à ce film.

Le Comité des émissions scolaires désire recevoir les commentaires tant des enseignants que des étudiants et même des téléspectateurs. Les adresser à: Emissions scolaires, 214-1181, avenue Portage, Winnipeg 10, Man.

L'on recommande ce film à tous les téléspectateurs qui seraient libres à ce moment de la journée.

Sr Prenovault, S.N.J.M.

Vestige d'un très vieil ancêtre

CALCUTTA — Les restes fossilisés d'un de nos lointains ancêtres ont été découverts récemment par des anthropologues dans le village de Susunia, à environ 160 milles au nord-ouest de Calcutta.

Ces restes, qui semblent être ceux d'un enfant, se composant d'un crâne, d'un fragment de mâchoire avec quelques dents et d'un os long.

Les savants indiens estiment que ces restes datent du pléistocène, c'est-à-dire d'une période qui va d'un million d'années à huit mille ans avant notre ère.

RIEL — père du Manitoba

Fils d'un rugueux pays, écoute, prête l'oreille,
Jamais tu ne croirais une chose pareille.
Certes, après tout ce temps, la terre parle de toi,
Et que ton souvenir cause partout l'émoi.
Tu passes pour héros, mais plus souvent rebelle.
La mention de ton nom fait surgir la querelle
Ou bien l'admiration. Difficile labeur?
Resteras-tu vaincu... deviendras-tu vainqueur?
Se rappelant encore, on traine ta mémoire,
On te rend innocent en admettant ta gloire,
Hélas! beaucoup trop tard arrive l'armistice,
Puisque ton sang trempa dans l'affreux armistice,
Et ceux qu'au bout des ans t'auront enfin connu,
Regretteront toujours que tu fus le pendu.
Si ce n'était pas toi, qui donc commit le crime,
Dont tu fus par erreur l'innocente victime?
Le sang crie, cher Riel: la force est dans l'union,
Et ceux qui croient en toi te donnent encore raison.

Manie Tobie

M. Jean Guérin, directeur des Services français de la Chambre de Commerce du Canada à Ste-Agathe

STE-AGATHE — La Chambre de Commerce de Ste-Agathe eut le grand plaisir d'accueillir M. Jean Guérin, directeur des Services français de la Chambre de Commerce du Canada, à sa dernière réunion générale qui s'est tenue le mercredi 5 novembre en l'école secondaire du village. M. Guérin visite présentement les Chambres de Commerce dans les milieux francophones afin de leur faire connaître ce que la Chambre de Commerce du Canada veut leur offrir en fait de services français.

Dans sa conférence, M. Guérin souligna que les trois ingrédients de base d'une Chambre de Commerce sont: 1) les membres; 2) le programme d'action; 3) les finances. L'un sans l'autre ne peut être effectif. Il appuya sur l'importance de l'incorporation pour une Chambre de Commerce. Les Chambres de Commerce du Manitoba et du Canada sont toujours à votre service, a-t-il expliqué; elles sont là pour vous aider; c'est à vous d'en profiter.

Cette conférence fut suivie d'une période de questions durant laquelle il y eut une bonne participation de la part de l'assemblée. Le tout se termina pas un café.

Des projets en 1970?

L'exécutif de la Chambre de Commerce de Ste-Agathe vient d'adresser la question suivante à tous ses membres, ainsi qu'à la population de Ste-Agathe: Quels deux projets croyez-vous que la Chambre de Commerce de Ste-Agathe pourraient entreprendre en 1970? Les réponses devront être adressées par écrit à la secrétaire ou à d'autres membres de l'exécutif.

Le lundi 3 novembre, Mmes Patricia St-Vincent et Doris Lemoine et M. Léon Courcelles participèrent à un atelier organisé à Winkler par les Chambres de Commerce du Manitoba et du Canada. Entre autres problèmes, on discuta les facteurs qui font que certains villages progressent tandis que d'autres ne changent pas ou disparaissent.

Tir à la dinde

La Chambre de Commerce de Ste-Agathe organise pour le samedi 15 novembre un tir à la dinde près du magasin de M. Albert Lécuyer. Il y aura des carabines à la disposition des participants mais ceux qui le préfèrent pourront apporter la leur. Le même jour, il y aura soirée récréative à la salle paroissiale à compter de 8 h. La Chambre de Commerce adresse une invitation cordiale à tous.

Colloques parents et maitres

Les parents des élèves de l'école de Ste-Agathe ont eu l'occasion de rencontrer les professeurs de leurs enfants, fin-octobre et début de novembre. Tous ont grandement apprécié les colloques fructueux qui ont résulté de ces rencontres.

Convalescences

Les parents et amis de Mme Léopold Baudry sont heureux d'apprendre son retour au foyer après une intervention chirurgicale le 30 octobre à l'hôpital général St-Boniface. Ainsi en est-il au sujet de Mme Albert Girouard qui revenait de Steinbach le samedi 8 novembre.

Aubigny

Partie de cartes

La Ligue des Femmes Catholiques désire remercier tous ceux qui sont venus l'encourager en assistant à sa partie de cartes du 2 novembre, sous la direction de Mme Léo Chartier. Merci aussi aux généreux donateurs.

Le prix d'entrée fut gagné par M. Jules Chartier. Les prix de cartes allèrent à Mlle Betty Guillou et Mme Jos. Sorin et à MM. Gilbert Ouimet et Jules Chartier, de Ste-Agathe. Aux dés, la chance favorisa MM. Guy Chartier et Jules Sorin; au jeu de "500", MM. Claude Vermette et Jules Sorin. Au bingo, le grand prix a été gagné par Mme P. Bouchard et les autres prix par Mmes Ovide Robert, Jules Sorin, Octave Roy, Emilien Chartier et Arthur Clément, Mlles Annette Berthelette, Louise et Claudette Ritchot et Suzanne Caron et M. Emilien Chartier. Il y eut vente à l'enchère, dirigée par M. Noël Roy.

Après un mot d'encouragement de M. le curé, la soirée se termina par un goûter.

Réunion

Le 5 novembre, les personnes intéressées aux questions scolaires furent convoquées à une réunion par M. François Palud, commissaire. L'invité, M. Bourbonnais, surintendant de la Division scolaire de la Rivière-Rouge, expliqua ce que signifiait pour le groupe canadien-français les décisions de la Commission des Frontières et encouragea l'auditoire à se rendre nombreux à St-Pierre pour la rencontre avec les membres de la dite commission.

Plan de Sécurité Familiale de la Société Franco-Manitobaine

Anniversaires

M. Jean-Marie Gagnon, St-Pierre, Man., du 10 novembre.

M. Philippe Jubinville, 71, rue Lomond, St-Boniface, du 10 novembre.

M. Ernest Audette, St-Pierre, Man., du 13 novembre.

M. Guy de Margerie, 129, Creswood Crescent, St-Boniface, du 13 novembre.

M. Alfred Fortier, Somerset, Man., du 13 novembre.

M. Gilbert-Joseph Mignot, 22, avenue Dunraven, St-Boniface, du 13 novembre.

M. Georges Picton, 462½, rue Deschambault, St-Boniface, du 13 novembre.

M. Hubert Balcaen, 3483, chemin Pembina, St-Norbert, du 14 novembre.

Mlle Cécile Belisle, 917, rue Archibald, St-Boniface, du 14 novembre.

M. Cécil Labossière, Somerset, Man., du 15 novembre.

M. Michel Masserey, Somerset, Man., du 16 novembre.

NOUVELLES AGRICOLES EN BREF

Variété autofertile de cerises

SUMMERLAND, C.-B. — Des chercheurs du ministère de l'Agriculture du Canada viennent de créer la première variété autofertile de cerises sucrées. Baptisée Stella, cette variété commerciale a le don de se féconder par son propre pollen.

Stella sera utile surtout dans les régions où le temps est ordinairement frais et humide au moment de la floraison. En pareil climat, les abeilles ont tendance à rester sur les mêmes arbres fruitiers au lieu de se déplacer de l'un à l'autre pour assurer une pollinisation idéale. En pareils cas, l'autofécondation améliorera sûrement les chances d'obtenir une bonne récolte.

• • •

Contrôle d'aptitudes laitières

OTTAWA — Les agriculteurs canadiens avaient 4,395 troupeaux de bovins laitiers pur sang inscrits au contrôle d'aptitudes le 1er mars dernier, d'après un rapport du ministère de l'Agriculture du Canada. Ce chiffre est un peu supérieur à celui de la date correspondante de 1968. Pendant ces deux années, plus de la moitié des inscriptions venaient de l'Ontario. Le Québec détient le deuxième rang.

Ce programme, en application depuis 1905, certifie la production des vaches prises individuellement et fournit aux producteurs des données essentielles à l'établissement de programmes rationnels d'élevage. Durant l'année qui a pris fin le 28 février, le Service de contrôle a émis 134,008 certificats dont 118,794 de lactation complète.

• • •

Des virus insecticides

HARROW, Ont. — Des virus se sont révélés très efficaces dans la lutte contre certains insectes spécifiques et pourraient à l'occasion remplacer avantageusement des produits chimiques fort toxiques, d'après M. R. P. Jaques, du ministère de l'Agriculture du Canada à la station de Harrow. Le marché canadien dispose déjà d'un insecticide biologique dont l'agent actif, une bactérie, a réprimé avec succès des insectes parasites qui mangent les feuilles.

La production massive de virus anti-insectes est maintenant possible. On prévoit que le Canada disposera en 1971 d'un insecticide biologique contre le ver de l'épi du maïs. Ce genre d'insecticide possède, entre autres avantages, de ne laisser aucun résidu dangereux sur les aliments, de ne pas endommager les autres formes de vie utiles et de ne conférer aux insectes aucune faculté de résistance.

• • •

Engrais chimiques et tavelure

KENTVILLE, N.-E. — Des chercheurs du ministère fédéral de l'Agriculture ont découvert qu'un engrais chimique comme l'urée peut briser l'un des chaînons du cycle évolutif de la tavelure des pommes. Ils connaissent encore mal la nature et l'explication de ce phénomène, mais ont constaté qu'une application d'urée à l'automne aurait réduit de 97 pour cent le taux de survie du champignon en fin d'hiver. On sait que la tavelure est l'un des pires ennemis des pomiculteurs canadiens.

Fruit de la Stella, nouvelle variété autofertile de cerises sucrées, qui élimine le besoin de pollinisation croisée.

☆ ☆ ☆

Etat actuel des viandes

OTTAWA — Les approvisionnements de poulets à griller s'annoncent considérables en fin de 1969, d'après les rapports du ministère de l'Agriculture du Canada. On les estime à 130 millions de livres ou 19 pour cent de plus durant le dernier trimestre de 1968. Aussi les prix sont-ils en baisse depuis la fin septembre, tendance qui va s'accentuant.

En outre, les stocks de viandes rouges en frigorifiques sont un peu plus élevés que l'an dernier alors que les abattages de porcs s'annoncent plus élevés de 3 pour cent durant le dernier trimestre de 1969. Par ailleurs, peu de changement prévu aux abattages de boeuf et diminution de ceux des dindons.

Dunrea

Réunion de l'A.P.M.

Les parents des enfants fréquentant l'école locale étaient cordialement invités à assister à une importante entrevue avec le personnel enseignant, le soir du jeudi 30 octobre. Ils y répondirent avec bonheur et purent se rendre compte par eux-mêmes du magnifique travail accompli par leurs jeunes depuis le début de l'année scolaire, sous la direction du personnel enseignant, qui ne néglige rien pour développer les jeunes intelligences avides d'orner leurs cerveaux et de préparer leur avenir.

Impossible de décrire la perfection avec laquelle tous les travaux exposés avaient été accomplis, au grand contentement des papas et des mamans qui, pour un instant, en oublièrent leurs peines et leurs soucis. Le premier devoir des parents, après le bon exemple, est de collaborer à l'éducation et à l'instruction de leurs enfants, et ils doivent être informés des nouveaux programmes et nouvelles méthodes qui vont de pair avec le monde changeant. Il est donc essentiel que ces réunions parents-maîtres aient lieu de temps en temps afin de créer une collaboration plus étroite qui ne peut que faciliter la tâche si ardue des éducateurs.

Des entrevues personnelles eurent lieu avec les maîtresses pour discuter des lacunes possibles au sujet des jeunes étudiants, puis chacun prit le chemin du retour, après un bon café servi par le personnel enseignant, heureux et satisfait du devoir accompli.

Hallowe'en

Les petits et grands lutins, déguisés en costumes des plus baroques, s'en donnèrent à coeur joie ce soir-là pour recueillir en plus des friandises et pommes vermeilles, des sous dans leurs tirelires pendues à leurs cous pour venir en aide aux pauvres malheureux si nombreux par toute la terre.

Et pour leur enlever l'idée de jouer de mauvais tours au cours de cette veillée, le médecin local, Dr P. Lommerse, eut l'heureuse initiative de rassembler tous les jeunes à la salle paroissiale vers 8 h 30 pour leur montrer des vues cinématographiques très intéressantes à l'issue desquelles chaque jeune était content d'aller faire dodo. Cordial merci au docteur Lommerse pour cette heureuse idée.

Partie de cartes

Invitation spéciale à tous les amis de l'extérieur à une première partie de cartes de la saison qui aura lieu à la salle paroissiale le dimanche soir 16 novembre.

Somerset

Soirée sociale

Une soirée sociale en l'honneur de M. Omer Boulet, de Somerset, et de Mlle Carmelle Jubinville à l'occasion de leur prochain mariage aura lieu le vendredi 14 novembre, à 9 h, à la salle communautaire de Somerset. Parents, amis et toutes connaissances sont cordialement invités à y assister.

Propositions acceptées à l'occasion d'une réunion de l'exécutif du Comité centenaire '70 de La Broquerie

LA BROQUERIE — Lors d'une réunion de l'exécutif du Comité centenaire '70 de La Broquerie, tenue le 9 octobre dernier, les propositions suivantes furent adoptées:

Que les différentes organisations paroissiales contribuent, si possible, aux dépenses du Comité centenaire, et que la secrétaire adresse une lettre à ce sujet aux dites organisations.

Que la vente de permis centenaires soit mentionnée dans le bulletin paroissial et que M. Oscar Gagnon nomme des gens pour vendre ces permis à la porte de l'église un dimanche désigné par le Comité centenaire.

Que l'année centenaire '70 dans la paroisse débute par une messe le mercredi 31 décembre, à 9 h du soir. (Diane Moquin est en charge d'organiser le chant liturgique.)

Qu'un drapeau centenaire '70 soit acheté.

Que Mlle M.-L. Boily soit responsable de la confection d'un drapeau paroissial.

Que M. Raynald Gamache soit nommé agent de liaison entre le Comité centenaire de La Broquerie et la Corporation centenaire du Manitoba.

Que les dates de la célébration soient les 20 et 21 juin 1970.

Qu'une demande officielle soit faite par écrit à la Société Franco-Manitobaine, réclamant le privilège que la célébration provinciale de la fête de St-Jean-Baptiste ait lieu à La Broquerie en 1970.

Que MM. Jean-Marie Taillefer et Raynald Gamache soient responsables du sous-comité du théâtre pour l'année centenaire 1970.

Que Mlle Marie-Louise Boily, Mmes Léonie Granger et Marie-Joseph Fisette soient autorisées à prendre charge de l'organisation d'un musée permanent dans la paroisse.

La question de projets scolaires et d'une soirée de groupes ethniques fut remise à la prochaine assemblée.

Parmi les nombreuses suggestions, il fut question que le drapeau du centenaire soit bénit à la messe d'ouverture des célébrations centenaires, le 31 décembre 1969; que les rues soient décorées à l'occasion des célébrations; que les décors du Hockey Rama, organisé par la Chambre de Commerce pour les 12, 13, 14 et 15 février 1970, évoquent l'histoire du hockey à La Broquerie depuis ses débuts; que la date du carnaval d'hiver '70 soit fixée le plus tôt possible afin que cette activité puisse être publiée au calendrier de la Corporation centenaire du Manitoba; que le drapeau soit le sceau de la municipalité de La Broquerie portant les armes de la famille maternelle de Mgr Taché. A ceci, on fit observer qu'à ces conditions, un étendard serait plus pratique qu'un drapeau. Il fut aussi suggéré que le défilé du centenaire ait lieu le samedi et le dimanche.

On mentionna que la décoration des maisons est un projet centenaire de la Chambre de Commerce et que celle-ci s'était offerte pour préparer le programme de la soirée d'ouverture à l'issue de la messe de 9 h, le 31 décembre 1969.

La date du souper paroissial centenaire fut fixée au dimanche 27 septembre 1970.

M. le président remercia l'assistance et invita les membres à ne pas manquer la prochaine réunion.

Powerview

Repas pour les vieillards

Le dimanche 26 octobre, les membres de la Ligue des Femmes Catholiques servaient un repas aux "personnes âgées" de Pine Falls, Powerview, St-Georges, Great Falls, etc. M. l'abbé Hébert, curé, dit le bénédicité, puis tous se mirent à déguster les mets très appétissants. Le service fut excellent, l'atmosphère des plus amicales. M. Glenn Stewart remercia au nom de tous les invités.

Collation des diplômes

Le samedi 25 octobre avait lieu la collation des diplômes à l'Institut collégial de Powerview. Dix-huit élèves de ce village figuraient parmi les finissants. Ce sont Linda Adam, Cécile Alarie, Alice Berthelette, Diane Bruneau, Karen Courchêne, Yolande Fisette, Valérie Gaffray, Eveline Gagné, Diane Kearns, Dolorès Lavoie, Lucille Nolin, June Shiels, Judith Thomas, Claire Vincent, Denis Vincent, Gilbert Vincent, Gisèle Vincent et Kyle Webb.

A la suite du banquet, où prirent place les invités d'honneur, parents, professeurs, élèves, ce fut la réunion à l'auditorium de l'école.

Les finissant défilèrent processionnellement pour monter sur la scène. Ils étaient entourés du directeur, M. H. Bouvier, du surintendant de la Division Agassiz, M. M. Czuboka, de Sr H. Desrosiers, directrice de l'an dernier, de M. Munroe, représentant de la Compagnie de l'Abitibi, et de M. Waters, commissaire.

L'hymne national "O Canada" ouvrit la soirée, puis, après la prière, le président du Conseil des étudiants, David Courchêne, fils, souhaita la bienvenue à l'assemblée. On procéda ensuite à la présentation de trophées mérités par Valérie Gaffray, Iris Gordon, Judith Sherstone, David Courchêne, Arlene Le Helloco, Madeleine Dupont, Gisèle Vincent et Monique Lachiver, puis de bourses ou médailles d'honneur à Gisèle Vincent, Alice Berthelette, Denis Vincent et Cécile Alarie (12e année); Judith Sherstone et Léa Gervais (11e); Linda Sherstone et Gisèle Duval (10e); Arlene Le Helloco (9e). Les élèves qui avaient réussi en 9e, 10e et 11e années en juin 1969 reçurent chacun un certificat d'études.

Le directeur présenta ensuite les conférenciers: M. Czuboka, qui mit les finissants en face de leurs responsabilités et qui les invita à aller de l'avant; M. Waters, membre de la Commission scolaire, qui insista sur une question d'importance: "Quel sera votre avenir?... L'avenir sera ce que vous le ferez"; Sr H. Desrosiers, qui souhaita à tous la meilleure chance et qui offrit ses félicitations à ceux qui ont persévéré dans les études jusqu'à franchir le 12e étage; M. Munroe, représentant de la Compagnie de l'Abitibi, qui participa à la joie de tous devant leurs succès scolaires. Sa Compagnie continuera ses encouragements par l'offrande de prix d'honneur lors de la collation des diplômes.

Enfin, une finissante, Yolande Fisette, interpréta les sentiments de son groupe. Elle fit honneur à sa langue maternelle et à sa langue d'études en s'adressant à l'auditoire en français et en anglais. Elle apprécia le travail des enseignants et la compréhension des parents. Un merci sincère monta de son coeur ému: "Le beau temps est fini", dit-elle, mais elle promit de revenir à son école pour y chercher appui et conseils auprès des enseignants. Elle termina par ce souhait aux enseignants: "Que notre avenir vous apporte de bonnes nouvelles de nous. Que Dieu vous bénisse tous, vous, les artisans de notre éducation".

Judith Sherstone, vice-présidente du Conseil scolaire, remercia les invités pour l'honneur de leur présence et pour les idées lumineuses qu'ils ont projetées dans l'esprit des jeunes. Au nom du personnel enseignant et des élèves, elle félicita M. Czuboka, de son accession au poste de surintendant, et lui offrit ses meilleurs voeux pour toute la durée de son mandat.

$234.00 recueillis pour l'UNICEF à l'occasion de l'Hallowe'en

ST-PIERRE — Les élèves de l'école élémentaire de St-Pierre, qui ont passé de porte en porte à l'occasion de l'Hallowe'en, ont recueilli la jolie somme de $234.00 au profit de l'UNICEF.

Félicitations aux jeunes et merci aux parents qui surent coopérer généreusement en donnant leurs sous en plus de friandises. Merci aussi aux organisatrices du Comité du bien-être social de la Ligue des Femmes Catholiques, ainsi qu'au personnel enseignant.

Un groupe de dames reçut les élèves à l'école, entre 9 h et 10 h, pour dépouiller leurs tirelires et leur servir du maïs soufflé.

Partager avec leurs frères dans le besoin est un beau témoignage de charité de la part des élèves à l'occasion de l'Hallowe'en.

Soirée d'adieu et de bienvenue

Qu'on n'oublie pas de se rendre en grand nombre le 14 novembre, à 8 h 30, au Centre récréatif pour une soirée d'adieu et de bienvenue en l'honneur des citoyens qui ont quitté la paroisse ou s'y sont installés en 1969. A cette soirée organisée par le Comité de réception de St-Pierre, vins et fromages seront servis et l'on fera tourner des disques préférés.

Soirée conjointe

Les Chevaliers de Colomb de St-Pierre se rendirent à St-Malo lors d'une soirée conjointe des Chevaliers des Conseils Carillon et Iberville, tenue le 25 octobre à l'occasion de l'installation des 32 officiers, parmi lesquels on remarquait deux Grands Chevaliers, M. Richard Roy, du Conseil Carillon, et M. Louis Gosselin, du Conseil Iberville. Un beau groupe de Chevaliers et de dames prirent part à la soirée dansante qui suivit.

Deux invitées, Miles Joanne Gosselin et Diane Jones, de St-Malo et de Montréal respectivement, présentèrent un programme très intéressant de chants et de danses.

Assemblée générale

Les Chevaliers de Colomb de St-Pierre tinrent leur assemblée générale le 4 novembre au Centre récréatif. Le Grand Chevalier Richard Roy remercia les membres présents qui approuvèrent un don de $100.00 pour le hockey mineur.

La prochaine assemblée aura lieu le 2 décembre à moins d'avis contraire.

25e anniversaire de mariage célébré à Saint-Léon

ST-LEON — Le samedi 11 octobre, M. et Mme Gérard Talbot célébraient leur 25e anniversaire de mariage. La fête débuta par une messe célébrée par l'abbé R.-M. Ferron. Le fils des jubilaires, Lionel, lut l'épître et deux autres fils, François et Yves, servaient la messe. MM. Roland Talbot et Roger Dupuis agissaient comme huissiers.

A l'issue de la messe, tous se rendirent à la salle paroissiale pour une soirée de famille. Ghislaine Talbot, Mme Liliane Dupuis et Diane Roels s'occupaient du livre des invités. François Talbot lut l'adresse. Ensuite, pendant qu'une chanson appropriée était exécutée par l'aîné des fils, Roland, le benjamin, Jean-Guy, présenta un bouquet de roses à sa mère. La soirée se termina par un goûter.

NOMINATIONS

Banque Canadienne Nationale


RENÉ LECLERC


RAOUL ASSELIN


ORIGÈNE COUTURE


GERMAIN PERREAULT

Le président de la Banque Canadienne Nationale, M. Louis Hébert, annonce que M. René Leclerc devient vice-président et directeur général en chef et que MM. Raoul Asselin, Origène Couture et Germain Perreault sont nommés directeurs généraux. Ces nominations favoriseront une nouvelle répartition des tâches au niveau des cadres supérieurs.

AVIS

ICG, Compagnie de Transmission Limitée
ICG Transmission Limited

AVIS est par les présentes donné qu'une demande sera faite au Parlement du Canada, à la présente ou à la prochaine session, ou à la session subséquente, pour l'adoption d'un bill privé constituant une corporation portant nom ICG, COMPAGNIE DE TRANSMISSION LIMITEE, et en anglais, ICG TRANSMISSION LIMITED, ayant pour objet la construction et la mise en service de pipe-lines interprovinciaux, extra-provinciaux et/ou internationaux pour la transmission de gaz, d'huile et d'hydrocarbures liquides ou gazeux, et des sous-produits en provenant, à l'intérieur du Canada, dans les provinces du Manitoba et d'Ontario, et à l'extérieur du Canada, conformément aux dispositions de la **Loi sur l'Office national de l'énergie**, chapitre 46 des Statuts du Canada, 1959, tel que modifié, et de toute autre législation générale sur les pipe-lines, édictée par le Parlement.

Les requérants demanderont tous autres pouvoirs et dispositions corporatives jugés nécessaires à la réalisation des objets de la compagnie.

Daté de Winnipeg, ce 18e jour d'octobre 1969.

Les Procureurs des requérants,
PITBLADO, HOSKIN & COMPANY
220, avenue Portage,
Winnipeg 1, Manitoba.

NOTICE

ICG Transmission Limited
ICG, Compagnie de Transmission Limitée

NOTICE is hereby given that an application will be made to the Parliament of Canada, at the present, next or following ensuing session thereof, for a private bill incorporating a company under the name of ICG TRANSMISSION LIMITED and, in French, ICG, COMPAGNIE DE TRANSMISSION LIMITEE, for the purpose of constructing and operating interprovincial, extra-provincial and/or international pipe lines for the transport of gas, oil and other liquid and gaseous hydro-carbons and products thereof within Canada in the Provinces of Manitoba and Ontario, and outside Canada, subject to the provisions of the National Energy Board Act, Chapter 46 of the Statutes of Canada, 1959, and amendments thereto and of any other general legislation of the Parliament of Canada relating to pipe lines.

The applicants will request such other powers and corporate provisions as may be deemed necessary for the carrying out of the objects of the company.

Dated at the City of Winnipeg, this 18th day of October, 1969.

PITBLADO, HOSKIN & COMPANY
Solicitors for the Applicants.
220 Portage Avenue,
Winnipeg 1, Manitoba.

Chronique de CFRG

Le gaz naturel, source d'énergie à bon marché en Saskatchewan

La tournée annuelle d'information de la presse, de la radio et de la télévision de la Saskatchewan, organisée par la Saskatchewan Power Corporation, avait pour thème: Le gaz naturel et ses applications industrielles, agricoles et publiques.

Sous la conduite de Wally Blaisdell, des relations publiques de la S.P.C., et de ses collaborateurs, Jerry Joynt et Fred Ramsay, la tournée commença par un exposé donné au Wong's Inn à Swift Current par M. Ray. Richards, directeur des services "gaz naturel" de la S.P.C. Au cours de son exposé, M. Richards annonça la mise en oeuvre des travaux préliminaires de construction d'un gazéoduc qui partira des champs gazéifères de Beacon Hills, près de Meadow Lake, et desservira toute cette région du nord de la province jusqu'à Prince-Albert. L'ensemble de ces travaux coûtera huit millions de dollars. Au sortir de table, une minute de silence fut observée à la mémoire de Fred Davis, de Regina, correspondant du "Globe and Mail" de Toronto, décédé récemment.

La première étape de cette tournée nous conduisit à Fox Valley au sud de Leader, où se trouve une usine de sulfate de sodium, seule installation industrielle à fonctionner entièrement au gaz naturel. La Société Saskatchewan Minerals, propriétaire, possède deux autres usines du même genre, l'une à Chaplin au nord de Gravelbourg et l'autre à Bischopric au nord d'Assiniboia, à l'extrême pointe sud-est du lac des "Old Wives". L'usine de Ingebrigt Lake près de Fox Valley, celle que nous avons visitée, commença sa production en août 1967. Cette usine est la plus moderne du monde entier. L'énergie première est fournie totalement par le gaz naturel. Les moteurs qui actionnent les générateurs d'électricité fonctionnent au gaz naturel, ce qui fait que le prix de revient de production de cette énergie est de 30 pour cent meilleur marché que toute autre source conventionnelle d'énergie. Le gaz est refoulé par pression de 30 livres. Les convertisseurs traitant la matière première, le sulfate de soude, sont chauffés à très haute température au gaz naturel. En résumé, toutes les opérations de traitement depuis l'extraction jusqu'au produit fini sont tributaires du gaz naturel. Le sulfate de soude ou de sodium est largement utilisé dans la fabrication du papier, de l'encre d'imprimerie, du verre, des détergents et des minéraux pour la nourriture des animaux. Les débouchés pour cette industrie du sulfate de soude sont illimités, nous a confié M. Rueffel, ingénieur en chef.

• • •

Une colonie Hutterite

L'étape suivante aboutit à une ferme (colonie Hutterite) située dans les environs immédiats de Fox Valley. Quinze familles Hutterites y exploitent une ferme de 15 sections depuis 1967. Les colonies Hutterites sont organisées un peu sur le modèle des congrégations religieuses, s'inspirant de leurs règles. Vie monacale, en communauté. L'administrateur est élu par un groupe d'électeurs, les chefs de familles. Vie très austère, nous le répétons. Les hommes ne fument pas, ne boivent pas de boissons alcooliques, n'écoutent ni radio ni télévision, ni ne lisent les journaux. L'ameublement est limité au strict essentiel, et chaque maison abrite deux familles. Les femmes travaillent à la cuisine, à la laiterie et s'occupent d'autres travaux d'entretien. Les enfants ont leur école qui dispense un enseignement jusqu'à la huitième année. Quant aux installations agricoles, elles sont des plus modernes. Vastes porcheries, couvoirs de 7,000 pondeuses, plus de 5,000 oeufs par jour, 100 bêtes à cornes et plus de 2,000 porcs. La culture s'effectue sur 7,000 acres, mais d'après l'administrateur ce n'est pas suffisant en raison de la faible fertilité des sols de cette région.

Les Hutterites nous ont semblé heureux de leur sort. Ce genre de vie est un défi à notre civilisation de consommation. Les enfants sont en parfaite santé et bien équilibrés. Leurs petites toques d'astrakan, les femmes aux robes longues, un fichu sur la tête, tout cela faisait revoir un pays, celui du Dr Jivago, que j'avais connu durant la dernière année de la guerre.

La nuit commençait à tomber lorsque nous remontâmes à bord de l'autobus pour rentrer à Swift Current, où nous attendait un steak "barbecue" dont nous avions oublié la saveur depuis bien des années. Christian et moi avons mangé toute notre viande comme des enfants bien élevés.

• • •

Une centrale électrique au gaz naturel

Le lendemain, samedi, nous reprenions l'autobus pour nous rendre à Success, à une vingtaine de milles au nord-ouest de Swift Current. Là se trouve une station de pompage de gaz naturel et une station d'énergie électrique. L'ensemble se compose de compresseurs, d'un turbo-réacteur, de turbine à trois phases et d'un alternateur, le tout contrôlé à distance depuis la centrale de Saskatoon (210 milles). Le réacteur consomme 225,000 pieds cubes de gaz par heure. Aux heures de forte consommation de courant électrique, un compresseur auxiliaire est mis en marche pour augmenter la pression de gaz naturel utilisé comme carburant. Cette visite terminée, nous revînmes à Swift Current pour une dernière visite, celle de la nouvelle école polyvalente qui fut inaugurée la semaine précédente. Cette école est une merveille qui a coûté $6,500,000 en agencement intérieur, ameublement et équipements compris.

L'électricité, la force motrice, le chauffage, l'air climatisé, tout ça fonctionne au gaz naturel. Une véritable centrale de science-fiction est installé dans les sous-sols.

D'énormes compresseurs actionnent des générateurs électriques qui, à leur tour, fournissent l'éclairage, le chauffage, enfin tout ce qui fonctionne à l'électricité. Par l'utilisation du gaz naturel comme source première d'énergie, on réalise une économie considérable. Ainsi pour cette école qui accueille quelque 1,300 élèves et étudiants, la note d'électricité s'élève à $2,800 par mois; alors que pour une école à installation conventionnelle, les frais s'élèveraient à $5,000.

Le gaz naturel, ce que les Anciens appelaient "le Feu Divin", était déjà utilisé par les Chinois, 3,000 ans avant Jésus-Christ. Il fut redécouvert au siècle dernier.

Dans les temps anciens, on parcourait de très longues distances pour venir contempler cette flamme mystérieuse qui surgissait d'une crevasse de rocher ou qui surgissait de terre. Les Anciens étaient fascinés par cette flamme puissante et surnaturelle. En fin d'octobre cette année, nous avons aussi parcouru de longues distances pour voir cette flamme mystérieuse, toujours aussi fascinante.

L'histoire ne serait-elle qu'un éternel recommencement? Oui, mais avec des moyens plus perfectionnés.

• • •

Du nouveau à Ferland?

A Ferland, petite localité située à 60 milles au sud-ouest de Gravelbourg, s'est tenue le mercredi 5 novembre une réunion d'information en vue de la création éventuelle de classes primaires d'enseignement en français telle que prévue par la Loi scolaire de la Saskatchewan, amendée en 1968.

Les contribuables, les parents des enfants de l'école, avaient bien répondu à l'invitation des promoteurs. La salle des Chevaliers de Colomb était comble.

Au rang des personnalités invitées, nous avons remarqué M. Roger Lalonde, de St-Victor, président général de l'ACFC; M. Harry Parsoons, directeur de l'école de Laflèche; M. Lorne Geil, surintendant de l'Unité scolaire de Wood River; M. Mac Ivor, commissaire d'école de Mankota; M. Louis Julé, inspecteur de l'enseignement du français dans les écoles de la province, attaché au ministère de l'Education; M. Lefrançois, directeur de l'école primaire de Gravelbourg; Mlles Blais et Verville, institutrices des classes d'enseignement français dans cette dernière école.

Cette réunion d'information fut présidée par M. R. Lalonde. En matière de préambule, M. Lalonde donna un bref exposé sur la signification et l'importance de l'enseignement bilingue. Le bilinguisme en matière d'éducation, a dit M. Lalonde, ne représente pas seulement la connaissance de deux langues, mais surtout une valeur de formation bien supérieure à toute autre forme d'éducation.

Ensuite, M. L. Julé expliqua d'une manière très détaillée, à l'aide de diapositives, les termes de la Loi scolaire, ses amendements concernant l'enseignement en français. L'exposé de M. Julé fut très apprécié et souleva de nombreuses questions de la part de l'auditoire.

M. Lefrançois, Mlles Blais et Verville furent mis largement à contribution pour expliquer le fonctionnement des classes en français à l'école de Gravelbourg.

Les interventions de M. L. Geil furent aussi très appréciées. Selon M. Geil, un enseignement bilingue doit d'abord commencer par l'enseignement de la langue maternelle. Sans connaissance suffisante de la langue maternelle, il n'est pas possible d'en connaître une autre parfaitement.

Quant à certaines objections soulevées au sujet du comportement d'élèves de langue anglaise suivant les cours des classes d'enseignement en français, M. Geil fit remarquer qu'à l'école de Gravelbourg il a été impossible de distinguer parmi un groupe d'élèves de classes dont l'enseignement était en français, quels étaient les anglophones. Il en fit lui-même l'expérience au cours d'une inspection.

La discussion se prolongea assez tard. Mme Alfred Chabot, avec son tact coutumier, remercia l'assemblée et chacun se sépara après avoir dégusté un bon café.

En conclusion, nous dirons que cette réunion d'information fut un succès, succès très mérité d'ailleurs. Pourquoi devrait-on s'arrêter en si bon chemin? Il n'y a aucune raison. Nous souhaitons de tout coeur que l'école de Ferland devienne bientôt une école "désignée".

Il y aura sans doute bien des difficultés à surmonter, mais ce que Ferland veut, Dieu le veut, paraît-il. Ce qui, en d'autres termes, revient à dire que: "ce qui est logique et raisonnable se réalise toujours".

M. M.

St-Louis

Gagnants

Lors du souper et du bazar annuels de la paroisse, MM. Robert Begrand et Antoine Tessier furent les gagnants du tirage.

— Nº 618 —

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2						■						■
3				■								
4									■			
5				■	■				■			
6		■								■		■
7		■						■				
8							■					
9			■					■				
10					■	■				■		
11											■	
12						■						

HORIZONTALEMENT

1—Cherchas à faire réussir une affaire par des moyens douteux.
2—Récrée. — Canal qui conduit l'eau de mer dans les marais salants.
3—Patriarche biblique. — Genre d'algues.
4—Sortir du jas. — Maréchal de France.
5—Colère. — Plur. de leu. — Ville des Pays-Bas.
6—Catholiques d'Occident.
7—Erreurs dans un travail. — Très petite quantité.
8—Diras qu'une chose n'est pas. — Partisan de l'arianisme.
9—Douze mois. — En outre. — Ancienne unité monétaire chinoise.
10—Poissons. — Pacha de Janina. — Pronom.
11—Rétablira sur le trône.
12—Intentes en justice. — Espacée.

VERTICALEMENT

1—Nom donné aux clercs qui résidaient auprès des églises pour les garder.
2—Sentiment profond. — Mer au sud de l'Inde.
3—Rixe. — Existe.
4—Usages. — Temps de la conjugaison grecque.
5—Ville d'Allemagne. — Enlevât la vie. — Premier en son genre.
6—Courbe plane, fermée, possédant deux axes de symétrie.
7—Jeux en l'honneur de Zéus. — Petit amas d'eau dormante.
8—Genre de mammifères pinnipèdes. — Mouvement de la balle au tennis.
9—Fleuve w'Afrique. — Ira dehors.
10—Eau congelée. — De nier. — Phonétiquement: Vieux.
11—Famille de plantes ayant pour type le genre arum.
12—Venue au monde. — Emporte.

SOLUTION DU PROBLEME No 617

■ **Horizontalement:** 1. Pare — Prouvée; 2. Oter — Regrats; 3. Pote — Etre — Et; 4. Umé — Sème; 5. Lindor — Site; 6. Est — Rat — Eole; 7. Utah — Soc — Let; 8. Mener — Police; 9. Tuer — Etu; 10. CP — Riant — Nil; 11. Eugénie — Noé; 12. Prisées — Sens.

■ **Verticalement:** 1. Populéum — Cep; 2. Atomiste — Pur; 3. Retentant — Gi; 4. Ere — Heures; 5. Cor — Reine; 6. Pré — Ras — Raie; 7. Rets — Top — Nés; 8. Ogres — Coût; 9. Urémie; 10. Va — Etolienne; 11. Eté — Election; 12. Este — Eteules.

Monument Jean-Louis Légaré à Willow Bunch

WILLOW BUNCH — Il y a quelque temps, l'hon. Jean Chrétien, ministre en charge de la Commission des Lieux et Monuments Historiques du Canada, communiquait à l'abbé Adrien Chabot, curé de Willow Bunch, la nouvelle que la dite Commission reconnaissait Jean-Louis Légaré comme figure nationale et qu'un monument serait érigé en son honneur à Willow Bunch au cours de l'année centenaire de l'arrivée de Légaré à Willow Bunch, soit en 1970.

Il faut dire que depuis près de deux ans, l'abbé Chabot était le promoteur et l'animateur du projet. Après une première démarche infructueuse, il renouvela sa demande et plaida si bien sa cause qu'il obtint du ministre que le dossier de Jean-Louis Légaré soit de nouveau étudié par la Commission. En juin dernier, la commission faisait rapport au ministre et déclarait que "Jean-Louis Légaré est une figure d'importance nationale et qu'on devrait le commémorer par une plaque à Willow Bunch". L'hon. Chrétien, responsable la décision finale, approuvait la recommandation de la commission et écrivait à l'abbé Chabot: "J'ai le plaisir d'accepter cette recommandation et de vous annoncer que le Service des lieux historiques nationaux prendra maintenant les mesures voulues pour la réalisation de ce projet".

Peu après, les responsables de la commission se rendaient à Willow Bunch afin de décider de l'emplacement du monument. Après quelques pourparlers avec l'abbé Chabot, le site proposé par ce dernier est accepté par la commission. Le monument sera érigé sur le terrain de la paroisse, terrain donné à la paroisse par Jean-Louis Légaré, en face du presbytère. Le dévoilement aura lieu au cours de l'été 1970 alors que la population se propose de célébrer le centenaire de la fondation de Willow Bunch.

Jean-Louis Légaré, reconnu comme fondateur de Willow Bunch, arriva en 1870 à la "Montagne de Bois" et pendant plusieurs années fut un des plus importants traiteurs de fourrures de la région. Les titres de gloire de Légaré sont nombreux. Il fut appelé, à juste titre, "le philanthrope de la frontière" et "le protecteur, la providence des misérables" par ceux qui l'ont connu. Jean-L. Légaré s'est révélé un grand pacificateur et un philanthrope toute sa vie, surtout au cours du séjour de Sitting Bull et les 4,000 Sioux à la Montagne de Bois au lendemain du massacre du général Guster et de son armée en 1876. La présence de ces farouches guerriers dans les parages était une menace constante à la paix.

C'est grâce au courage du major Walsh, de la Gendarmerie Canadienne, et de Légaré qu'on évita de sérieuses effusions de sang. Au cours de la famine qui sévit dans le campement des Sioux, au lendemain de la disparition des bisons, Légaré se fit la providence de ces malheureux, dépensant plusieurs milliers de dollars pour les empêcher de mourir de faim. Malgré les démarches de la Gendarmerie canadienne, des autorités gouvernementales et ecclésiastiques des Etats-Unis pour rapatrier les Sioux, ils ne devaient réussir qu'à moitié. Sitting Bull et un certain nombre des siens persistaient à rester au Canada. Jean-Louis Légaré, au péril de sa vie, entreprit de convaincre Sitting Bull de retourner dans son pays. Là, où les autres avaient échoué, Légaré devait réussir, mais non sans beaucoup de peine et non sans exposer sa vie. C'est ainsi que le 10 juillet 1881, à la tête d'officiers de la police canadienne et d'un groupe de métis de la région, il conduisait Sitting Bull et quelque 250 Sioux au Fort Buford. Quelque 35 voitures et trois chariots et plusieurs chevaux formaient le cortège — le tout aux frais de Légaré. Il devait être parcimonieusement remboursé pour ses frais.

Il joua un rôle important lors des troubles de Louis Riel. Il devait empêcher les métis de la région à faire partie des forces de Riel. Bien plus, il réussit à convaincre le gouvernement canadien à embaucher les métis, qui avaient besoin de travail, pour patrouiller la frontière afin d'empêcher quiconque voudrait joindre les forces de Riel dans la région de Batoche. Il devint le chef de quelque 40 métis engagés comme éclaireurs.

Jean-Louis Légaré était natif de la province de Québec. Il devait passer près de 50 ans dans l'Ouest canadien. Jusqu'à sa mort en 1918 il s'est fait le défenseur des Métis. Il était leur ami et leur chef.

A l'occasion du centenaire, en 1970, de l'arrivée de Légaré à Willow Bunch et la fondation de Willow Bunch, l'abbé A. Chabot se prépare à rééditer le livre "La Montagne de Bois" de l'abbé Clovis Rondeau, écrit en 1920, et à écrire l'histoire des cinquante dernières années de Willow Bunch.

Félicitations

Félicitations à Mme Lionel Durand (Sylvia Sylvestre) et à Mlle Fernande Mondor, qui ont obtenu leur diplôme d'infirmières graduées récemment.

Malades

Mme Alice Bonneau, après un séjour de plusieurs semaines à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina, a passé quelques semaines en convalescence chez son fils, Joseph, à Regina.

Mme Juliette Martin est patiente à l'hôpital de Gravelbourg.

M. Jean Bonneau est de retour de l'hôpital de Regina.

Départ

M. Edouard Montpetit ayant acheté la maison de M. et Mme François Rodrigue, ces derniers sont allés demeurer à Assiniboia.

Le congrès régional de la FFCF tenu à Gravelbourg le 18 octobre

GRAVELBOURG — Le congrès régional de la FFCF qui eut lieu en l'auditorium du couvent des Soeurs Jésus-Marie de Gravelbourg avait pour thème: "En quoi consiste le renouveau pour les laïcs selon Vatican II?". Quatre-vingt-sept congressistes et tous les aumôniers étaient présents.

Après un mot de bienvenue par Mme Laurent de Montigny, présidente locale, M. l'abbé Fernand Ducharme, curé, et Mme Paul Moquin, présidente diocésaine, ainsi que la présentation de différents rapports par Mme Alfred Chabot, de Ferland, trésorière, Mme Joseph Couture, Mme Esquirol, de Jackfish Lake, et Mme Bandet, de North Battleford, des renseignements sur le mouvement furent donnés par Mme J.-A. Fournier, de Ferland, présidente régionale pour l'Ouest, et le Père André Mercure, de Jackfish Lake, fit un résumé du Voyage S.E.V.

Il y eut ensuite concélébration de la messe par Mgr Aimé Decosse, MM. les abbés Roger et Fernand Ducharme et le Père A. Mercure. Mme Roger Pittet dirigea la chorale, accompagnée à l'orgue par Mme Noé Morin. Dans son homélie, Mgr Decosse donna des conseils pratiques sur le rôle apostolique de la femme dans la société actuelle.

A l'issue de la messe, tous se réunirent pour un mini-repas après lequel la conférencière, Mme Gaston Carignan, de Ponteix, parla des devoirs de la femme comme épouse, mère, éducatrice et paroissienne. "Malgré toutes vos occupations, mesdames, dit-elle, la femme de 1969 doit pouvoir regarder autour d'elle et aider la société qui l'entoure. Elle doit être éveillée aux affaires publiques de son milieu, surtout celles qui concernent l'avenir de ses enfants, afin de conserver et de sauvegarder nos droits de catholiques et de Canadiens français. Nous avons beaucoup de bien à faire, donc ne perdons pas un instant, car un instant perdu ne revient plus. Après cette intéressante conférence, cinq commissions se réunirent en groupes afin d'approfondir le thème du congrès et de trouver des moyens pratiques pour vivre pleinement tous les jours de notre vie". Les animatrices des groupes étaient Mme Hervé Geoffrion, apostolat laïc; Mme L. De Montigny, catéchèse; Mme G. Croteau, activités sociales; Mme Alfred Chabot, jeunesse en marche; Mme Emile Tourigny, paroisse et liturgie.

A 5 h 30 p.m., les congressistes, plusieurs accompagnées de leurs maris, se rendirent à la salle paroissiale pour un banquet servi par les membres de la C.W.L. A la suite du banquet il y eut présentation d'une bourse de $50.00 du Mouvement national à Mlle Pauline Perras, de Coderre, par Mme J.-A. Fournier. Mmes Maurice Beaudette, de Coderre, et Albert Grayczyk, de Courval, reçurent chacune un certificat de mérite pour services rendus à l'Association. Des volumes obtenus du Consul de France, M. Philippe Bourdon, un disque du poste CFRG et un cadeau de la section de Gravelbourg furent donnés comme prix de présence. Puis tous eurent le plaisir d'entendre un morceau de piano par Mlle Marielle Morin et une chanson par l'abbé R. Ducharme.

L'invité d'honneur dit quelques mots de notre Association et du projet "d'animation sociale" pour toute la province, puis l'abbé R. Ducharme félicita les dames et exprima sa confiance que les résultats du congrès seraient enrichissants pour toutes les congressistes. Il termina par ces mots: "Remercions Dieu qui a permis que ce congrès nous rapproche de Lui, Lui qui est parmi nous quand nous nous réunissons en son nom, Lui qui est joie, amour, partage".

Félicitations aux délégations du Nord de la province qui sont venues encourager les congressistes de leur présence et participer à la session d'étude.

Le tout se termina par le chant "Bonsoir mes amis bonsoir".



NOUVELLES INTERNATIONALES



Finlande

Le 17 novembre, à Helsinki:

Dialogue Washington-Moscou sur les armements stratégiques

par Kurt Hauser

Un communiqué identique publié simultanément à Washington et à Moscou, le 25 octobre, vient de confirmer que Soviétiques et Américains ouvriront, le lundi 17 novembre, à Helsinki, les fameuses SALT (Strategic Arms Limitation Talks: conversations en vue de la limitation des armes stratégiques).

Ces négociations seront, personne n'en doute d'ailleurs, ni à Washington, ni à Moscou, fort complexes et très difficiles. Le secrétaire d'Etat américain, William Rogers, ne s'y est même pas trompé qui, dans sa conférence de presse tenue quelques heures après l'annonce par la Maison Blanche de la conférence d'Helsinki, déclarait: **"Nous ne devons pas confondre le commencement avec la réussite".**

Ainsi entendait-il mettre en garde l'opinion publique américaine contre tout optimisme prématuré. Mais de quoi, finalement, s'agit-il? Voyons donc les faits.

Des ABM aux MIRV

C'est une vérité d'évidence que les militaires connaissent bien qu'en ces temps d'accélération vertigineuse des progrès scientifiques, un engin est quasiment démodé quand il est au point.

Ainsi en a-t-il été des fusées devenues plus précises, donc plus dangereuses, que les engins intercontinentaux enterrés dans des silos. Et, conséquence de cette folle dynamique inhérente à toute nouvelle arme nucléaire: la naissance d'une défense antifusées, à l'aide d'engins dits ABM (Antiballistic Missile: missiles antibalistiques) mis en place d'abord par les Soviétiques autour de Moscou et de Léningrad (en 1969, ce réseau comportait quelque 67 rames de lancement d'ABM).

Cette réaction de l'URSS poursuivant à la fois la construction de missiles et celle d'antimissiles dont le Kremlin affirme l'égale efficacité, suit la ligne militaire classique soviétique. La justifiant dans le quotidien de l'Armée, le colonel Krapnev, l'un des critiques militaires les plus réputés actuellement, soutient que la dialectique communiste postule le développement simultané du missile et de l'antimissile, exactement comme la thèse et l'antithèse s'opposent dans la philosophie marxiste pour aboutir à une harmonieuse synthèse!

Bien évidemment, l'initiative soviétique a contraint les Américains à faire de même avec le réseau "Safeguard" (Sauvegarde) — ancien dispositif "Sentinel" légué par le président Johnson à Nixon.

Or, les Soviétiques qui recherchent, non pas la parité, mais la supériorité afin d'acquérir ce que l'on appelle une force dite de **première frappe,** c'est-à-dire suffisante pour anéantir d'un coup à peu près tous les moyens de représailles de l'adversaire, lui interdisant ainsi l'usage de sa capacité qualifiée alors de **seconde frappe,** ont été conduits à développer encore plus leurs moyens d'attaque pour submerger l'adversaire.

Et l'on en est ainsi arrivé à des engins de plus en plus "affinés" comme les MIRV (Multiple Independant Reentry Vehicle: engin à têtes multiples indépendantes).

La course aux armements stratégiques

Ce monstrueux engin qu'est le MIRV transporte, non pas une tête nucléaire, mais 3 ou 5 de plusieurs mégatonnes (donc: de plusieurs millions de tonnes) se séparant avant la rentrée dans l'atmosphère, et parcourant des trajectoires indépendantes vers des objectifs distincts; elles ont donc toutes chances d'échapper aux ABM. Ou alors de les attirer si les têtes, au lieu d'être nucléaires, sont simplement des leurres!

Et voilà maintenant le Pentagone mettant en place de nouveaux MIRV pourvus d'un système de téléguidage que ne possèdent pas les MIRV actuels et qui leur permettrait d'attaquer les ABM et de guider les bombes thermonucléaires jusqu'à leurs cibles!

Pour ne pas demeurer en reste, les Soviétiques ont expérimenté à diverses reprises, et le 15 septembre 1969 pour le plus récent essai une superbombe de 25 mégatonnes (25 millions de tonnes) dite FOBS (Fractional Orbital Bombardment System: bombe orbitale) mais connue en URSS sous le nom de SS 9 et dont le 12 juin 1969 le secrétaire américain à la Défense, Melvin R. Laird, a rappelé que le Kremlin, en 1975, en possédera 420, en ajoutant: **"Si nous ne mettons pas en place notre réseau Sauvegarde face aux SS 9 Soviétiques, notre force de fusées 'Minuteman' telle qu'elle est actuellement déployée, sera vouée pratiquement à la destruction dès 1975 puisque, si les experts soviétiques arrivent à atteindre une précision d'un quart de mille (400 mètres) avec leurs 420 SS 9, ils pourront détruire 95 pour cent de notre force en 'Minuteman' ...et les Soviétiques disposent déjà de plus de 1,200 missiles balistiques intercontinentaux en place; or, l'automne dernier, les spécialistes des renseignements prédisaient qu'ils n'atteindraient pas ce chiffre avant 1975. Or, au rythme actuel, ils auront, en 1975, environ 2,500 missiles intercontinentaux..."**

Déjà, cette année, l'URSS a dépassé les USA pour le nombre des fusées intercontinentales!

Or donc, chaque nouvelle expérimentation ne peut que relancer de plus belle la course aux armements stratégiques des deux Super-Grands. Il semble que les Soviétiques, comme les Américains, ont fini par considérer les dangers et les charges que présentait cet arsenal fantastique de moyens destructeurs.

L'approche du dialogue

En mars 1967, par lettre, Kossyguine avait proposé au président Johnson d'ouvrir une négociation à deux sur **la limitation des fusées tant offensives que défensives.** L'invasion de la Tchécoslovaquie par l'armée soviétique conduisit à l'ajournement du projet que repousse encore la présidentielle campagne électorale aux USA. ,

C'est donc le 18 juin 1969 que le président Nixon proposa aux Soviétiques d'ouvrir les SALT entre le 31 juillet et le 15 août. Le 10 août, Gromyko, le ministre des Affaires étrangères soviétiques, réaffirma les dispositions favorables du Kremlin à l'ouverture du dialogue mais ne précisa aucune date. Dès que le Sénat américain eut, en août, voté — mais à deux voix de majorité — 51 contre 49 — c'est la première fois que le Sénat manifeste une telle opposition au Pentagone (et 13 des 49 sénateurs qui ont voté "contre" appartiennent au parti de Nixon) — les crédits nécessaires pour le déploiement du réseau "Sauvegarde", Gromyko promit pour **bientôt** la réponse du Kremlin quant à la date et au lieu des futures SALT.

Mais — on retiendra particulièrement le fait — ce n'est qu'après la rencontre Kossyguine-Chou En Lai à Pékin, le 11 septembre, et surtout une fois entamées, le 20 octobre, les négociations sino-soviétiques de Pékin que le Kremlin décida, le 25 octobre, de fixer, pour le commencement des conversations préliminaires sur la limitation des armements stratégiques, la date du 17 novembre prochain.

Voilà donc, après plus de trente mois de silences et d'atermoiements, décidée pour le 17 novembre, à Helsinki, l'ouverture du dialogue américano-soviétique dont, en fin de compte, dépend la paix sur notre planète.

En ouvrant à deux un dossier considéré jusqu'ici comme "tabou", les deux Super-Grands accomplissent un geste plus que symbolique car, jusqu'alors, leurs accords n'ont porté, en fait, que sur les armements des autres! Par exemple, le traité de non-prolifération nucléaire, où ce sont les pauvres en atome qui prennent l'engagement de ne pas s'enrichir, alors que les riches ne s'appauvrissent en aucune façon. Sans doute dira-t-on que l'objectif visé est d'éviter une épidémie nucléaire et les dangers accrus qui en résulteraient, selon la formule que plus on compte de pays atomiques plus grande est la probabilité de guerre généralisée ...ce qui reste à prouver!

Ont suivi d'autres accords entre les deux Super-Grands: le traité sur la dénucléarisation de l'espace cosmique et le tout dernier accord sur la dénucléarisation des profondeurs marines.

Il y a loin de la coupe aux lèvres!

Mais la question monte irrésistiblement aux lèvres: la conférence d'Helsinki ouvre-t-elle vraiment l'ère de la négociation Washington-Moscou, ou seulement celle des palabres destinées à endormir les USA, cependant que l'URSS poursuivrait ses efforts jusqu'à la rupture de l'équilibre de la dissuasion, si péniblement maintenu jusqu'à présent? A l'O.N.U., la question ne se pose même pas: on y est d'ores et déjà convaincu que les SALT vont prendre des années avant qu'un accord ne soit en vue, tandis que la course aux armements continuera de plus belle jusqu'à ce que l'URSS estime suffisante sa supériorité stratégique sur les USA. Avant même que les sujets soient traités dans la salle de conférences, ils seront déjà dépassés dans les faits, dans les laboratoires, les ateliers, les polygones d'essais!

Washington ne semble guère nourrir d'illusions. Si la Maison Blanche a accepté Helsinki, elle entend que les pourparlers n'y soient que "préliminaires" et que la négociation ne commence qu'à Vienne en raison de meilleures facilités avec Washington... Elle envoie toutefois à Helsinki Llewelyn Thompson, ancien ambassadeur américain à Moscou, conseiller des derniers présidents des USA, et considéré comme l'un des meilleurs "kremlinologues" des USA.

Mais le Kremlin? Mieux qu'ailleurs, on y sait qu'il y a loin de la coupe aux lèvres! L'objectif de Moscou a toujours été de contenir les conflits, non de les arrêter, encore moins de les éliminer!

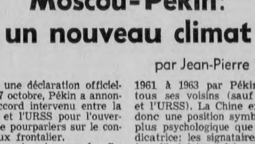
Brejnev est satisfait de voir Nixon enlisé au Vietnam, contraint d'y engloutir d'énormes ressources en dollars et en vies humaines, en butte à toutes sortes de difficultés, du fait de la continuation de la guerre, de la part de son opinion publique et des alliés des USA. Ce n'est donc pas Brejnev qui va sortir Nixon du guêpier vietnamien.

Côté Moyen-Orient, le jeu est plus risqué pour Moscou obligé, afin de maintenir l'influence soviétique, d'épouser la cause arabe. L'embargo sur les livraisons d'armes comble d'aise le Kremlin puisqu'il y favorise un **statu quo** dont seuls ses amis profitent. Le dialogue américano-soviétique y est donc maintenu car il permet à Moscou de renforcer son influence militaire et politique au Caire et à Damas.

Avec l'Europe, la "tension" artificiellement orchestrée par la presse soviétique sur les frontières chinoises n'a guère inquiété les maréchaux puisqu'ils viennent d'organiser et de superviser, en personne, en Pologne, les plus grandes manoeuvres militaires jamais effectuées depuis la dernière guerre.

Partout, sur tous les fronts, le Kremlin attend le gain stratégique ou tactique qui lui permettra de marquer des points. Aussi le secrétaire d'Etat américain avait-il raison, en annonçant l'ouverture de la conférence d'Helsinki, de conclure qu'il ne fallait pas confondre commencement et réussite.

(Copyright B.I.P.)



Une Commission fédérale d'enquête tient actuellement des séances publiques dans tout le Canada pour déterminer dans quelle mesure les Canadiens font usage des drogues qui influent sur le psychisme et quels sont les effets de cet usage non médical. Les drogues qui font l'objet de l'étude sont les sédatifs, les stimulants, les tranquillisants, les narcotiques, les hallucinogènes et les autres drogues ou substances psychotropiques. Dans la photo ci-dessus, il s'agit de la marijuana dont l'usage est de plus en plus répandu chez les étudiants.

Moscou-Pékin: un nouveau climat

par Jean-Pierre Brûlé

Par une déclaration officielle du 7 octobre, Pékin a annoncé l'accord intervenu entre la Chine et l'URSS pour l'ouverture de pourparlers sur le contentieux frontalier.

Moins chauvins que les Soviétiques, les Chinois n'ont jamais prétendu s'instituer les héritiers des empereurs de Chine, bien qu'ils ressentent encore la blessure qu'après un siècle d'affaiblissement leur causa la perte de près de deux millions de kilomètres carrés de leur territoire. Aussi en sont-ils toujours à invoquer les "traités inégaux" imposés par la Russie tsariste à la Chine impériale.

Les modifications apportées aux frontières n'ayant pas manqué depuis 1945, Pékin aurait pu se prévaloir de ces précédents. Seulement, il n'y a jamais eu de chauvinisme chinois travesti en esprit de croisade: c'est prendre la Chine pour une nation européenne que de lui prêter des ambitions territoriales dans son différend frontalier avec le Kremlin.

Des traités considérés comme nuls et non avenus

En effet, la Chine rouge, depuis l'avènement du régime communiste, n'a cessé de rappeler — et dans son rapport politique du 14 avril 1969, devant le IXe Congrès du P.C. chinois, le maréchal Lin Piao l'a encore solennellement souligné — que, pour elle, les traités signés par la dynastie mandchoue décadente sont nuls et non avenus. N'exigeant cependant pas leur abrogation, Pékin, depuis vingt ans, les propose au contraire, comme base de délimitation des frontières actuelles.

Ainsi en a-t-il été avec les accords frontaliers signés de 1961 à 1963 par Pékin avec tous ses voisins (sauf l'Inde et l'URSS). La Chine exprime donc une position symbolique, plus psychologique que revendicatrice: les signataires d'aujourd'hui doivent faire amende honorable et reconnaître officiellement le caractère colonialiste et impérialiste des traités ainsi abrogés.

Le noeud de la querelle: une contradiction

Or, le noeud de la querelle frontalière sino-soviétique se trouve dans cette contradiction: les Chinois veulent un nouveau traité que les Soviétiques refusent de signer. Les uns et les autres disposant d'un copieux arsenal de moyens tout au long d'une interminable frontière de quelque 10,000 km, les incidents sont fréquents.

Or donc, depuis l'entrevue de Pékin le 11 septembre entre Chou et Kossyguine, le climat des relations sino-soviétiques s'est modifié et même sensiblement. Ainsi, dans les discours prononcés lors des cérémonies du vingtième anniversaire de la proclamation de la République populaire, le maréchal Lin Piao et Chou En-Laï, de même que les éditorialistes des trois grands journaux de Pékin (Quotidien du Peuple, Drapeau Rouge, Quotidien de l'Armée) continuent, certes, de dénoncer le "révisionnisme", mais ils le qualifient maintenant de "moderne" et non plus de soviétique. Une nuance!

De même, dans le dessein sans doute de ne pas effrayer l'opinion internationale avec ses deux explosions nucléaires du 23 et du 29 septembre (réalisées dans une large mesure grâce à l'aide technique de l'Allemagne Fédérale), Pékin les a annoncées avec une discrétion inhabituelle: plus de première page dans les journaux, plus de réjouissances populaires: la nouvelle est passée en deuxième page.

Un règlement d'ensemble

Du côté du Kremlin, les Soviétiques paraissent maintenant enclins à ce qu'ils nomment un "règlement d'ensemble", alors que, jusqu'ici ils n'entendaient accepter qu'un accord sur les seuls points litigieux: tel fut encore le cas, en juillet, avec la signature du protocole de Khabarovsk. Ce règlement d'ensemble équivaut à un traité nouveau annulant les "traités inégaux" tout en confirmant les frontières actuelles.

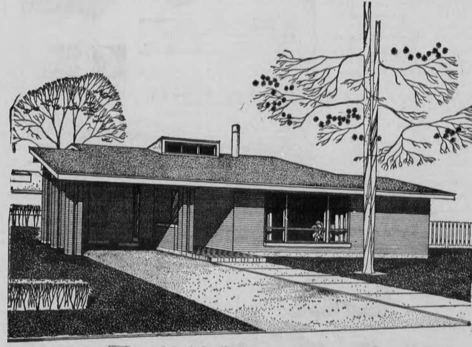
Moscou se prépare donc à la discussion, puis à la négociation sur le contentieux frontalier. C'est V. V. Kouznetsov, ancien ambassadeur à Pékin et actuel premier vice-ministre des Affaires étrangères soviétiques qui va la mener, assisté du général Zyriakov, du KGB, Sécurité nationale (dont dépendent, en URSS, les gardes-frontières).

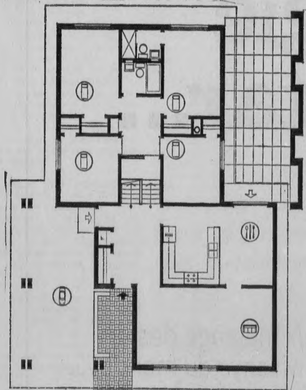
Point n'est besoin d'être grand clerc pour comprendre que le Kremlin, assuré maintenant d'une réduction de tension à la frontière sino-soviétique ne va pas risquer de s'aliéner de nouveau les Chinois en traitant simultanément avec les Américains: dans ces conditions, les discussions Washington-Moscou sur la limitation des armes stratégiques ne sont pas près d'aboutir.

Si donc, avec le nouveau climat entre Moscou et Pékin un pas important est franchi, il est toutefois prudent de n'en pas attendre une détente immédiate. L'on pourra seulement en apprécier le degré si les ambassadeurs à Moscou et Pékin retournent à leur poste et surtout si, le 22 avril 1970, une délégation chinoise de haut rang assiste à Moscou aux fêtes solennelles du centenaire de la naissance de Lénine.

Et alors sera exaucé le voeu que Kossyguine formulait au début de cette année (**Pravda,** 5 janvier 1969): "Nous sommes tous certains que tôt ou tard, l'amitié sino-soviétique triomphera". Tel a d'ailleurs toujours été notre avis, ... mais quand Mao aura disparu.

(Copyright B.I.P.)





Renseignements au sujet des épures

Pour se procurer les épures de tout modèle de maison illustré dans ce journal, il suffit de s'adresser à la Société centrale d'hypothèques et de logement. Chaque série de quatre copies coûte $15.00, plus les taxes municipales et provinciales, s'il y a lieu. Toute copie supplémentaire peut s'obtenir à raison de $3.75 chacune, plus les taxes.

Dans toute commande d'épures, il faut indiquer le numéro du modèle de maison en question. Il n'est pas permis de retourner ou d'échanger ces épures. Afin de faciliter l'expédition des épures, il faudrait adsesser les commandes au Chef du Département des services de bureaux, Société centrale d'hypothèques et de logement, Ottawa 7, Ontario.

MODÈLE 853

— Dans cette maison à mi-étages de quatre chambres, conçue par l'architecte Earl R. Dunlop de Toronto, les chambres et les deux salles de bain sont situées à l'arrière, loin des bruits de la rue.

Le sous-sol, qui se trouve sous les chambres, est assez vaste pour qu'on y aménage des aires destinées à la récréation, au bricolage, au chauffage et à la lessive. L'agencement des pièces de séjour est efficace. Un grand passage sert de noyau à la circulation vers les aires principales: abri d'auto, chambres, vivoir, cuisine et sous-sol. La cuisine spacieuse, où l'on peut aisément servir les repas, donne par des portes coulissantes sur le patio, qu'un mur de brique dérobe aux regards indiscrets. Cela est un atout en prévision de la vie en plein air l'été. La porte principale devrait faire face à l'est ou à l'ouest.

L'aire de parquet habitable de cette maison, à l'exclusion de l'abri d'auto et du patio, est de 1,622 pieds carrés. Ses dimensions extérieures sont de 49 pieds 11 pouces sur 57 pieds 8 pouces, soit environ 2,780 pieds carrés. Les épures de ce modèle — modèle 853 de notre catalogue — peuvent être obtenues de la Société centrale d'hypothèques et de logement à un prix nominal.

L'Italie souffre d'un "vide de pouvoir"

par Georges Huber

La dissolution du plus fort des huit groupes de la démocratie chrétienne, et la démission de M. Piccoli, secrétaire du parti, n'ont pas arrangé les choses. Loin de là. La situation semble aujourd'hui encore plus tendue qu'avant ces décisions.

Les luttes intestines, au sein de la démocratie chrétienne, heurtent l'opinion publique. Aux leaders démocrates-chrétiens, des journaux reprochent de trop négliger les intérêts du pays et de songer trop à leurs ambitions personnelles et à leur clientèle électorale.

Cette baisse de prestige de la démocratie chrétienne et du gouvernement qu'elle soutient a eu un effet fâcheux sur les agitations sociales actuelles. Il semble que les tensions se soient aggravées et que les épisodes de violence augmentent ces derniers jours à travers la péninsule. Malgré les assurances données à la Chambre par le ministre de l'Intérieur, la police se montre impuissante à défendre partout efficacement l'ordre. Elle intervient tard. Les cadres semblent parfois gênés par des réflexes d'inhibition. Les journaux parlent d'un "vide de pouvoir". L'Italie n'a plus à la tête de son gouvernement un homme de l'envergure morale d'un Alcide de Gaspéri, ni, à la tête du ministère de l'Intérieur, un chef de la taille de M. Mario Scelba.

Les tractations entre les huit courants de la démocratie chrétienne continuent, comme se poursuivent les tentatives de médiation en vue de la reconstitution de la coalition des quatre partis de centre gauche. A vrai dire, il est difficile, sinon impossible, même pour des Italiens, de saisir le langage fumeux de la plupart des hommes politiques. C'est souvent un verbiage d'intellectuels qui semble étranger aux soucis du menu peuple.

Un rédacteur du **Corriere Della Sera,** ancien correspondant de guerre, avoua qu'il lui était plus facile jadis de suivre une grande bataille sur le front que de voir clair aujourd'hui dans les luttes et les intrigues au sein de la démocratie chrétienne.

L'élection du nouveau secrétaire polarise actuellement l'attention. On parle de la candidature de M. Forlani, homme de confiance de M. Fanfani, comme on parle aussi de la candidature de M. Taviani, qui a déjà rempli cette charge, leader lui-même d'un des huit groupes de la démocratie chrétienne.

Entre-temps se poursuivent les tractations en vue du renouvellement de plusieurs contrats de travail. Les positions paraissent çà et là se durcir. M. Colombo, ministre du Trésor, a mis les syndicats en garde contre les périls d'une hausse du coût de la vie, suite inévitable d'une augmentation excessive des salaires. Le ministre du Travail, M. Donat-Catin, de l'aile gauche de la démocratie chrétienne, estime, lui, qu'une hausse des salaires entraînera une augmentation de la demande sur le marché intérieur et par là même un développement de la production qui tournera à l'avantage de tous.

Il est curieux de constater que dans les controverses politiques et sociales actuelles, peu d'observateurs dénoncent un grave obstacle au progrès social: le coût excessif de l'administration publique en général. Ce coût excessif pèse lourdement sur la production. Il tient aux méthodes surannées de travail, à la pléthore du personnel et, à ce gaspillage du denier public et à cette corruption dont M. Pietro Nenni, alors vice-président du Conseil, déclarait qu'ils appelaient "le bistouri d'un grand chirurgien de la politique". Tout cela désavantage l'économie italienne au regard d'une certaine concurrence étrangère.

(Copyright B.I.P.)

La Cour suprême des USA juge la ségrégation scolaire illégale

La Cour suprême des Etats-Unis a décrété récemment que la ségrégation raciale devait être supprimée dans toutes les écoles publiques du Mississippi.

A l'unanimité, les juges de la plus haute instance judiciaire américaine ont déclaré que l'existence d'écoles pratiquant encore la ségrégation "n'est plus permise aux termes de la Constitution". En conséquence, la Cour suprême donne l'ordre à toutes les commissions scolaires locales de "mettre fin immédiatement au système des écoles séparées et de mettre sur pied un système d'écoles uniques".

Cette décision porte un coup aux instructions données récemment par le gouvernement fédéral conseillant aux autorités locales du Mississippi de pratiquer l'intégration par paliers. Elle annule notamment une décision d'un tribunal de la Nouvelle-Orléans qui avait décidé de remettre au premier décembre la déségrégation et donne l'ordre à ce même tribunal de proclamer dans chacun des districts du Mississippi le principe de l'école unique au nom duquel "personne ne peut être exclus d'un établissement scolaire pour raison de race ou de couleur".

Comment devrait s'écrire l'expression "De but en blanc"?

Le mot "but" devrait s'écrire b, u, deux t, e. Pourquoi? Parce que, en langage militaire, "tirer de butte en blanc" c'était tirer depuis la **butte** dans le **blanc** de la cible. Ce genre de tir n'exigeant aucune mise au point, on a employé au figuré cette locution pour dire **sans préparation. (Information Larousse)**

Courrier de Louise

Q. — Pourriez-vous me dire si l'assurance-santé paierait les frais d'une opération esthétique du nez? J'ai une amie dont le visage est enlaidi par un affreux nez et qui en fait presque une maladie. Comment pourrait-elle se renseigner? Merci. — Amie de G.

R. — Votre amie devrait consulter son médecin de famille d'abord et discuter de son cas avec lui. Il pourra, s'il y a lieu, lui recommander un expert en chirurgie plastique et pourra aussi, selon les circonstances, se renseigner ou la recommander auprès de l'assurance-santé. En général, cependant, pour une intervention d'ordre purement esthétique (qui coûte très chers d'ailleurs), c'est le patient qui paie les frais.

☆ ☆ ☆

Q. — J'ai dix-sept ans et suis en douzième année. Je réussi assez bien dans mes examens écrits, mais lorsqu'on nous fait passer des tests oraux, je bafouille et j'ai des blancs de mémoire. J'ai l'air d'un idiot. Croyez-vous que je devrais consulter un psychiatre? Merci. — Pierre.

R. — Je ne crois pas que vous ayiez vraiment besoin des soins d'un psychiatre, mais consultez votre propre médecin, il saura vous conseiller. Les symptômes que vous décrivez n'ont rien d'anormal chez une personne de votre âge. Tous les élèves du monde, ou presque, éprouvent les mêmes réactions. Même certains adultes souffrent de cette maladie. Ne pourriez-vous pas demander à quelqu'un à la maison, votre père, votre mère, un frère, une soeur, de vous questionner avant ces tests, ou même plus fréquemment afin de vous habituer à vous exprimer oralement? C'est un excellent remède, vous savez. Essayez-le et bonne chance.

☆ ☆ ☆

Q. — J'avais depuis plus de trois ans deux excellentes amies. Je m'emporte assez facilement et je leur ai fait une de ces scènes! Malheureusement, je suis assez orgueilleuse et je ne peux me résoudre à leur faire des excuses. Elles me manquent beaucoup et je me demande si elles me reviendront. Un conseil. — Qui marche seule.

R. — Au lieu de marcher seule, marchez plutôt sur votre orgueil et faites vos excuses à vos amies au plus tôt. Ce coup de coeur difficile vous aidera peut-être à commencer à dompter votre caractère. Les emportements et les scènes ne servent à rien. Vous ne me dites pas votre âge, mais j'espère que votre caractère n'est pas trop fixé et que vous puissiez le refaire sans grand peine.

☆ ☆ ☆

Q. — En deuil de mon mari depuis trois mois, je prépare en ce moment le mariage de deux de mes enfants. Ce sera un mariage double et je voudrais bien faire les choses. Mes enfants ne désirent pas de grand falbala ni danse. Que me conseillez-vous comme toilette pour cette occasion? Je suis dans la cinquantaine et assez grande. J'habille 16 ans. Merci. — Veuve.

R. — Un costume ou un ensemble en tricot de soie de la teinte qui vous convient le mieux avec chapeau et accessoires assortis vous irait bien, il me semble, et pourrait servir plus tard. Si vous choisissez une teinte assez pâle, cette toilette pourrait vous servir à toutes les saisons de l'année. Le choix en est assez varié que je suis certaine que vous trouverez quelque chose de très élégant.

LOUISE

En visitant les magasins:

Passé vingt ans, on risque d'y prendre un coup de vieux

Pour un grand nombre de femmes, magasiner c'est pénétrer dans le "monde". Un monde un peu spécial où règnent l'éphémère et l'irréel. Où les désirs s'aiguisent et l'envie s'exaspère, où rien n'est à la mesure du modeste porte-monnaie d'une mère de famille moyenne.

Dans ces châteaux-forts du "vrai", du bien, du beau" que sont les magasins, s'activent vendeurs et vendeuses, aux allures parfois déconcertantes. Monter à l'assaut de ces forteresses un soir de "magasinage" c'est découvrir une nouvelle psychologie régissant les rapports clients-vendeurs. C'est prendre conscience d'une nouvelle forme de "participation" entre la rue et le magasin.

A la mode de nos mères

Autrefois, y a-t-il de cela si longtemps, on entrait dans un magasin en sachant bien ce qu'on voulait... et ce qu'on y trouverait! La vendeuse qui vous recevait avec toute la courtoisie et l'obséquiosité d'usage, connaissait "sa marchandise" et se mettait en quatre pour vous satisfaire.

En général, les clients pouvaient se fier aux conseils et jugements des vendeurs ou vendeuses: ceux-ci faisaient figure, jusqu'à un certain point, de spécialistes. Dans certaines maisons de bon ton, on ne vous laissait jamais partir avec une robe ou un manteau qui ne vous convenait pas à merveille: il y allait de la renommée du magasin.

Dans d'autres établissements, au contraire, on ne vous laissait jamais partir sans que vous ayez acheté. La vendeuse qui ne pouvait vous fléchir, faisait appel au gérant qui, à son tour, venait vous faire son petit boniment. Si vous étiez inflexible, on en appelait au "boss" qui essayait sur vous les vertus persuasives de sa prose (souvent petit nègre). Si vous aviez assez de culot pour vous récuser encore devant cet assaut d'arguments oratoires, on vous poursuivait jusqu'au seuil du magasin et même sur le trottoir. Un joli ballet qui plaisait autant aux vendeurs qu'aux clients...

Fixer le prix d'un article, d'une robe par exemple, était aussi aléatoire que de sortir sans acheter. Il n'était pas toujours inscrit sur l'article et quand vous vous informiez du prix il n'était pas rare qu'on vous réponde: "Combien veux-tu payer?" (Le tutoiement était presque de règle dans certains cas).

Une certaine chaleur... intéressée

Puis, la vendeuse disparaissait avec la robe: elle allait demander au "boss" ce qu'il pouvait faire pour "toi". Après deux ou trois allers-retours, la robe avait enfin atteint le prix moyen qu'en demandaient les établissements concurrents. Mais le client avait l'impression d'avoir fait une aubaine, ce qui était psychologiquement très satisfaisant!

C'était la bonne époque où le "client" avait toujours raison. Les égards qu'on lui réservait, l'insistance qu'on mettait à le faire acheter montraient manifestement que le rôle de client n'était pas relégué à celui d'intrus, comme cela semble être le cas maintenant.

Il existe encore, ici et là, de ces petits magasins qui ne craignent pas d'attirer le client par des étalages à l'extérieur. Et des prix forts alléchants!

Il faut un certain courage pour s'y arrêter, après avoir jeté un regard furtif tout autour de soi (pour voir si personne de notre connaissance ne nous observe). Avec un peu de chance on peut y trouver robe, manteau, chandail à très bas prix.

Dans ces endroits, on vous donne encore du "ma chère". Et on a des arguments-chocs pour vendre la marchandise. Demandez-vous une gaine-culotte; si le magasin n'en a pas, on vous réplique: "Ce n'est plus la mode, personne n'en porte plus!". Mais on essaiera de vous vendre un autre article dont vous n'avez pas besoin: "J'en vends beaucoup, c'est la grande mode", vous assurera-t-on.

Mais ce genre de magasin est en voie d'extinction.

Des vendeurs? Pour qui?

Car, partout, il y eut la révolution du libre-service. Parti de l'épicerie, il a gagné les pharmacies, les petits et grands magasins à rayons, et en général tous les établissements où il y a quelque chose à vendre. Partout où la consigne était autrefois: "Ne touchez pas", la mode est maintenant de palper, d'essayer, de fouiller.

Aujourd'hui, il n'y a rien de plus irritant, pour un client dans un magasin, qu'une vendeuse qui se précipite pour vous servir! Nous en sommes arrivés à ce paradoxe: qu'on nous laisse acheter en paix. Et les soirs de magasinage, c'est un beau carnage: les clientes au rayon des robes sont comme une bande d'affamées dans une tale de bleuets!

Au rayon des souliers, malheur au magasin qui n'étalerait pas les mille paires de chaussures dont il dispose. Les clientes se déchaussent sans vergogne et glissent qui son gros pied dans un petit soulier, qui son petit pied dans un grand soulier. Jusqu'à ce que chaussures et pieds coïncident...

Aussi, vendeurs et vendeuses ont donc changé de fonction. Plutôt que d'être là pour servir le client, ils semblent s'être changés en figurants. Gentils, arrogants ou désinvoltes selon les heures et les établissements. Et si, parfois, ils condescendent à vous "servir" (il faut que vous insistiez vraiment), c'est dans une parfaite ignorance de leur "marchandise" et de leur "stock".

Essayez-vous une robe qui vous "pète" sur le dos, la gentille minette vous dira qu'elle vous amincit! Au contraire, flotte-t-elle de partout, vous vous laisserez dire que c'est justement la nouvelle ligne. Tous les tissus un peu mousseux sont de la laine (quand ça sent le synthétique à plein nez), ou encore ils sont tous lavables (quand l'étiquette dit expressément le contraire). En somme, si vous insistez pour obtenir un renseignement, on vous répond ce que vous aimeriez le plus entendre.

Dans certains établissements, il faut une bonne dose de courage ou d'inconscience pour oser y pénétrer si l'on n'a plus l'Age Doré (20 ans comme vous savez!). Vendeurs et vendeuses portant foulards et casquettes se dandinent dans l'assistance au rythme du dernier Charlebois, tout en apportant d'un air suprêmement désintéressé la chaussure ou le sac que vous réclamez depuis quinze minutes. Ceux-là prennent au sérieux leur rôle de figurants-vendeurs.

Ailleurs, dans les "boutiques" de mode, ils porteront avec aisance et désinvolture les vêtements coûteux et les gadgets-mode qui vous font tant envie. Ils ont, est-il besoin de le souligner, le sens inné de la mode qui leur convient. Mais de là à guider le client... La poitrine étriquée et la fesse saillante de votre mari dans un costume d'essayage vous fait pouffer de rire, mais le minet-vendeur vous répond imperturbable que "c'est la mode!".

Et les gros? Et les moins jeunes?

D'ailleurs, si vous n'habillez une taille sept ou neuf, il faut renoncer à toute tentative d'élégance-mode. Plus grande est la taille que vous habillez, plus les couleurs seront barbares, les coupes démodées ou absurdement compliquées. La petite robe classique, pas trop chère est réservée aux tailles junior. Chez les hommes, il en est de même. Les pantalons collant au corps et les vestes cintrées sont d'un ridicule achevé sur un homme un peu lourd. Il lui reste toujours la solution de le faire faire sur mesure... à des prix... moins alléchants.

Contrairement à l'ancienne pratique, les prix sont maintenant fermement établis d'avance. Plus question de discuter. Mais par contre, les magasins offrent presque continuellement des soldes. Le tailleur que vous avez acheté $100, vous le retrouvez en vente le lendemain à moitié prix. Grâce à ces "ventes", les magasins peuvent pour ainsi dire manipuler leur clientèle, mobiliser au moment choisi son argent et son énergie.

Mais est-ce à cause de l'extraordinaire abondance de marchandises dont regorgent les magasins, ou de l'euphorie monétaire de notre époque, qu'on ne regarde pas à la dépense? Au rayon des fourrures d'un grand magasin, vous louchez vers un modèle particulièrement tentateur. Vous touchez, palpez, essayez. Mais à la jeune vendeuse qui s'avance vous dites, pleine de sens pratique: "Oh! ce n'est que du lapin, ça ne durera pas". Admirez la réponse: "A ce prix-là, vous le portez un an et vous le jetez!". Ce prix-là: $200. Suprême désintéressement.

On prend un coup de vieux!

Il est près de neuf heures et la soirée de magasinage bat son plein. J'ai l'impression d'avoir soixante ans. Je frôle les murs et mon seul désir est de m'effacer: je ne suis pas à la mode. Je me fais l'effet d'être un phénomène réchappé d'un autre âge, survivante d'une époque révolue. A la dérobée, je m'examine dans les vitrines: des souliers à la coiffure, je n'ai rien à la mode. Et ma longue soirée de magasinage ne m'a rien rapportée. Vite un dernier sursaut d'énergie. Achèterai-je l'écharpe neuf-pieds ou le sac fourre-tout? En désespoir de cause, c'est une paire de chaussures qui aura mes préférences. Ils sont "très mode", de toute évidence.

Mais quand je sors de la boutique avec ces machins aux pieds, je n'ai pas cette impression d'être "in" que j'attendais. Il me faudrait en plus le pantalon flottant, la casquette agressive, les chaines dansantes, les faux-cils langoureux, la redingote longue, etc. C'est maintenant soixante-quinze ans que j'ai!

Décidément, magasiner c'est pénétrer dans un monde étrange. Un monde fait à la mesure de l'Age Doré. Y promener nos trente ans exigeants et rationnels, qui compte ses sous et pense pratique, c'est faire figure de provinciales... jusqu'à ce qu'on ait appris, à son tour, la nouvelle règle du jeu. Et acquis l'indispensable panoplie à la mode de nos rues.

Mariane Favreau

Si vous congelez de la viande, attention!

La congélation de la viande dans un appareil domestique présente un certain nombre de difficultés. Pour pouvoir se conserver dans de parfaites conditions, elle devrait être "surgelée" ou "gelée à coeur" c'est-à-dire dans un laps de temps très court et à une température d'au moins 30 degrés sous zéro (130° F).

Ces conditions ne peuvent être réalisées dans un congélateur domestique dont la température se maintient à zéro degré. Cette température est suffisante pour conserver; elle ne l'est pas pour congeler dans des conditions idéales.

Si l'on doit absolument congeler une grande quantité de viande à la maison, voici les conseils que donne l'Institut national des Viandes:

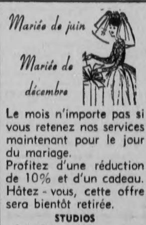
— S'assurer que la viande est suffisamment froide avant d'être entreposée (la température du congélateur montera d'autant moins).

— N'utiliser qu'un papier d'emballage vendu spécialement pour la congélation. Le papier ciré et les différentes pellicules d'empaquetage n'ont pas toutes les propriétés nécessaires à la conservation des aliments congelés. Certains se coupent sous l'action du froid, d'autres n'isolent pas suffisamment et dans l'un ou l'autre cas causent des pertes par déshydratation ou par "brûlures". La saveur, la couleur et la qualité des viandes s'en trouvent affectées.

— Ne congeler la viande que par petites quantités en s'assurant qu'une circulation d'air se fait entre les paquets.

— Placer les paquets le long des parois où la température est en général plus basse.

— Ne jamais congeler, à la fois, plus de 35 livres de viande fraîche dans un congélateur de 15 pieds cubes; 55 livres dans un congélateur de 18 pieds cubes; 70 livres dans un congélateur de 22 pieds cubes et 85 livres dans un congélateur de 26 pieds cubes.



Bijoux et bibelots

Coffret de Rosette

Si vous utilisez une minuterie de cuisine pour vous signaler que les oeufs sont juste assez cuits, peut-être n'avez-vous pas songé à vous en servir comme aide-mémoire, dans de nombreuses occasions. Votre minuterie vous signalera, par exemple, que les enfants doivent rentrer faire leurs devoirs, que le gazon a été assez arrosé, que la laveuse a terminé son travail (quand l'appareil est dans la cave et que vous faites les chambres au deuxième étage), etc.

✦ ❊ ✦

Ce brave gars est allé consulter son médecin.

— Docteur, je voudrais vivre longtemps. Est-ce qu'il y a un moyen pour devenir centenaire... ou presque?

— Ne fumez pas, ne buvez pas, mangez modérément.

— Et vous croyez que ce sera suffisant pour que je devienne si vieux?

— Je ne saurais vous l'affirmer. Mais je peux vous assurer que la vie vous paraitra très longue.

✦ ❊ ✦

Lorsque vous repassez du tissu amidonné, vous éviterez que le fer n'accroche si vous saupoudrez la semelle de sel fin. Essuyez ensuite avec un chiffon propre. Vous pouvez aussi passer le fer sur deux ou trois épaisseurs de papier ciré.

✦ ❊ ✦

— Le monde est à la fois un grand tentateur et un austère moraliste: il veut qu'on se donne à lui et il méprise ceux qui se donnent; de plus, il leur prend leur vertu et leur reproche de l'avoir perdue.

(V. Cherbuliez)

✦ ❊ ✦

J'ai la longueur d'un pied, j'en ai la largeur, et pourtant je ne suis pas carré. Qui suis-je?

Une chaussure.

✦ ❊ ✦

Les parents doivent apprendre aux garçons à ne pas considérer le travail de la maison comme inférieur et réservé à l'épouse. Il est important de les habituer à participer aux travaux du foyer, en même temps que leurs soeurs.

✦ ❊ ✦

— Comment, Bob, te voilà encore le dernier!

— Ecoutez, mon papa chéri. Vous comprenez bien que tout le monde ne peut pas être premier ni second; il faut bien qu'il y en ait un qui soit le dernier, alors, je me suis dévoué pour mes camarades.

✦ ❊ ✦

Si vous frottez vos bougies avec un morceau de savon humide, vous obtiendrez une lumière plus éclatante? En plus, elles ne couleront ni ne fumeront. Que de dégâts vous éviterez...

✦ ❊ ✦

Vous avez plusieurs éponges usées, déchirées qui traînent un peu partout dans les armoires. Ne les jetez pas, elles peuvent servir encore. Prenez un vieux bas de nylon et mettez-y tous ces morceaux d'éponge. Remplissez le bas à la moitié environ. Faites un noeud. Et voilà une nouvelle éponge dont la grandeur peut varier au gré de vos besoins et de votre fantaisie. C'est très pratique pour laver les planchers!



Nancy Greene-Raine, championne canadienne de ski, qui attendait un enfant pour le mois de janvier, a appris dernièrement, de son médecin, qu'elle donnerait naissance à des jumeaux. Ce dernier lui a aussi conseillé d'annuler tous ses prochains engagements et de se mettre au repos dès maintenant. On la voit ci-dessus avec son mari, Al Raine, premier instructeur de l'équipe nationale de ski du Canada. (Photo TTS)

Les dix commandements pour la prévention de l'alcoolisme

1) Ne prenez jamais un verre si vous en éprouvez l'urgent besoin.

2) Buvez très lentement et espacez vos verres: le second, une demi-heure après le premier; le troisième, une heure après le secod; le quatrième, à vos risques et périls. Il est toujours préférable de s'arrêter au troisième.

3) Mettez beaucoup d'eau dans vos boissons. Pas d'alcool pur, même avec de la glace.

4) Notez fidèlement la quantité d'alcool que vous absorbez. Ne buvez pas tous les jours.

5) Ne cachez jamais la quantité d'alcool que vous absorbez. Exagérez-la plutôt. Si vous dites boire le double de ce que vous croyez boire réellement, vous serez probablement à peu près dans le vrai.

6) Ne buvez jamais à jeun.

7) Cessez de boire "par habitude". Remplacez l'alcool par une autre boisson: une tasse de thé fort et chaud avant le diner, un bol de bouillon avant le déjeuner au lieu d'un cocktail. Celui qui recourt à ces succédanés s'en trouvera mieux, sera de meilleure compagnie et passera des soirées plus agréables. L'usage de quelques-unes de ces boissons de remplacement coupera court à l'habitude de l'alcool.

8) Quand vous êtes fatigué ou énervé, prenez un bain chaud, suivi d'une douche froide.

9) Si vous êtes dans un état déficient, physiquement ou moralement, n'essayez pas d'en sortir en buvant.

10) Et surtout, ne prenez jamais un verre le matin pour dissiper les effets de vos excès de la veille.

L'adage "Mieux vaut prévenir que guérir" est toujours vrai surtout dans les questions d'alcoolisme. Si vous voulez boire, c'est votre affaire bien sûr, mais n'oubliez pas qu'il est souvent préférable de vous abstenir.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

La Méprise

PAR EDOUARD DE KEYZER

Reproduite avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 2

Elle parut sur le point de dire quelque chose, referma les lèvres, eut un tout petit haussement d'épaules, comme si elle venait de chercher et ne trouvait pas.

— Rappelez-vous! s'écriait-il. Hector Quéloy! Ne jouez pas l'ignorante. Dois-je vous rappeler le concours hippique de Paris? ... Un championnat de patinage amateur. Voici deux ans que je me trouve sur votre chemin! L'an passé, vous m'avez défié au slalom! Megève!... Un peu plus tard, je vous ai admirée quand vous faisiez du ski nautique. Vous y étiez merveilleuse ... Nous avons dansé trois fois à un gala de Cannes ... Et je vous retrouve ... A Brunnen, comme tout le monde! ... Mais plus gracieuse, plus jolie, plus chic que le reste des estivantes. Qui pourrait lutter avec vous? ...

La jeune fille avait pris une décision.

— Nous avons fait tout cela? émit-elle en simulant la surprise.

Il retrouvait la voix pure, dont le timbre lui sembla un peu moins haut. Comme on change en un an!

— Je vous en prie, Mademoiselle, venez vous asseoir. J'aperçois deux fauteuils qu'abandonnent des Anglais doués d'une prescience admirable.

— Vous êtes aux Quatre Cantons? questionna-t-elle.

— Avec ma mère. Vacances tranquilles. Je récupère avant de terminer les Sciences PO. Je me destine à la Carrière, ajouta-t-il avec un rien de fatuité.

N'était-il pas à l'âge où l'on croit encore que ces mots impressionnent?

— Venez, je vous en prie. Nous remuerons des souvenirs, comme les vieilles gens.

Il riait, montrant sa belle denture. Elle le suivit sans répondre, s'installa, refusa le drink qu'il proposait, dit alors:

— Ainsi, vous m'aviez reconnue.

— Qui pourrait oublier Gaétane de Villemasse?

Les deux fauteuils se trouvaient contre la balustrade. L'eau clapotait gentiment, en souvenir du dernier vapeur. Arrivant de Fluelen, un autre glissait sur le miroir déjà bleuté. Il apportait sa fournée du Gothard, de Lugano.

— C'est beau, ici, prononça-t-elle, pensive.

Il l'avait regardée, l'étudiant avec attention, découvrant ce qu'une année avait légèrement modifié dans sa physionomie.

Elle admirait le paysage, un des plus harmonieux de la Suisse, où les plans de forêts et les rocs surgis de l'eau restaient nimbés d'une brume lumineuse!

— Je verrais très bien tout cela dans un décor wagnérien, pensa-t-elle tout haut.

Etait-elle devenue romantique, par hasard?

— Pas fiancée? demanda-t-il avec un peu de sécheresse.

— Mais non!... Je n'ai que vingt et un ans... Ma majorité...

— Personne dans un recoin privilégié du coeur?

— Certainement pas.

— Quelle chance! s'écria-t-il. Si vous m'aviez dit que vous aimiez, que la place était retenue, je me levais, je saluais et je vous demandais pardon de vous avoir dérangée, peut-être mise en retard.

Elle attacha de nouveau son regard à la rive opposée, et il pouvait observer à l'aise cette compagne inespérée. Tout de même, ces douze mois l'avaient changée assez profondément. Pas dans les traits, qui restaient les mêmes, sauf peut-être un ovale un peu plus arrondi, mais les yeux bleu pervenche contenaient des choses qu'il n'y avait jamais découvertes. Et Dieu sait pourtant s'il l'avait admirée!

— Tournez-vous vers moi, voulez-vous? demanda-t-il. Vous avez toute la journée pour contempler Seelisberg et la célèbre maison de Treib. Tandis que tout à l'heure, vous partirez.

Elle lui fit face, se laissa aller en arrière dans le fauteuil.

— C'est votre regard... le regard assez froid, décevant, sceptique (j'allais dire cynique) de Gaétane de Villemasse. Toujours aussi beau. Plus beau... Mais plus doux... Attendez... Il contient maintenant quelque chose de précieux... Primesautier?... Plus jeune que l'an passé? Peut-être. Il inspire plus de confiance.

Une lueur mutine, amusée, passa dans les prunelles.

— Ils me donnent le courage de parler, vos yeux actuels. Savez-vous? (Oui! Vous le savez!) La dernière fois que j'ai eu l'occasion de vous rencontrer, j'étais fou de vous.

— Pas possible! fit-elle avec un petit rire.

— Absolument fou. Au point que ma mère s'exclamait: "Toi, avec ta Gaétane!". Mais vous étiez si entourée, si adulée... Vous receviez les hommages comme un dû soldé par des débiteurs à qui l'on dit du bout des lèvres: "Déposez ça là. Au revoir."

— Je ne me croyais pas si odieuse.

— Vous étiez admirablement jolie, désirable; on aurait tout supporté, tout oublié... Oui. J'étais absolument fou!

Il s'arrêta court, reprit, comme s'il se réveillait à la réalité:

— Où êtes-vous descendue? Grand hôtel? Villa? Etes-vous seule?

— Mais non... Des amis...

— Et parmi eux

— Personne, dans le sens que vous croyez... Des amis très gentils.

— Pourrai-je aller vous voir?

Elle parut indécise:

— Je ne suis pas à Brunnen, dit-elle.

— Vous y venez dans votre voiture?

— Je ne l'ai pas amenée. On me conduit.

— Tous les jours?

— Si je veux.

— Puis-je vous inviter à déjeuner aux "Quatre Cantons"? Je vous présenterai à maman.

— Qui me fera un accueil de belle-mère.

— Mais non! Vous verrez, c'est un amour... Ou bien préférez-vous que nous nous promenions?

Elle se tut quelques instants.

— Il y a si longtemps que nous ne nous étions pas trouvés ensemble, répondit-elle enfin... Je ne vous reconnaissais même pas. Vraiment, je ne vois pas...

(à suivre)

Vol. 57—No 32

Le gouvernement fédéral . . .

(Suite de la première page)

$2,000 par année, au total.

● Tous les contribuables pourront déduire de leur revenu brut du travail un montant équivalent à 3 pour cent de celui-ci, jusqu'à concurrence de $150, pour frais professionnels.

● Tous les contribuables pourront désormais étaler leurs revenus sur plusieurs années, lorsque ceux-ci varient fortement, afin de payer moins d'impôt.

● Les prestations d'assurance chômage, les bourses d'étude, les subventions à la formation professionnelle devront être incluses dans le revenu imposable; mais les cotisations d'assurance chômage pourront en être déduites.

● Le régime fiscal spécial des militaires sera aboli.

● Les sociétés anonymes dont les bénéfices sont inférieurs à $35,000 ne bénéficieront plus d'un taux d'imposition plus faible; mais elles jouiront d'un statut fiscal distinct, celui de la "corporation fermée", dont les bénéfices seront imposés soit directement, au taux de 50 pour cent, soit après distribution aux actionnaires, au taux s'appliquant au revenu de celui-ci.

● Les détenteurs d'actions des "corporations ouvertes" obtiendront un crédit équivalant à la moitié de l'impôt de 50 pour cent acquitté par celles-ci.

● Les frais de représentation, les cotisations à des clubs sociaux et les frais de participation à des congrès ne seront plus déductibles du revenu imposable des sociétés.

● Les entreprises minières et pétrolières continueront de bénéficier de privilèges fiscaux importants. Toutefois, l'exemption de l'impôt sur les bénéfices pendant les trois premières années de production commerciale sera remplacée par des dispositions s'assurant que ces entreprises récupéreront leur mise de fonds initiale, tandis que les allocations d'épuisement seront désormais accordées en fonction des frais d'exploration et d'exploitation encourus.

● Le taux de la taxe de retenue fiscale sur les dividendes versés par des sociétés canadiennes à leurs actionnaires étrangers sera porté de 15 à 25 pour cent; mais ce taux pourra être ramené à 15 pour cent par une convention bilatérale avec un autre pays.

● Le gouvernement est disposé à percevoir les impôts sur le revenu des particuliers et sur les bénéfices des sociétés imposés par les provinces, à condition que le taux de celui-ci soit exprimé en pourcentage de l'impôt fédéral.

● Les bénéfices des coopératives ne seront plus exonérés d'impôt pendant les trois premières années de leur existence. De plus, les modalités du calcul de leur revenu imposable seront modifiées. Quant aux caisses populaires, elles seront désormais sur le même pied que les autres coopératives.

Commission des Frontières . . .

(Suite de la première page)

établir une nouvelle structure de subsides scolaires et mieux répartir les frais de l'éducation.

Voici la liste des mémoires qui ont donné leur appui à la Commission scolaire de la Rivière-Rouge: la Chambre de Commerce, l'Association des Parents et Maîtres et la Ligue des Femmes Catholiques de Ste-Agathe; la Ligue des Femmes Catholiques de la Rivière-Rouge; la Ligue des Femmes Catholiques et l'Association des Parents et Maîtres de Letellier; les parents de St-Joseph; les Chevaliers de Colomb de St-Malo et de St-Pierre (ces derniers ont souligné que la Division de la Rivière-Rouge réalise les critères énumérés par la Commission des Frontières et ils ont demandé en outre que plus d'enseignement en français soit donné à l'école); le Conseil du Village et la Chambre de Commerce de St-Pierre; la municipalité rurale de Salaberry; les Filles d'Isabelle et la Chambre de Commerce de St-Malo.

Revenant pour la deuxième fois en deux jours devant la Commission des Frontières, le président des Commissaires d'écoles de langue française du Manitoba, M. Fernand Paquin, a répété, au bénéfice de la population de la Rivière-Rouge, le mémoire présenté la veille à Steinbach. En substance, les Commissaires de langue française rejettent toutes les recommandations du plan provisoire, demande le maintien des divisions scolaires actuelles de la Montagne, du Cheval-Blanc, de la Rivière-Seine et de la Rivière-Rouge, et porte sa requête directement au premier ministre de la province.

Dans ses remarques à la fin de chacune des séances publiques, M. R. G. Smellie, président de la Commission des Frontières, a affirmé que la Commission n'avait jamais eu l'intention d'abolir en aucune façon le fait français au Manitoba, qu'elle désire, au contraire, le voir progresser; que la Commission n'avait proposé un plan provisoire qu'en vue de susciter le dialogue et des suggestions précises qui l'aideraient à préparer son rapport définitif; que toutes les suggestions faites dans les mémoires seront examinées attentivement et que l'on cherchera à en tenir compte.

M. Smellie a en outre félicité les deux auditoires d'avoir fait valoir leurs points de vue avec beaucoup de civilité et avec un vrai sens démocratique.

D'où vient le mot "dèche"?

L'origine du mot est inconnue. Voici toutefois celle que lui attribue Jules Richard dans le journal **l'Espagne**, en 1836. Un certain Hann, qui remplissait le rôle de tambour-major au cirque Olympique, obtint de prononcer une phrase dans une pièce de Laloue, où il représentait un tambour-major de la garde. Napoléon faisait allusion au costume déchiré du soldat et lui rappelait sa belle tenue aux revues Carrousel. "Quelle déception, mon Empereur!", devait répondre Hann. Mais Hann, qui était Allemand, prononçait **décheption**, et comme il était en outre intimidé, il ne put dire, à la première représentation, que: "Quelle **dèche**, mon Empereur!" Le mot, accueilli par des applaudissements, trouva place dans le vocabulaire des **titis** parisiens, puis se répandit dans le vulgaire. Le "Dictionnaire des locutions françaises" (Larousse éd.) ajoute que Albert Dauzat donne le mot comme une abréviation probable de **déchéance**.

Marché des bestiaux

Rapport pour la semaine terminée le 6 novembre 1969 fourni par le bureau du Ministère fédéral de l'Agriculture, Service des Marchés, Union Stock Yards, St-Boniface.

Les arrivages 4,500 bovins, 2,800 veaux, 6,200 porcs, 425 moutons et agneaux. (La semaine précédente: 7,500 bovins, 3,200 veaux, 5,000 porcs, 570 moutons et agneaux.)

Bouvillons	
Choix (1,000 lb)	$27.00—27.50
Bons	26.00—27.00
Moyens	25.00—26.00
Communs	23.00—25.00
Génisses	
Choix	$26.00—26.50
Bonnes	25.00—26.00
Moyennes	23.00—25.00
Communes	20.00—23.00
Vaches	
Bonnes	$19.50—20.00
Moyennes	18.50—19.50
Sujets destinés à la charcuterie et à la mise en conserve	12.00—18.00
Taureaux	
Bons	$21.50—22.00
Communs et gras	20.00—21.00
Veaux	
Bons et choix	$38.00—45.00
Moyens	32.00—37.00
Communs	20.00—31.00

Porcs

Les porcs de $34.15—35.30 ($35.25 à la fermeture). Les truies de $27.40—27.70.

Agneaux et moutons	
Agneaux bons	$25.00—26.50

Selon le prince Philip, la reine manque d'argent

Les Britanniques sont très bouleversés par les temps qui courent: la famille royale serait au bord de la misère! Cette année, la reine Elizabeth a même été obligée de débourser 100,000 livres ($258,000) de sa fortune personnelle (sur les 200,000 — $516,000 environ — de revenus annuels que lui rapporte le duché de Lancaster) pour faire face à ses obligations.

Cette tragique situation fut révélée récemment par la BBC qui diffusait au peuple britannique une interview accordée par le prince Philip à un réseau de télévision américain. Selon le prince Philip, la famille royale songerait à quitter le palais Buckingham pour un logement plus modeste, à moins que la situation ne s'améliore! Philip a ajouté qu'ils avaient dû vendre leur yacht privé et que lui-même se verrait probablement forcé d'abandonner le polo!

Ebranlés par ce drame de la famille royale, les Britanniques consentiraient à augmenter la liste civile de leur souveraine qui est restée à 475,000 livres par an (au moment actuel, avec la dévaluation de la livre, $950,000 environ) depuis l'accession de la reine Elizabeth au trône, en 1952. Le prince Philip reçoit 40,000 livres par an et doit payer l'impôt sur le revenu. La dotation annuelle de la reine est exempte d'impôt.

Le personnel du palais royal compte 300 employés à plein temps.

La fortune de la reine demeure un secret bien gardé. Cependant, on estime généralement qu'elle se chiffre à plus de $154,000,000. Elizabeth II possède les châteaux de Balmoral et de Sandringham et une écurie de chevaux de courses. Sa collection de tableaux passe pour valoir les 80 millions de livres et ses bijoux comptent parmi les plus beaux du monde.

Tout compte fait, plusieurs, même parmi les Britanniques, sont d'avis que la pauvreté de la reine d'Angleterre n'est pas pour demain. Le prince Philip n'en serait pas à ses premières plaisanteries.

Nomination au Conseil arbitral de l'Assurance chômage

M. Sam Duguay, du 153, rue Des Meurons, St-Boniface, a été nommé un des présidents du Conseil arbitral, a annoncé, jeudi dernier, M. T. E. Wakeman, directeur du bureau de la Zone de Winnipeg de la Commission d'assurance chômage.

Ce restaurateur de St-Boniface devient un des quatre présidents alternatifs. Les trois autres sont le juge W. J. Lindal, Robert Taft et Jack Chapman, C.R.

Lorsqu'un réclamant pour prestations fait appel d'une décision d'un fonctionnaire de l'assurance, une audition de l'appel est tenu devant le Conseil arbitral.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, Edifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: 942-3451
Pour la semaine du 3 au 7 novembre 1969
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur
PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. No 2	71.4	71.4	71.4	71.4	71.4
C.W. No 3	68	68	68	68	68
Fourrage No 1	66.6	66.6	66.6	66.6	66.6
Fourrage No 2	63.6	63.6	63.6	63.6	63.6
Fourrage No 3	60.6	60.6	60.6	60.6	60.6
ORGE —					
C.W. No 2 6 rangs	110.4	110.6	111	111.2	111.2
C.W. No 3 6 rangs	108.4	108.6	109	109.2	109.2
Fourrage No 1	99.6	99.6	99.6	99.6	99.6
Fourrage No 2	97.6	97.6	97.6	97.6	97.6
Fourrage No 3	94.6	94.6	94.6	94.6	94.6
SEIGLE —					
C.W. No 2	114⅝	114.4	115⅜	115.2	114.6
C.W. No 3	109⅞	109.6	110.4	110⅜	109.6
C.W. 2 rej.	110⅝	110.4	111⅜	111.2	110.6
C.W. No 4	89⅝	89.4	90.2	90⅛	89.4
Ergot	88⅛	88	88.6	88⅝	88
Sur voie net	114⅝	114⅝	115⅜	115.2	114⅞

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
COLZA —					
Novembre	271.6	273.6	277.4	283.2	283
Janvier	271.4	272	274⅜	281.2	284
Mars	261	262.2	264.2	270	272.6
Mai	255.2	256	256.6	263.2	266
AVOINE —					
Décembre	71	71	71	71	71
Mai	70.6	71⅛	71.2	71.2	71.2
Juillet	71.2	71.2	71.2	71.2	71.2
ORGE —					
Décembre	103.2	103.2	103.2	103.2	103.2
Mai	103.4	103⅝	104	104⅛	104⅛
Juillet	104.2	104.2	104.2	104.2	104.2
LIN —					
Décembre	283.4	281.6	282	280⅜	281.4
Mai	289.6	288.4	288.2	286⅞	287⅝
Juillet	286.6	286	286⅛	285.4	286.2
SEIGLE —					
Décembre	116⅛	116	116.6	116⅝	116
Mai	121.4	121.4	121⅞	121⅞	121
Juillet	121.2	121⅛	121⅛	121⅛	121⅛

Service postal supplémentaire pendant la période de Noël

Le ministre des Postes, M. Eric Kierans, a annoncé la semaine dernière la mise sur pied d'un service supplémentaire pendant la période de Noël afin d'accélérer la circulation des quelque 300,000,000 de pièces de courrier qui vont venir s'ajouter au volume normal.

Afin d'aider les clients dans l'achat de timbres-poste, de mandats et dans les autres opérations postales de Noël, le service de guichet complet sera assuré dans tous les bureaux de poste pendant trois samedis consécutifs: le 6 décembre, le 13 décembre et le 20 décembre. Le service de distribution par facteurs et de livraison des colis postaux sera également entièrement assuré en une tournée le samedi 13 décembre et le samedi 20 décembre. Ce service supplémentaire assurera une distribution plus rapide du courrier de Noël et décongestionnera les services postaux.

Cette décision a été prise après une série de consultations avec les syndicats au cours desquelles des mesures satisfaisantes ont été prises. Les fonctionnaires du ministère estiment que cette mesure coûtera environ $350,000 en rémunération d'heures supplémentaires pour les facteurs.

Soirée du Jour de l'An à la paroisse du Sacré-Coeur

Les billets pour la soirée du Jour de l'An seront en vente à partir de dimanche prochain, 16 novembre.

Pour les obtenir, vous pouvez vous adresser soit à Mme Léon Alary (tél.: 775-5544) ou à Mme D. Davignon (tél.: 772-5971).

La Division Scolaire de Norwood no 8

Sollicite des demandes pour une position d'enseignant pour la 11e année à l'école du Précieux-Sang. Cette personne devra être bilingue. Salaire selon l'échelle établie. On donnera la préférence à un enseignant expérimenté. **Bien vouloir s'adresser au Surintendant des écoles, Division scolaire de Norwood, 200, Chemin Ste-Marie, St-Boniface 6, Manitoba.**